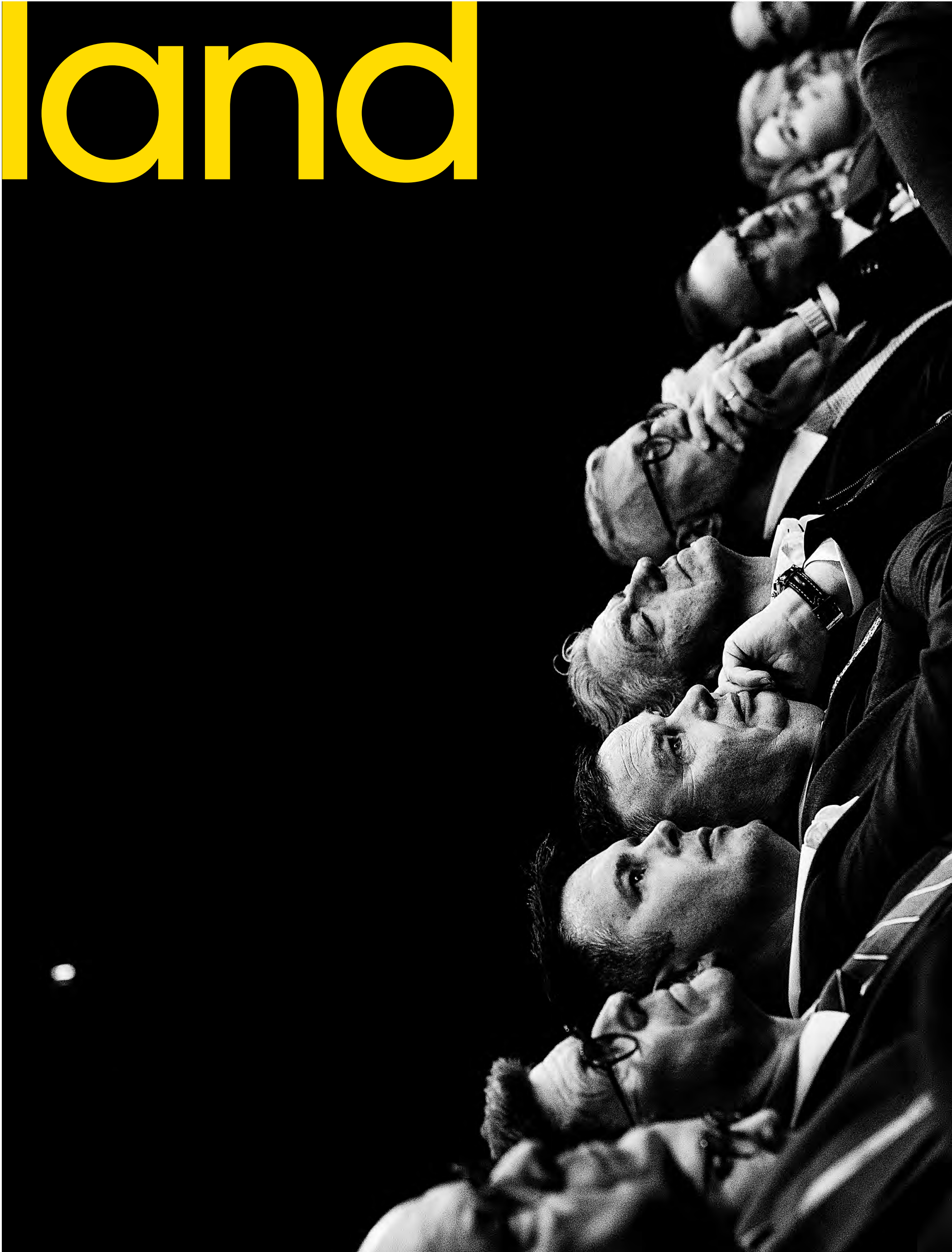


land



N°05 · 30.01.2026 · 73. Jahrgang

Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

POLITIK

Der Chirurg in der Krisenkommunikation

Wie aus der „Affaire Philippe Wilmes“ eine „Affaire Martine Deprez“ werden soll

Les jeux sont faits

Les machines à sous dans les cafés sont dans le viseur du législateur. La Loterie nationale défend son monopole

Looking for Lenert

La Spätzekandidatin de 2023 peine à trouver sa place, que ce soit au Parlement ou dans le parti

WIRTSCHAFT

« Le quatrième pilier »

Philippe Glaesener, responsable « Espace & Défense » chez SES, sur le recours croissant à l'opérateur luxembourgeois de satellites dans le domaine de la sécurité

FEUILLETON

Rätselhafter Glanz

Um 1535 lässt der einst mächtige Deutsche Orden in Rindschleiden ein gotisches Schiff errichten und mit Fresken ausmalen



Unis.lu

IIII Pierre Sorlut

La ministre de l’Enseignement supérieur, Stéphanie Obertin (DP), avait mardi l’occasion de montrer qu’elle reprenait en main le destin d’une université en proie à la crise. Voilà plusieurs mois que son silence (entrecoupé par quelques réponses à des questions parlementaires) sur le climat toxique qui y règne (à certains endroits au moins) interpelle. La mise à l’ordre du jour de la Commission parlementaire demandée (soulignons-le) par le groupe CSV coalitionnaire et sa députée Françoise Kemp (rebaptisée « Franzy » par le président de séance, Gérard Schockmel, DP) a confirmé que la ministre ne maîtrisait tout simplement pas le sujet. Un sujet pourtant majeur puisqu’il s’agit de la seule université du pays, qu’elle est au cœur du développement national du savoir et qu’elle rassemble (accessoirement) une communauté de 10 000 personnes, en emploi 2 500 et coûte 300 millions d’euros par an à l’État.

« Chaque situation de mal-être est une situation de mal-être de trop », a rappelé Jens Kreisel. Le recteur admet que les licenciements jugés abusifs par le Tribunal du travail requièrent certainement de revoir les procédures (pour virer les gens convenablement ?), « mais nous sommes l’un des employeurs préférés du pays ». Jens Kreisel dit comprendre les déceptions nées de refus de promotion (contestés en justice) : « Je sais que c’est extrêmement douloureux ». Mais le contexte dans lequel ces non-promotions ont été décidées laisse à redire, notamment sur la toute-puissance du recteur pour faire et défaire ces commissions : « Les conflits d’intérêts peuvent être réels ou perçus : s’il y a le moindre doute, je modifie la commission », a lâché Jens Kreisel. Il n’y a pas non plus de « malaise systémique », affirme le recteur. Mais comment croire à cet audit censé lever les doutes ?

Il fallait se frotter les yeux mardi après-midi devant la retransmission de la Commission sur *ChamberTV*. Les députés se sont à plusieurs reprises étonnés que le cahier des charges de l’audit soit rédigé par le rectorat et validé par le conseil de gouvernance de l’université. Stéphanie Obertin n’a rien trouvé à y redire. À sa gauche, son conseiller Léon Diederich n’a pipé mot. C’est pourtant lui qui tire les ficelles de la Maison du savoir au nom du gouvernement depuis 2014. En 2016, pour sortir d’une première crise de gouvernance dans la jeune université, c’est lui qui avait placé Yves Elsen à la tête du conseil de gouvernance. Léon Diederich siège en outre dans cette instance suprême qui désigne le recteur, les vice-recteurs, les doyens et les directeurs des centres interdisciplinaires. Il n’y est qu’observateur, mais c’est aussi lui qui soumet au ministre les noms pour occuper neuf des douze sièges que compte l’instance. Le Conseil universitaire, la caution démocratique, ne désigne que deux membres de ce conseil aux très nombreuses attributions (la loi en recense 17). Mais la gouvernance ne serait pas verticale, assure la vice-rectrice Simone Niclou face aux « accusations ».

Côté uni.lu et ministère, personne mardi n’aura donc vu de problème à ce qu’un homme d’affaires profite, via deux de ses sociétés (Hitec et Lift me off) des fonds publics alloués à un centre interdisciplinaire dont il nomme le directeur. Jens Kreisel préfère expliquer qu’on a de la chance d’avoir une université qui a un rôle économique attribué par la loi qui la régit... Ce qui se révèle une extrapolation puisque le texte voté en 2018 prévoit en troisième lieu la mission de « contribuer au développement social, culturel et économique du Luxembourg ». En l’espèce, l’on voit surtout l’économie, moins le social. (Yves Elsen n’a pas participé à la Commission mardi. Bien qu’on ait fait référence à un éventuel conflit d’intérêts le concernant, son nom n’a pas été explicitement cité.) Interrogé par *RTL* à la sortie de la Chambre sur les discussions menées au conseil de gouvernance à propos du cahier des charges de l’audit (et où vient aussi d’être négociée la convention pluriannuelle avec l’université dont l’enveloppe dépasse le milliard), Jens Kreisel a répondu : « Die Gespräche innerhalb des Aufsichtsrates sind vertraulich. »

« Das Auge kann sich nicht selbst sehen », lit-on dans un commentaire éclairé sur *Rtl.lu*. « Je prends toutes les critiques et témoignages au sérieux », a répété la ministre Obertin cette semaine. Bien compris : Ce n’est pas une bonne idée de laisser l’audit payer l’auditeur. Dans le meilleur des cas, le soupçon demeurera. Dans le pire des cas, cela pourrait vous revenir au visage à la prochaine crise traversée par l’université. Ce qui est tout à fait concevable puisque d’autres décisions de justice sont attendues. ●



Der Chirurg in der Krisenkommunikation

IIII Peter Feist

Wie aus der „Affaire Philippe Wilmes“ eine „Affaire Martine Deprez“ werden soll



Philippe Wilmes und sein Anwalt schießen aus allen Rohren. Dass *Radio 100,7* am Montagmorgen um halb sieben Wilmes namentlich nannte, nützte ihnen. Die ganze vergangene Woche war sein Name unter der Hand zirkuliert. In Medizinerkreisen schon sehr bald, nachdem *RTL-Radio* vorigen Dienstag gemeldet hatte, „ein Chirurg“ sei durch die Hôpitaux Robert Schuman (HRS) „intern suspendiert“ worden, weil der Verdacht bestehe, er habe Knie-Operationen vorgenommen, die nicht nötig waren. Seit Montag können Wilmes und Anwalt François Prum versuchen, „das Narrativ zu verändern“, wie die Krisenkommunikation das nennt.

Das begann schnell. Zweieinhalb Stunden nach Wilmes' namentlicher Nennung im *100,7* ließ François Prum über die Krisen-Kommunikationsfirma Apollo der Presse per E-Mail die Kopie eines Briefes an die Gesundheitsministerin schicken. Apollo kündigte im Kopf der Mail an, der Brief handle von einer „Affaire Deprez“. Er sei auch an den Premier gegangen.

Für Wilmes geht es buchstäblich um alles, seit am Donnerstag vergangener Woche zur Suspendierung durch die HRS noch ein dreimonatiges Verbot, zu operieren, durch Gesundheitsministerin Martine Deprez (CSV) hinzukam.

In der Zwischenzeit soll eine unabhängige Expertise ergeben, was an den Anschuldigungen gegen ihn dran ist. Im kleinen Großherzogtum aber bildet die öffentliche Meinung sich schnell. Gegenüber dem *Land* bringt ein Arzt es auf den Punkt: „Gaston Vogel würde sagen, *vum Trottoir gouf den Dokter schons verurteilt*.“

Wie François Prum die Lage darstellt, seien die Anschuldigungen nicht nur unbegründet, sondern Resultat anonymer Denunziationen, die Wilmes nicht habe überprüfen können. Aus den 15 Fällen, die sechs Chirurg/innen aus dem CHL an ihre Vorgesetzten meldeten und welche die CHL-Generaldirektorin sowohl an den Collège médical als auch die HRS weitergab, habe Wilmes nur einen Patienten identifizieren können. Sein Antrag, die nicht identifizierbaren Personen aus dem Dossier zu entfernen, sei vom Gesundheitsministerium abgelehnt worden. Der Collège médical, das Selbstkontroll- und Disziplinarorgan der Ärzte, bei dem die Anschuldigungen zuerst eingingen, habe den Fehler gemacht, sie an die Ministerin weiterzuleiten, ohne sie zu überprüfen. Das dreimonatige Operationsverbot sei deshalb rechtswidrig.

[...]

[Fortsetzung von Seite 3]

Philippe Wilmes selber argumentiert weniger juristisch. In einem *Wort*-Interview am Mittwoch sprach er von einem „Hexenprozess“ und bezeichnete sich als Opfer einer „finsternen Intrige“, um „mich beruflich und menschlich zu zerstören“. Seine Hoffnung scheint auf Luc Frieden zu ruhen: Er möge Martine Deprez „zurück zur Rechtsstaatlichkeit“ lenken. Den Premier nannte er zwei Tage zuvor auch in einem Brief an seine Patient/innen: „Si vous le souhaitez, vous pouvez également faire entendre votre voix en vous adressant aux autorités compétentes, notamment au Premier ministre.“

Die politische Dimension ist nicht zu übersehen. Dass Wilmes sie aufgemacht hat, ist durchaus gewagt. Als bitte der Bruder des Umweltministers, der DP-Mann, der 2023 für seine Partei in den Koalitionsverhandlungen in der Arbeitsgruppe Gesundheit saß, um einen Gefallen. Als erinnere Wilmes, der in seiner Zeit als Vizepräsident des Ärzteverbands AMMD besonders scharf auf die Spitäler schoss und für von Ärztegesellschaften geführte Centres médicaux eintrat, den Premier an eine politische Verwandtschaft: Im Oktober hatte Luc Frieden versprochen, in den nächsten sechs bis zwölf Monaten werde es auch „Antennen baussent de Spideeler“ geben. Doch je nachdem, was sich um seine angeblich unnötigen Knie-Operationen ergibt, könnten Wilmes' politische Positionen für die DP unhaltbar werden, die sie bisher auch vertreten hat.

DP-Parteipräsidentin Carole Hartmann, obendrein gesundheitspolitische Sprecherin der Kammerfraktion, ahnt das vielleicht. Gestern in einem *100,7*-Interview auf dieses „politische Element“ angesprochen, entgegnete sie: „Das kommentiere ich nicht.“ Der Ansatz zur Verteidigung sei allein Sache von Philippe Wilmes und seinem Anwalt. Das habe nichts mit der Gesundheitspolitik der DP zu tun.

Eine politische Dimension aber dürfte sich kommenden Montag im parlamentarischen Ausschuss Santé & Sécurité zeigen. Dort soll Martine Deprez sich zu dem von ihr verhängten Operationsverbot äußern. Ursprünglich sollte die Ausschusssitzung schon diesen Mittwoch stattfinden, doch die Ministerin kam wegen technischer Probleme ihres Fliegers nicht rechtzeitig von einer EU-Konferenz auf Zypern zurück.

Vielleicht werden die Abgeordneten am Montag feststellen, dass es keine ausreichend klaren Regeln gibt, nach denen die Ministerin einen Arzt suspendieren kann. Im Gesetz über den Arztberuf macht Artikel 16, Absatz 2 eine vorläufige erste Suspendierung, wie Martine Deprez sie am 22. Januar ausgesprochen hat, von „péril en la demeure“ abhängig,

„lorsque la poursuite de l'exercice professionnel par un médecin ou un médecin dentiste risque d'exposer la santé ou la sécurité des patients ou des tiers à un dommage grave“. Ein Gutachten des Collège médical muss vorliegen und der Arzt „dûment mis en mesure de présenter ses observations“.

Damit hat es sich schon. Begriffe wie „péril en demeure“, „dommage grave“ und „dûment mis en mesure“ sind interpretierbar. Deshalb steht in dem mehr als 40 Jahre alten Gesetz, eine Ausführungsverordnung werde „la procédure applicable“ für eine Suspendierung definieren. Die Verordnung aber gibt es nicht. Vielleicht wurde sie vergessen, wie das in der Vergangenheit mit Verordnungen immer wieder mal geschah. Vielleicht könnte, unter diesem unklaren Blickwinkel, Philippe Wilmes' Anwalt mit der Behauptung, sein Klient habe sich nicht ausreichend verteidigen können, genauso Recht haben wie die Gesundheitsministerin, die offenbar das Gegenteil fand. Und die sich auf ein Gutachten des Collège médical stützt, wie das Gesundheitsministerium sagt: „Die Ministerin kann eine Suspendierung aufgrund Artikel 16/2 des Gesetzes von 1983 nur aussprechen, wenn ein Avis vom Collège médical vorliegt, sodass die Ministerin einen Avis des Collège médical hat.“ Nun warte sie auf die Ernennung der drei Experten, die beurteilen sollen, wie gerechtfertigt (oder nicht) die Vorwürfe an Wilmes sind.

Das wäre die nächste Etappe: Der eine Experte würde von Wilmes berufen, der zweite vom Chef der Direction de la Santé. Beide Experten müssten sich auf den dritten einigen. Klappt das nicht, wählt der Präsident des Bezirksgerichts ihn aus. Nach dieser Logik blieben Philippe Wilmes Operationen untersagt, bis über die Expertisen entschieden werden kann. Wilmes und sein Anwalt wollen die Suspendierungs-Entscheidung der Gesundheitsministerin schon vorher vom Verwaltungsgericht kippen lassen. Zu erwarten ist, dass sie einen Eilantrag stellen, damit das Operations-Verbot schon bald ausgesetzt wird. Zur medialen Vorbereitung entfaltet François Prum eine lange Liste an Vorwürfen an die Ministerin und dem Collège médical. Damit aus der „Affaire Wilmes“ tatsächlich eine „Affaire Deprez“ wird: Der Collège habe eine „Pseudo-Enquête“ durchgeführt, kein korrektes Verfahren, in dem Wilmes angehört wurde. Das Gutachten für die Ministerin sei keines, sondern eine Liste nicht überprüfter Anschuldigungen. Martine Deprez habe Wilmes mitgeteilt, sie ziehe eine Suspendierung in Betracht, noch ehe er vom Ministerium angehört wurde. Sie hätte ihn informieren müssen, dass sie vom Collège médical schon im Dezember zwei erste Patientenanzeigen erhielt, das aber nicht getan.

Diese beiden ersten Anzeigen, die zwei Patient/innen betrafen, hatte der Collège médical auch der Staatsanwalt-

Auf welchem Weg genau die Ministerin einen Arzt suspendieren kann, soll eine Verordnung regeln. Die gibt es aber nicht

schaft übergeben. Die an ihnen aber nichts fand, um Ermittlungen aufzunehmen, wie sie diesen Montag mitteilte. Für François Prum kann deshalb nicht von „péril en demeure“ die Rede sein.

Das war der Stand vom Dezember. Seither seien der Staatsanwaltschaft „keinen neuen Elemente“ übermittelt worden, erklärt Justizsprecher Henri Eippers dem *Land* auf Nachfrage. Er fügt aber hinzu, einen Verdacht auf „fautes professionnelles“ habe der Collège médical mitgeteilt. Doch das heiße nicht gleich Straftat, und nicht zu jedem Verdacht auf einen beruflichen Fehler leite die Staatsanwaltschaft Ermittlungen ein. Zunächst sei dafür der Collège médical zuständig. Genauso, wie die Staatsanwaltschaft dem Collège im Dezember mitgeteilt hatte, ob ein professioneller Fehler vorlag, solle er selber überprüfen.

Vielleicht wurde der Collège médical tatsächlich seiner Rolle nicht gerecht und ermittelte nicht, obwohl er es hätte tun sollen. Vielleicht aber trug er genug Informationen zusammen, und die Ministerin entschied, indem sie dem Schutz der Patient/innen die absolute Priorität einräumte. Ähnlich, wie die Direktion der Schuman-Spitäler Philippe Wilmes zwei Tage eher suspendierte, als Martine Deprez das tat. „Par mesure de précaution“, wie Schuman-Kommunikationschef Marc Glesener vorige Woche gegenüber *RTL* erklärte.

Und eine offene Frage wäre, ob die HRS Philippe Wilmes wieder in den Operationssaal lassen würden, falls das Verwaltungsgericht einem Eilantrag stattgibt und das Operationsverbot durch die Gesundheitsministerin aussetzt, bis es über die Sache endgültig entschieden hat. Dass Schuman den Chirurgen zuerst suspendiert hat, geht in der von Wilmes und seinem Anwalt inszenierten „Affaire Martine Deprez“ glatt unter. ●



Philippe Wilmes
2016 als AMMD-
Vizepräsident
bei einer
Pressekonferenz

Sven Becker

Les jeux sont faits

IIII France Clarinval

Les machines à sous dans les cafés sont dans le viseur du législateur. La Loterie nationale défend son monopole

Ce mercredi matin dans un bar de Bonnevoie, Susanna s'est installée sur une chaise haute, devant une borne de jeux. Elle a commandé un espresso et glissé un euro dans la machine. Sur l'écran, les noms des jeux défilent avec des dessins aux couleurs criardes : El duende de la suerte (le lutin de la chance), Egypt Keno, Golden Mine, Pirates Creasure, Crazy Farm, Magic-Forest... Aujourd'hui, elle opte pour les lutins mais explique : « Le style des animations change, mais le principe des jeux est le même, il faut aligner des figures, ce qui fait gagner des points comme dans une machine à sous. » Quelques clics plus tard, des trèfles, harpes, et fers à cheval clignotent : les cent points sont devenus 215, soit 2,15 euros. Susanna relance la mise : « Les gains peuvent monter vite, j'ai déjà gagné 300 euros. Mais je suis prudente, je ne joue jamais beaucoup, parfois dix ou douze euros. » Dans un autre établissement, proche de la gare, le barman relate : « Nous avons sept machines, parfois toutes occupées en même temps. Ce sont surtout les hommes qui jouent le soir. Certains exagèrent et ne savent pas s'arrêter. Mais ça rapporte, alors le patron laisse faire. »

Ces machines ont poussé comme des champignons dans les bars et cafés, ainsi que dans certains restaurants, épiceries ou stations-service. Elles sont connectées à des plateformes de jeux de hasard où l'on peut gagner de l'argent, ce qui est interdit par la législation en vigueur, datant de 1977. Ces automates sont présentés comme des bornes d'accès à internet, vendant des minutes de connexion pour « participer aux jeux-concours gratuits sans obligation d'achat afin de remporter des chèques cadeaux », selon le règlement déposé chez un huissier par un des exploitant de bornes. Jusqu'ici, les sociétés qui installent et exploitent ces bornes passent entre les mailles du filet. « Nos bornes ne sont pas des machines à sous, ce n'est pas de notre ressort si les cafetiers donnent de l'argent au lieu des bons d'achat », argue l'avocat d'une de ces sociétés.

Pour boucher les failles où s'engouffrent les opérateurs illégaux, le ministère de la Justice a déposé un projet de loi au début du mois de janvier pour revoir un texte « devenu inadapte au fil du temps, alors que les possibilités technologiques actuelles renforcent les conséquences socio-économiques néfastes que ces jeux de hasard illégaux, non contrôlés et exploités par des personnes utilisant les méthodes du crime organisé, peuvent avoir sur une grande partie de la population. »

Le projet de loi apporte d'abord des précisions quant à la définition juridique des jeux de hasard, des lieux accessibles au publics où ils se tiennent et des enjeux financiers. Les jeux, loteries et paris organisés par la Loterie nationale ne sont pas concernés par cette interdiction, ni les tombolas organisées lors de fêtes de village. Le texte augmente aussi considérablement le niveau des sanctions pénales pour l'exploitation de jeux de hasard non autorisés, passant de cinq à huit ans d'emprisonnement et jusqu'à 500 000 euros d'amende. Les exploitants des lieux ouverts au public où ces machines fonctionnent sont aussi visés par des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 250 000 euros d'amende. Ce niveau d'infraction doit permettre de débloquent « des moyens spéciaux d'enquête tels que l'observation, l'infiltration, la conservation rapide de données informatiques ou l'enquête sous pseudonyme » précise le texte. La saisie simplifiée des machines est également prévue.

Ce marché se situe dans une zone grise. L'évaluation de l'ampleur du phénomène s'avère difficile. Le ministère de la Justice « ne dispose pas de données chiffrées quant au nombre de ces installations ou à leur chiffre d'affaires et ne formule pas d'estimations », répond-il au *Land*. Léon Losch, le directeur de la Loterie nationale, estime quant à lui que « 3 000 à 3 500 machines illégales seraient en fonctionnement au Luxembourg, auxquelles il faut ajouter 300 à 400 terminaux pour des paris sportifs. » Il considère que ces

bornes représentent « une catastrophe » : elles n'offrent aucun contrôle sur le « payout » (la part des mises qui est effectivement redistribuée aux joueurs) et constituent un manque à gagner considérable pour la Loterie nationale et pour les mécanismes de redistribution solidaire de l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte qui la gère. Le chiffre d'affaires annuel des machines illégales est estimé à plus de 100 millions d'euros, qui échappent aussi à l'administration fiscale.

La Loterie nationale défend son monopole dans les établissements Horeca où elle est présente depuis longtemps. L'introduction du Zubito en 2002 était présentée comme « le jeu de hasard du troisième millénaire ». Avec un tirage toutes les quatre minutes, en direct sur les écrans du bistro, et des gains annoncés, cette loterie a connu un

cinquante pour cent, qui ne sont en plus pas déclarés. On ne peut pas vraiment concurrencer cela », calcule le directeur.

La stratégie future du déploiement des VLT après le vote de la loi n'est pas encore actée. La Loterie nationale met en avant « le jeu responsable » avec un nombre défini d'établissements et de machines installées. Un contrôle des consommations de jeu excessives pourrait, par exemple être réalisé en direct. Les joueurs devront s'inscrire avant de jouer, ce qui est déjà le cas sur le site *loteriesport.lu*, lancé en septembre 2024 (8 000 joueurs). « Ça ne va pas être si facile de gagner des joueurs, ou des emplacements », admet Léon Losch.

Examiné en commission, le projet de loi pourrait être voté d'ici l'été. Il prévoit de laisser le temps aux gérants de bars de se préparer aux nouvelles dispositions, avec une entrée en vigueur trois mois après la publication au Journal officiel. « Il importe au gouvernement de s'assurer que les cafetiers honnêtes puissent proposer des jeux légaux dans le cadre de la Loterie nationale : les exploitants en bénéficient économiquement en touchant les commissions prévues », énonce l'exposé des motifs. La ministre de la Justice Elisabeth Margue (CSV) et Lex Delles (DP) le ministre de l'Économie ont mené « une réunion constructive avec les représentants de l'Horesca afin de les informer des prochaines étapes prévues par le gouvernement », détaillent les services.

De nombreux cafetiers redoutent que la clientèle déserte leurs établissements et se tournent vers les jeux en ligne, disponibles sur les téléphones et tablettes. « C'est un fléau encore bien plus important que les machines à sous illégales », déplore Guido Berghmans, le directeur du Casino2000. Selon une étude commandée par l'association européenne des casinos, le marché des jeux en ligne a généré 80 milliards d'euros en 2024, soit autour de vingt milliards d'euros de taxes non-perçues par les États membres. « Les paris sportifs, surtout avec les Jeux olympiques et l'Euro de football, ont boosté ce marché qui a cru de cinquante pour cent entre 2023 et 2024 », informe-t-il.

La lutte contre les jeux d'argent en ligne pourrait passer par les organismes financiers, amenés à bloquer les comptes incriminés, « mais les banques gagnent aussi de l'argent dans ces transferts ». La réponse devrait être européenne, estime Guido Berghmans qui pointe la disparité des taxations des casinos : « Au Luxembourg, nous reversons cinquante pour cent du produit des jeux à l'État ; à Malte, c'est 0,5 pour cent ! »

Conscient de cette limite, le ministère de la Justice précise que le projet de loi ne constitue que la première étape d'une réforme globale du cadre légal des jeux de hasard. Le volet « santé », lié à l'addiction aux jeux ne doit pas être oublié a souligné le député Dan Biancalana (LSAP) lors d'une interpellation à la Chambre. Il a notamment cité le chiffre de 3 000 personnes en situation de dépendance, dont certaines sont en suivi thérapeutique, selon le Zenter fir exzessiivt Verhalen a Verhalenssucht (ZEV qui a succédé à l'association Anonym Glécksspiller).

Le potentiel addictif d'un jeu de hasard et donc la prévalence du jeu pathologique est liée à plusieurs facteurs, comme l'explique Jean-Marc Cloos, psychiatre et addictologue au *Land*. Il cite l'accessibilité, la rapidité du paiement du gain, la faible mise (qui banalise le jeu et camoufle la somme totale réelle jouée), la convivialité des lieux et l'accès à l'alcool. « L'association 'jeu et alcool' a été étudiée avec des résultats scientifiques inquiétants. L'abus d'alcool amène à un risque trois fois plus élevé de développer un jeu pathologique. » Le spécialiste pose la question : « A-t-on vraiment besoin de ces jeux d'argent dans les cafés, à des moments où les personnes sont plus vulnérables ? » Pour lui, la réponse est sans appel : « Il faut séparer l'offre de jeux de hasard et l'offre d'alcool » ●



Les bornes donnent accès à des jeux de hasard

Sven Becker

succès fracassant. En 2003, le Zubito représentait plus de la moitié du chiffre d'affaires de la Loterie nationale, soit 28 millions d'euros. Ce qui était rapide à l'époque est aujourd'hui largement dépassé : la loterie « express » a été cannibalisée par les machines à sous et ne rapporte plus que cinq millions annuels.

« En 2019, on a lancé nos propres terminaux de jeux. La diffusion a été retardée par la pandémie, mais aujourd'hui, 600 VLT (pour Video Lottery Terminals, ndlr) et 150 bornes de paris sportifs sont installés dans les bars et cafés du pays », détaille Léon Losch. Le but est de contrer les machines illégales en offrant une alternative de revenus aux établissements, et plus de garanties et de contrôles aux joueurs. Le revenu brut de ces VLT s'élève à 33 millions d'euros, soit 150 euros par jour et par machine. La Loterie nationale reverse trente pour cent à l'exploitant du bar. « On redistribue plus que pour nos autres jeux. Les opérateurs de bornes illégales donnent

B L O G



PERSONALIEN

Roberto Traversini,

ex-député-maire de Differdange (photo : sb), risque jusqu'à dix ans de prison dans l'affaire *Gaardenhaischen*, à laquelle s'ajoutent d'autres dossiers constitués à la suite des perquisitions réalisées en 2019 (*d'Land*, 23.1.2026). Le substitut du procureur avait demandé sa condamnation pour « faux par un fonctionnaire », « prise illégale d'intérêts », « détournement de deniers

publics » et « blanchiment ». Il avait requis quatre ans d'emprisonnement avec sursis intégral, cinq ans d'inéligibilité, cinq ans d'interdiction d'exercice de l'exercice d'un emploi ou d'un office public et une amende à définir par le tribunal.

Lundi, Maître Rosario Grasso a plaidé la relaxe de son client, arguant du fait que Traversini n'a pas agi pour son enrichissement personnel. Il a fait remarquer le « comportement exemplaire » de Traversini, qui a collaboré et reconnu ses erreurs lors de l'enquête et du procès.

Le verdict sera rendu le 12 mars (photo : sb) [EN](#)

Serge Allegrezza,

66 ans, a annoncé ce jeudi sur RTL Radio démissionner

de son mandat de président de Luxtrust dans le sillage de la panne qui a paralysé les services de signature digitale en décembre de l'année dernière. « E peinleche Feeler » qui doit mener à une réorientation stratégique sous la houlette d'une nouvelle présidence du conseil d'administration, a expliqué Serge Allegrezza. L'ancien homme de confiance des ministres socialistes de l'Économie avait abandonné la présidence de Post en mai dernier (dont les télécommunications ont connu une panne majeure due à une attaque en juillet) et la direction du Statec un peu plus tôt. [PSO](#)

Georges Mischo,

Ex-Minister für Arbeit und Sport (CSV), einen Tag vor seiner Verteidigung als Abgeordneter für sieben Jahre zum Ersten Regierungsrat ernannt. Für Ex-Minister/innen, die zuvor im Staatsdienst standen, wie der Sportlehrer Mischo, sieht das Beamtenrecht diese Option vor. Sie ermöglicht die Rückkehr in den Staatsdienst, aus dem Minister/innen, die vorher Beamte waren, ausscheiden, wenn sie ihr Amt antreten. Nach dem Koalitionswechsel 2023 profitierten davon Paulette Lenert, Georges Engel (LSAP) und Joëlle Welfring (Grüne), 2013 Claude Wiseler und Octavie Modert (CSV), 2004 Eugène Berger (DP). Mischos Ernennung hat Aufmerksamkeit erregt, weil

sie mitten in der Legislaturperiode und nach seinem Rücktritt als Minister erfolgte. Dem *Wort* sagte er gestern, er sei formal dem Staatsministerium zugeordnet worden. [PF](#)

GESELLSCHAFT

La traite en augmentation

La Commission consultative des droits de l'Homme (CCDH) a présenté ce jeudi la cinquième édition du rapport biennal sur la traite des êtres humains. Le rapport de plus de 200 pages porte sur les années 2023 et 2024. Les données recueillies indiquent une hausse du nombre de victimes de la traite. Entre 2023 et 2024, on en dénombre 152, contre 127 dans les deux années précédentes. La Police a identifié un nombre important de victimes originaires d'Ukraine (20) et de Russie (23) entrées au Luxembourg avec un visa touristique, contraintes à se livrer à la prostitution en appartement. On dénombre aussi 46 victimes de nationalité chinoise, toutes exploitées dans le secteur de la restauration. La tendance à la hausse du nombre de victimes exploitées dans le monde du travail, l'Horeca et la construction, observée ces dernières années, se confirme.

Le rapporte estime que les efforts de coordination entre les acteurs concernés doivent être renforcés. La CCDH

constate que le plan d'action national contre la traite des êtres humains de 2016 n'a toujours pas été mis à jour. Il réitère sa recommandation de mettre en place un coordinateur national de lutte contre la traite des êtres humains. [FC](#)



POLITIK

Nuages sur la coopération

Les difficultés s'accumulent pour les ONG engagées dans l'aide au développement des pays du Sud. Le retard considérable (jusqu'à neuf mois) pris par le ministère de l'Environnement pour étudier les dossiers et régler les subventions n'est pas nouveau, mais il pèse lourdement sur leurs finances des associations. En avril dernier, David Wagner (Déi Lénk) et Sven Clement (Pirates) avaient déjà interpellé le ministre de l'Environnement, Serge Wilmes (CSV, photo :sb), à la suite d'une suspension du traitement des dossiers. Ce dernier la justifiait par le grand volume de demandes parvenues à ses services, qui, faute d'anticipation, étaient dépassés. Il promettait de recruter « au cours des prochains mois ». Ce qui n'a pas été fait. Le ministère a plutôt fait le choix de sous-traiter la gestion des dossiers à des bureaux de consulting.

Lundi, David Wagner a réitéré son inquiétude dans une question

parlementaire. Selon ses informations, le gouvernement souhaiterait fusionner le financement climatique international dans l'Aide publique au développement (APD). Si tel était le cas, le un pour cent du revenu national brut réservé pour l'APD serait dépassé. « Le budget de la coopération luxembourgeoise serait confronté à une baisse structurelle », souligne-t-il. Une telle démarche irait à l'encontre d'une motion présentée par Joëlle Welfring (Déi Gréng) le 11 juillet 2024 et votée par 55 députés, qui invitait le gouvernement à maintenir le principe d'additionnalité du financement climatique international et de l'APD. [EN](#)

Rectificatif

Une erreur s'est introduite dans la dernière chronique d'Yvan (« Gloire du père et chute du fils »). Les nouvelles élections de 2000 à Esch-sur-Alzette n'avaient pas permis au socialiste François Schaack « de rester maire », comme l'écrivait Yvan, mais à Lydia Mutsch (LSAP) de le devenir, à la tête d'une coalition avec Félix Braz (Déi Gréng) et André Hoffmann (Déi Lénk).

Casting socialiste

« Si mon expérience et mon profil peuvent aider [etc.] », c'est en mettant les précautions d'usage que le député et ex-ministre Georges Engel s'était positionné pour la présidence du LSAP, le 19 janvier sur RTL-Radio. La recherche d'une co-présidente (la fonction étant composée de manière paritaire) se révèle ardue. Engel a enchaîné les coups de téléphone et les déjeuners. Le choix naturel aurait été Paulette Lenert, mais l'ancienne Spëtzekandidatin a « tourné la page » (lire page 8). La nouvelle shooting-star Liz Braz a également décliné : « Ze fréi, ze vill », explique-t-elle au Land. Claire Delcourt a, elle aussi, poliment refusé. « J'ai des attentes vis-à-vis d'une présidente que je ne pourrais moi-même pas remplir ». Avec deux enfants en bas âge (respectivement trois ans et huit mois), elle ne serait pas disponible pour courir les événements du parti.

La vice-présidente du LSAP, Maxime Miltgen (photo : sb), ose, quant à

elle, une petite sortie. Contactée par le Land, la conseillère Stater s'avance prudemment : « Je ne l'exclus pas d'emblée. [...] Je suis prête à participer à la construction d'une perspective porteuse d'espoir ». Si Miltgen n'est pas députée, elle fait cependant partie de la « bubble » parlementaire, puisqu'elle travaille comme attachée à la fraction, après avoir assuré la com' de Taina Bofferding à l'Intérieur.

Un autre nom circule dans les coulisses : Flore Schank. L'échevine de Feulen (et co-tête de liste en 2023 dans la circo Nord) hésite encore. Il y aurait beaucoup de paramètres à considérer : « Pour moi, ce n'est pas un sujet, actuellement, à ce stade ». Il restera encore un peu de temps aux potentiels candidats et candidates. Le congrès aura lieu le 14 mars à l'Encore, un lieu de spectacles situé entre le cimetière de Hollerich et un concessionnaire de Mercedes-Benz. [BT](#)



Contaminées

IIII Erwan Nonet

Une nouvelle étude démontre que les pommes sont gorgées de pesticides. Le ministère de l'Agriculture coupe dans les primes environnementales

Présentée jeudi après-midi, la nouvelle étude réalisée par le réseau Pesticide action network Europe (PAN Europe, le Mouvement écologique est son représentant au Luxembourg) démontre que 90 pour cent de 59 échantillons de pommes conventionnelles testées dans treize pays européens contiennent tellement de résidus de pesticides que ces fruits ne devraient pas être donnés à consommer à des enfants de moins de trois ans. Les doses sont de sept à 112 fois supérieures à la limite légale pour les aliments destinés aux plus jeunes.

Toutes les analyses ont été réalisées dans un même laboratoire en Allemagne, selon un protocole identique. 58 pesticides différents ont été trouvés, dont des polluants éternels (PFAS) et des produits reconnus comme neurotoxiques par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). Certains pesticides sont présents sur la peau du fruit, mais d'autres le sont aussi dans la chair. Laver ou peler les pommes ne suffit donc pas pour éviter de les ingérer.

Le Luxembourg est un mauvais élève. Dix pesticides ont été détectés dans les trois échantillons de pommes locales, achetés chez deux producteurs et dans un supermarché. L'une d'entre elles en contenait sept, record de l'étude, alors que la moyenne européenne est de trois pesticides par pomme. Six des sept produits étaient des fongicides (boscalid, fludioxonil, fluopyram, pyraclostrobine, tébuconazole et trifloxystrobine) utilisés contre l'oïdium, la tavelure ou la pourriture de conservation. La dernière molécule détectée était celle d'un insecticide. Cette liste confirme que les pesticides sont utilisés tout au long de la production, de la fructification au stockage.

Plus des deux tiers des pommes contiennent des résidus de *candidates for substitution*, les pesticides les plus toxiques identifiés par l'Union européenne. Les États membres ont l'obligation de les retirer du marché dès qu'une alternative plus sûre apparaît. Tous les échantillons luxembourgeois en contenaient. Deux pommes sur trois étaient positives au spirotetramat, un insecticide pour lutter contre les pucerons ou les cochenilles interdit depuis octobre 2025.

L'acétamipride, insecticide de la famille des néonicotinoides (qualifiée de tueur d'abeilles), est fréquemment observé. Y compris dans toutes les pommes luxembourgeoises. Des études récentes ont démontré son caractère neurotoxique et sa faculté à traverser la barrière placentaire pour parvenir jusqu'au cerveau des fœtus, notamment humains.

La multiplicité des produits découverts par cette étude pose la question de la dangerosité causée par l'effet cocktail. Faute d'avoir été suffisamment étudié, il est encore méconnu. PAN Europe rappelle que de récents travaux universitaires ont toutefois conclu à une baisse de la fertilité dans le cas d'exposition prolongée à plusieurs familles de pesticides. Les auteurs de l'étude regrettent que l'EFSA n'évalue les dangers des pesticides qu'au cas par cas, sans prendre en compte leur association. Pourtant, un règlement européen du 23 février 2005 stipule que les limites maximales de résidus autorisées devront prendre en compte « les effets cumulatifs et synergiques » des pesticides « dès lors que les méthodes permettant d'évaluer ces effets sont disponibles ».

L'étude appelle à l'élaboration de normes nationales pour l'alimentation dans les crèches et les

cantines scolaires. Le programme Supply4Future, porté par le ministère de l'Éducation nationale et son antenne Restopolis, qui privilégie le bio au conventionnel, devrait être étendu à l'ensemble des opérateurs.

Répondant au *Land*, Jean-Claude Muller, producteur de pommes et président du Lëtzebuerger Uebstbauveräin estime que cette étude n'est « ni fiable ni transparente ». Il juge ses conclusions « criminelles » et conteste l'idée que les pommes luxembourgeoises soient « empoisonnées ». « Les résidus de pesticides se trouvent sous les seuils critiques », indique-t-il, regrettant qu'aucun échantillon de pommes bios n'ait été testé, « parce qu'elles reçoivent des traitements, elles aussi ».

Il déplore que les arboriculteurs soient ainsi exposés, car « nous produisons simplement ce que le marché nous demande ». Il explique que lorsque les consommateurs veulent acheter des pommes, ils regardent d'abord le prix, puis l'origine et enfin seulement si elles sont bios ou conventionnelles. « Quand des clients viennent à la ferme et qu'ils demandent à ma femme (qui tient la boutique, ndlr) pourquoi nos pommes ne sont pas bios, elle les invite à voir un pommier qui n'est jamais traité dans notre cour. Les pommes sont très goûteuses, mais elles sont petites, un peu tachées et n'ont pas une forme homogène. Systématiquement, les clients lui disent qu'ils les achèteraient pas. »

Sur ce point, essentiel, le producteur est presque aligné avec PAN Europe. L'organisme a avancé que soixante pour cent des pesticides utilisés sur les pommes étaient uniquement appliqués pour leur effet esthétique (taille et couleur). Si les consommateurs acceptaient d'acheter des pommes moins belles et moins uniformément calibrées, les agriculteurs pourraient se passer de nombreux produits toxiques.

Claire Wolff, responsable de la biodiversité et de l'environnement naturel au Méco, approuve. « Il n'est pas question pour nous de stigmatiser les producteurs, c'est pourquoi nous ne nommons pas les entreprises d'où viennent nos échantillons. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un problème global. Les arboriculteurs sont contraints d'obéir à un système bien établi qui leur impose de respecter des normes. Il est très difficile pour eux de sortir de là... mais certains y arrivent pourtant. C'est pourquoi les pouvoirs publics doivent s'engager à les aider. »

Cette étude est publiée alors qu'au Luxembourg, le gouvernement montre peu d'intérêt pour les questions environnementales se multiplient. Le nouveau plan d'action national pour le bio présenté fin décembre par la ministre de l'Agriculture Martine Hansen (CSV) se caractérise par la faiblesse de son contenu et le manque d'objectifs chiffrés. Il s'agit davantage d'un catalogue d'intentions.

Toujours en décembre, l'ancienne directrice du Lycée technique agricole a courroucé les agriculteurs en annonçant une baisse des subventions promises pour les maraîchers (moins dix pour cent) et la réduction des traitements phytosanitaires dans les champs (moins vingt pour cent). Martine Hansen a expliqué à la Chambre que le ministère avait sous-estimé l'intérêt des agriculteurs et que les hectares à financer dépassaient de loin l'enveloppe prévue. Le *Lëtzebuerger Bauer* du 19 décembre précisait qu'elle avait été fixée à deux millions d'euros, alors qu'il en aurait fallu huit. Des fonds venus de primes moins demandées ont bien été réinjectés, mais cela n'a pas suffi.

L'argument de la surprise paraît léger. En effet, le nombre d'hectares concernés par la prime pour la réduction de l'usage des produits phy-

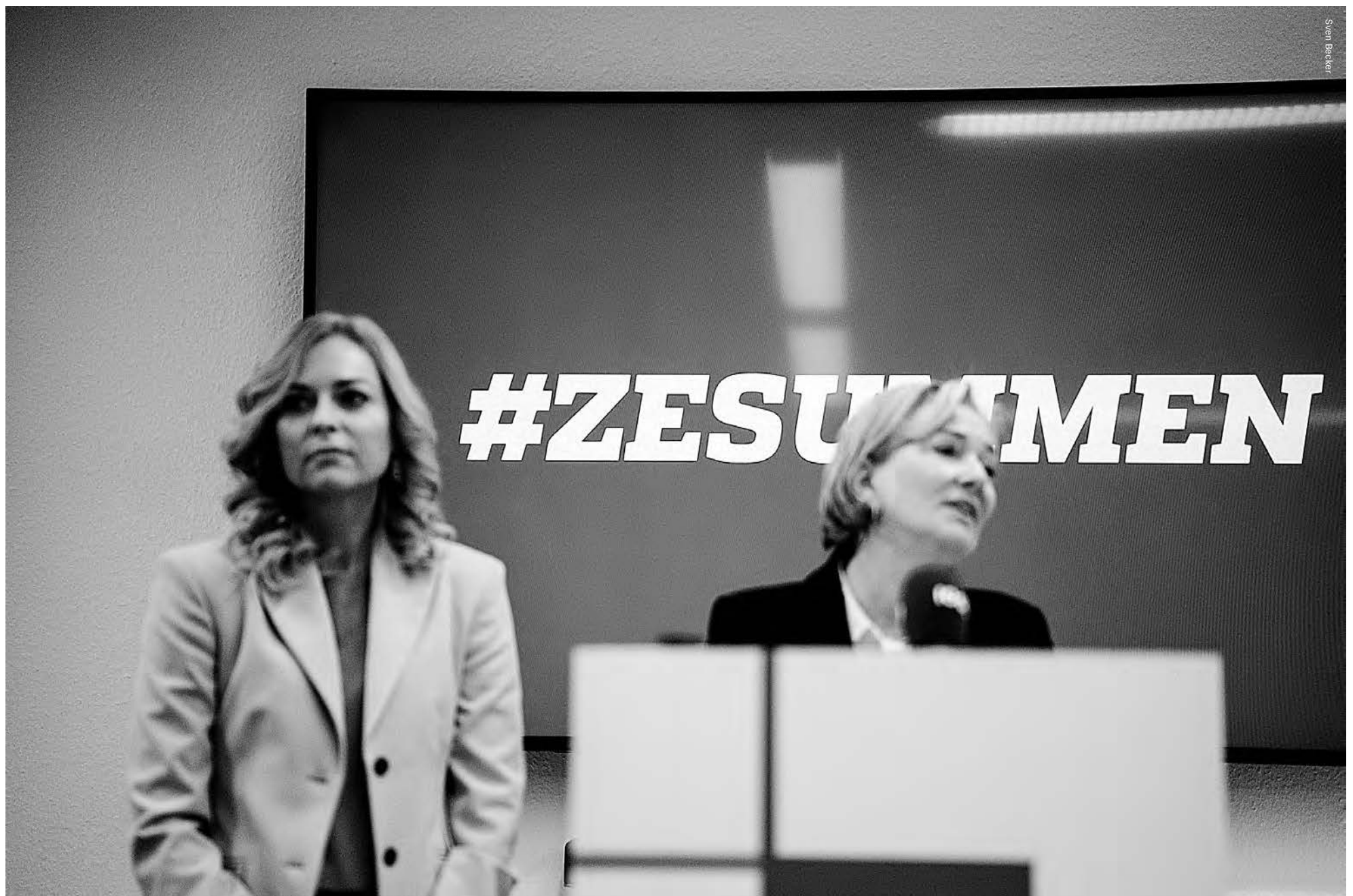
tosanitaires avait déjà augmenté de 28 pour cent en 2024. La croissance a été de trente pour cent en 2025, selon les chiffres avancés par Martine Hansen à la Chambre. La progression régulière de la demande est donc établie. Le *Lëtzebuerger Bauer* se souvient qu'en 2023, pour le premier exercice de cette prime, le ministre de l'Agriculture Claude Haagen (LSAP) avait su trouver les ressources nécessaires pour payer les subventions promises, même si le budget initial avait aussi été largement dépassé.

Christian Hahn, président de la Centrale paysanne, est irrité. « Nous avons signé pour une prime au printemps et en décembre, au moment de la payer, on nous dit qu'elle est inférieure de vingt pour cent parce qu'il n'y a plus d'argent. Ce n'est pas correct », lance-t-il face au *Land*. L'agriculteur explique que ces primes ne sont pas des cadeaux, mais qu'elles sont calculées pour compenser la baisse de revenus consécutive à la baisse de la production et au surcroît de travail. Lors d'une réunion dans le cadre de l'élaboration du Plan stratégique national qui a eu lieu mercredi dernier, Martine Hansen a expliqué qu'elle essaierait de remédier à la situation pour 2026. « Ne pas recevoir les subventions promises deux années de suite, ce serait grave », assure Christian Hahn.

Un des seuls objectifs affichés par Martine Hansen lors de la présentation du plan d'action national pour le bio était d'accroître de un pour cent par an la superficie agricole bio du pays. Les études réalisées par PAN Europe se succèdent et démontrent que les produits locaux (vins, céréales, pommes) sont contaminés par les pesticides et les polluants éternels. Le sujet dépasse l'agriculture, il s'agit de santé publique. Martine Deprez (CSV), la ministre dédiée, est pourtant extrêmement discrète sur cette question qui la concerne tout autant que ses collègues de l'Agriculture et de l'Environnement (Serge Wilmes, CSV). ●



Sven Becker



Taina Bofferding et Paulette Lenert, ce lundi lors d'une conférence de presse

Looking for Lenert

IIII Bernard Thomas

La Spätzekandidatin de 2023 peine à trouver sa place, que ce soit au Parlement ou dans le parti

Paulette Lenert n'aime pas le terme « jeu politique » : « Ech fannen, Politik ass kee Spill ». Puis elle ajoute : « Nu sinn ech vläicht e bëssen e Spillverdiwer... » L'ancienne ministre de la Santé n'a toujours pas trouvé sa place, ni sur les bancs parlementaires, ni dans l'appareil du parti. Elle avait renoncé au poste de cheffe de fraction en 2023 pour des raisons de santé. C'est par dépit qu'elle décline aujourd'hui la présidence du LSAP. « Paulette » se place pourtant toujours au deuxième rang des politiciens les plus populaires, selon le Politmonitor. Si elle a accumulé un prodigieux capital de confiance et de sympathie, elle a du mal à le valoriser politiquement.

« Ech si jo och net ugetruede fir an eng Oppositoun... », dit-elle ce mardi après-midi au *Land*. Elle nuance illico par la seconde mi-phrasede : « ... même si cela en fait naturellement partie ». Bref, elle aurait d'abord dû « retrouver son rôle dans l'opposition », et cela au sein d'une fraction de douze députés, dont chacun garderait jalousement ses prés carrés thématiques. Elle se plaint du « Stempel » de politicien d'opposition, qui ne serait « pas si simple à porter ».

« Ech si jo och net ugetruede fir an eng Oppositoun... », commence à répondre Paulette Lenert

On entendrait sans cesse « la même litanie » : « Pourquoi ne l'avez-vous pas fait lorsque vous étiez au pouvoir ». (Il faut dire que Lenert s'est choisi le dossier, toxique, du logement.) « Je trouve qu'il est difficile de faire bouger les choses depuis l'opposition », constate Lenert. Dans ses fonctions précédentes, que ce soit comme ministre, haute fonctionnaire ou juge, elle aurait eu un tout autre « impact direct », et on l'aurait « davantage prise au sérieux ».

Après avoir affronté une pandémie et une campagne électorale, elle aurait été « complètement à terre », relate Paulette Lenert. Moins d'une semaine après le scrutin d'octobre

2023, la *Spätzekandidatin* signalait qu'elle n'allait pas présider la fraction socialiste. Un choix qu'elle ne regrette pas : « Je recommanderais à chacun qui vient de traverser un tel parcours : Fais un pas en arrière. C'est la seule chose intelligente à faire. » En novembre 2023, un mois après les législatives, une maladie virale chronique se déclare chez elle. Lenert dit avoir « appris à vivre avec », elle se sentirait beaucoup mieux aujourd'hui. Mais pendant une demi-année, l'ex-ministre de la Santé allait très mal, souffrant de migraines et d'une fatigue extrême.

Paulette Lenert s'étant retirée de la première ligne, c'est Taina Bofferding qui a dû combler le vide. Mais la cheffe de fraction manque de punch parlementaire, les députés Sam Tanson (Déi Gréng) et Marc Baum (Déi Lénk) lui volant régulièrement la vedette. « Ces deux-là sont très éloquentes, vraiment excellents », concède Lenert. Cela la réjouirait d'ailleurs, « comme citoyenne et comme socialiste ». Mais, demande-t-elle, pourquoi devrait-on sans cesse comparer Bofferding à Baum ou Tanson, plutôt qu'aux chefs de fraction du DP et du CSV ? La députée

Lenert prend la défense de sa cheffe de fraction. On ne pourrait demander tout et son contraire : « Si nous voulons une leader qui prenne toute la lumière, alors nous devons rester dans l'ombre. Mais cela n'a pas été le choix de Taina. Et je la soutiens dans ce choix. Une équipe n'est forte que si elle réussit à donner une visibilité à un maximum de personnes. »

Si elle était devenue Première ministre, se met à rêver Lenert, elle aurait déclaré la simplification administrative « zur Chefsaach » : Ce serait le dossier le plus difficile, nécessitant une grande maîtrise technique et du « vrai leadership » pour arbitrer entre des intérêts divergents. « Dat ass wierklech Dossiersaarbecht », s'enthousiasme-t-elle. Par son « tempérament », elle serait quelqu'un « qui aime résoudre des problèmes ». Se battre ou provoquer en permanence, cela ne serait pas un style politique « normal » : « Si j'avais voulu pratiquer les arts martiaux mixtes, j'aurais rejoint un club ». Elle est pourtant capable de monter dans le ring. Début décembre, elle a ainsi porté quelques légers crochets à Philippe Wilmes dans l'émission « Klostertext », pointant l'étrange concor-

dance entre les revendications de l'AMMD et le projet Findel Clinic. Face au *Land*, Lenert rappelle que le CSV et le DP avaient « axé toute leur campagne électorale » sur la politique de santé : « À les entendre, on aurait cru que le Luxembourg était le dernier pays du monde, avec un système de santé en train de s'effondrer ». Elle voit dans Philippe Wilmes « la tête du lobby » qui a poussé à une libéralisation de la médecine et à un déconventionnement partiel. L'affaire qui le vise serait donc forcément « politiquement explosive ». En même temps, Lenert avoue être « toujours allergique à ce que des procès soient menés sur la place publique ». Il ne faudrait pas oublier qu'une telle fuite entraînerait « d'énormes conséquences » pour la personne visée.

Paulette Lenert estime que c'est surtout son « authenticité » qui lui a valu sa popularité. « D'un point de vue tactique, ce serait un peu idiot pour moi de dire : 'Puisque je suis dans l'opposition, je deviens soudain quelqu'un d'autre.' » Lenert continue à cultiver son image de marque, celle d'une *Quereinsteigerin*, qui ne se fonde pas dans le moule du parti et ne se conforme pas aux codes poli-

tiques. Ce lundi, Paulette Lenert introduit une conférence de presse en déclarant : « Nous aurions préféré ne pas devoir l'organiser ». Elle retrouve son sujet de prédilection, celui de la résilience aux crises, plaide pour une « culture de la *preparedness* », évoque les *blackouts*, les drones, les actes de sabotage : « Mir brauchen dringend eng Campaigne ! ». L'après-midi, la fraction socialiste fait suivre un communiqué intitulé : « Quand la crise surgit, il est trop tard pour se préparer ».

Le LSAP traverse sa propre mini-crise. Les tensions entre fraction et parti sont relativement anciennes. Elles avaient percé dans un article du *Tageblatt* paru en pleines vacances d'été, dans lequel des « Vertraute der Partei » attaquaient Taina Boffering pour son « Mangel an Führung und Leadership ». Le quotidien d'Esch s'appuyait sur des sources anonymes qui encensaient Ben Polidori comme « unser bester Abgeordneter » et qui avançaient le nom de Nicolas Schmit comme potentiel tête de liste pour 2028, une rumeur que le concerné a illico démentie. Embarrassés de voir étalé en public tant de *Beschass*, les poids lourds du LSAP se sont réunis pour une réunion de crise, s'engageant à un cessez-le-feu.

Ben Streff a failli fragiliser cette entente à la mi-janvier. Avant de quitter son poste de « Parteimanager » (pour rejoindre le ministère de l'Éducation), il a évacué ses frustrations accumulées. Il l'a fait en live dans la matinale de *RTL-Radio*, prodiguant ses conseils en stratégie et distribuant les bonnes et mauvaises notes. Les jeunes députés comme Liz Braz, Ben Polidori et Claire Delcourt ont eu droit à ses louanges, tout comme le vétéran Mars Di Bartolomeo volontaire pour la bataille électorale des Européennes. Streff a surtout rendu un hommage appuyé à ses anciens chefs, les deux coprésidents du parti, Dan Biancalana et Francine Closener, qui auraient fait preuve « d'énormément de courage ». Mais si Streff s'est déplacé dans la matinale, c'est surtout pour fustiger les anciens ministres devenus députés. Ceux-ci devraient sortir de leur « bubble » et être plus présents « sur le terrain », martelait-il. « J'attends d'un député qu'il donne tous les jours 200 pour cent. Certains donnent peut-être 99 pour cent, mais cela ne suffit peut-être pas. »

Des déclarations que Paulette Lenert a peu appréciées. « Je trouve vraiment *krass* qu'on puisse exiger ça de quelqu'un. Je ne veux pas d'une société où les gens se retrouvent sur les rotules. » Et de lancer en riant : « Da géi mol e puer Joer op 200 Pro-

zent, an da schwätze mer nach eng Kéier. » Mais cette demande de « permanent liwweren » n'aurait pas uniquement émané de Ben Streff. Lenert se réfère à l'article paru en été dans le *Tageblatt*, qui aurait été en partie « applaudi » par la direction du parti. « Je sais que cette attente existe, en tout cas au sein du parti, je l'ai bien compris. Cela faisait clairement partie des points abordés lors des échanges en interne l'été dernier. » Elle en aurait « tiré ses conclusions » en renonçant à postuler, de nouveau, pour la présidence du LSAP au prochain congrès qui aura lieu en mars (lire page 4). Mieux vaudrait donner une visibilité à des jeunes, en vue

des prochaines élections. Bref, elle aurait « tourné la page ».

Le parti et Paulette Lenert, décidément, ça fait deux. Le premier camouflet, l'ancienne Vice-Première ministre l'a essuyé en amont du congrès de 2024. En janvier de cette année, Dan Biancalana et Francine Closener avaient officiellement fait part de leur intention de se retirer de la présidence. Les deux ex-ministres Paulette Lenert et Georges Engel manifestaient publiquement leur intérêt. Mais à la surprise générale, le duo dirigeant a fini par changer d'avis, annonçant vouloir rester, au nom de la « continuité ». Un volte-

face qui laissait Paulette Lenert désemparée : « Si on me fait comprendre que la base veut la continuité, en clair, cela veut dire pour moi : Les gens ne veulent pas de toi. »

Paulette Lenert se laisse toutes les options ouvertes par rapport à l'échéance électorale de 2028. Cela dépendrait de son état de santé et de sa « disponibilité mentale », expliquait-elle ce mardi matin à *Radio 100,7*. « Je ne le sais pas, et je m'interdis vraiment de me poser cette question aujourd'hui », répète-t-elle au *Land*. Aucun candidat « naturel » ne s'imposant pour l'instant, la question de la Spëtzekandidatur reste en

suspens. Elle risquera de pourrir l'atmosphère en interne. En attendant, la conjoncture politique pousse doucement les socialistes vers un retour au pouvoir. L'affaiblissement de Luc Frieden et la montée de Gilles Roth rouvrent une nouvelle « Muechtoption » au sein du CSV. L'ex-maire de Mamer a dirigé sa commune pendant 23 ans avec le LSAP. « T'ass keen domme Jong. Hie weess, wéi et geet », disait Francine Closener il y a une année à propos de Roth. Paulette Lenert évoque, elle, les potentiels « Schnëttstellen » tant avec le DP et les Verts, qu'avec « un CSV moins libéral », qu'elle qualifie de « déi normal CSV ». ●

Important ! Tenez votre dossier RCS et RBE à jour. Pour éviter des sanctions.

VOUS ÊTES RESPONSABLE D'UNE ENTREPRISE OU D'UNE ASSOCIATION ?

La loi a changé. Toute entreprise ou association doit s'assurer que ses informations soient **adéquates, exactes et actuelles**.
Assurez-vous dès maintenant de la conformité de vos dossiers RCS & RBE.



Le LSAP n'a pas de leadership. Peu importe, le courant le pousse vers un retour au pouvoir



ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Befreier

Im Mai warnte Premier Luc Frieden in der Erklärung zur Lage der Nation: „D’Weltuerdnung, déi zanter dem Enn vum Kale Krich besteet, ass um Kippen.“ Nun ist sie gekippt. „We are in the midst of a rupture, not a transaction.“ Meinte vergangene Woche der kanadische Premier Mark Carney. Man traf sich auf dem Jahrmarkt der Manager und Minister in Davos. US-Handelsminister Howard Lutnick entschied: „Globalization has failed.“ Seine Investmentbank hat 30 Niederlassungen weltweit.

Die Oligarchen in Washington drohen, Dänemarks Halbkolonie Grönland mit Waffengewalt, Strafzöllen zu annektieren. Fallen die Aktienkurse, kaufen sie und beschwichtigen. Die Rivalitäten spitzen sich zu um die Neuaufteilung der Welt in Einflussphären. Die protektionistischer, undemokratischer, klimateindlicher, kriegerischer werden: rentabler.

Luc Frieden war zwei Tage in Davos. Er warb für Geschäfte in fiktivem Kapital, Maschinenlernen, Datenhandel. Er wollte es mit niemandem verderben. Doch die amerikanischen Freunde machten Angst.

Beim anschließenden Gipfel in Brüssel ertappte das *Luxemburger Wort* einen Opportunisten: „Auch machte sich Luc Frieden die Idee der strategischen Autonomie Europas sehr konsequent zu eigen – wovor er wenige Stunden zuvor noch zurückgeschreckt war“ (24.1.26). Widerwillig muss die Regierung Farbe bekennen. Dann schaut sie sich flehend um in Brüssel, Berlin.

Jahrzehntelang sangen Politiker, Leitartikler das Heldenlied vom freien Westen gegen das Reich des Bösen. „Mir si konfrontéiert mat enger Politik, déi ganz anescht ass wéi an der Vergaangenheet. Wou mer Russland, China, Amerika hunn, déi Dreem hu vu Pouvoir.“ Klagte Frieden. Nannte die USA in einem Atemzug mit dem Lieblings-*Ennemi* Russland, dem neuen Feindbild China. Nach einem außerordentlichen EU-Gipfel zählen die USA nicht mehr zum liberalen, demokratischen Westen.

Trotz Ardenneoffensive, Kennedy und Hollywood bewunderten längst nicht alle Luxemburger die USA. In den Fünfzigerjahren wählten sieben Prozent kommunistisch, in den Sechzigerjahren bis zu 13 Prozent, vor allem Arbeiter, Arbeiterinnen. Segregation, Vietnamkrieg entfremdeten bürgerliche Liberale vom ehemaligen Befreier. Ende der Sechzigerjahre entdeckten Sozialdemokraten im *Tageblatt* den „US-Imperialismus“. Die Friedensbewegung marschierte in den Achtzigerjahren zugleich gegen Moskau und Washington. CSV, LSAP distanzieren sich vom US-Krieg im Irak.

Der große Bruder bleibt ein großer Kunde. Das Kapital in Luxemburg verwalteter Investitionsfonds stammt zu einem Fünftel aus den USA. Im April besucht die Handelskammer die Rüstungsindustrie von Colorado Springs.

Vergangene Woche beriet das Parlament über Venezuela, Grönland. Die Parteien überboten sich mit moralischen Appellen. Die Führungsmacht der Freien Welt wird gerade eine Diktatur mit Pogromen gegen Einwanderer, SA-Terror des ICE. Das gilt als deren inneren Angelegenheiten.

Kleinststaaten fehlen die Mittel, Prinzipien durchzusetzen. Manchmal kaufen sie sich welche. Nur beim Steuerdumping kennen sie Rivalen. Sie sehen in der ganzen Welt einzig Kunden. So schlägt der Krämergeist Wurzeln in der Politik. „De-risking“ von den USA verspricht mehr Geschäfte mit China. Wieder Geschäftsbeziehungen mit Russland – sobald der Donbass russisch ist.

Die Nato dient weniger dem Schutz als der Kontrolle Europas. Die USA wollen nicht darauf verzichten. Vielleicht erzeugen ihre Drohungen einen neuen Integrationsschub in Europa. Europas besitzende Klassen wollen mitspielen im *Great Game* um Märkte, Energie, Rohstoffe. Vielleicht zerbröckelt die Union. Wenn demnächst Rassemblement national, Alternative für Deutschland regieren.

Imperialismus ist für Kleinststaaten gefährlich. Schnell ist man das nächste Grönland. „The story of the international rules-based order was partially false.“ Gestand der kanadische Premierminister. Kleinststaaten wollten die Story glauben. Nun befreien die USA das Großherzogtum erneut. Diesmal von den USA. ● ROMAIN HILGERT

A muer eng Ierfschaftssteier !

IIII Bernard Thomas

Quand le LSAP est dans l’opposition (ce qui n’est pas souvent le cas), il se découvre une tendance à l’introspection et médite sur ses principes. Les membres du LSAP viennent ainsi de recevoir l’ébauche d’un nouveau « Grundsatzprogramm » (exclusivement en langue allemande, jusqu’ici), qui devra être discuté et amendé aux congrès des circonscriptions puis mis au vote au congrès national du 14 mars. Il viendra remplacer l’actuel programme écrit en 2002, durant une autre (courte) traversée du désert.

C’est la jeune garde (Max Leners, Olivier Cano, Sacha Pulli et Maurice Schwarz) qui a tenu la plume, condensant les propositions issus de deux workshops et revisitant le texte de fond en comble. Quelques passages classiques ont été gardés. Le LSAP se présente ainsi toujours comme « eine große linke Volkspartei », prêche toujours la nécessité de « réformes permanentes » et affiche toujours une vision téléologique : « Für uns gibt es nur ein Vorwärts in der Geschichte ».

La mise à jour la plus visible est l’intégration d’une nouvelle valeur dans le programme socialiste : « Fortschritt und Nachhaltigkeit ». Ce binôme ferait partie de « l’ADN » du parti, lit-on dans le *draft*. (Alors que le LSAP a longtemps été connu pour son productivisme et son mépris

pour les écolos.) Le terme « climat » était entièrement absent de la version 2002, il prend désormais une large place. Tout comme la transformation sociale et écologique, en route vers laquelle on devrait éventuellement (« wenn letztendlich nötig und im Interesse des Allgemeinwohls ») passer par des « gezielte Verbote ». Le mot honni est lâché.

Mais c’est un autre passage qui devrait retenir l’attention : « Ein gerechtes nationales und internationales Steuersystem, in dem [...] besonders unproduktives Kapital und Erbschaften besteuert werden, ist für ein faires Verteilen finanzieller Lasten im In- und Ausland unabdingbar ». Le LSAP ose donc toucher au grand tabou des droits de succession (en ligne directe). En 2014, Franz Fayot l’avait osé, après avoir lu *Le Capital au XXIe siècle*, et s’était fait remonter les bretelles en interne. La question trouve peu à peu son chemin dans le *mainstream* socialiste. Tout comme la justice fiscale internationale, longtemps escamotée par une gauche luxembourgeoise, qui s’est embourgeoisée dans la cage dorée de la place financière.

Autant pour les principes. Resterait à voir si une taxe sur l’héritage trouvera son chemin dans le programme électoral 2028. (Quant à l’accord de coalition, n’en parlons pas.) C’est sans doute la « Span-

nung zwischen Zukunftsentwurf und Wirklichkeit », dont parle le « Grundsatzprogramm ». Où on découvre également quelques nouveaux préceptes à l’attention des mandataires : Ils doivent considérer leurs « persönliche ‘Karrierziele’ » comme secondaires, ne pas se soumettre à des « kurzlebige politische Mehrheitsbegebenheiten » et « incarner » les principes socialistes.

Si la tonalité est plus progressiste sur les questions du climat, du logement et de la fiscalité, le *draft* fait passer à la trappe des revendications classiques du mouvement syndical. Le programme de 2002 insistait encore sur la cogestion dans les entreprises et la « Demokratisierung der Arbeitswelt ». La version 2026 n’en souffle mot, et met l’accent sur le *work-life balance*. Plus surprenante encore est la suppression d’un élément-clef de la programmation socialiste : La réduction du temps de travail. Dans le programme de 2002, on lit encore : « Die Sozialisten werden sich wie in der Vergangenheit für die Kürzung der Wochen- und Lebensarbeitszeit einsetzen ». Un passage qui manque dans l’ébauche de 2026. Tout comme le terme « Arbeiter », qui fournit la troisième lettre de l’acronyme du LSAP. On préfère désormais parler de « Arbeitenden », une catégorie dans laquelle on inclut les indépendants. ●



Le droit constitutionnel dans tous ses états

IIII Alex Bodry

Recension du *Précis de droit constitutionnel* que les deux anciens conseillers d’État Georges Wivenes et Paul Schmit viennent de publier

Les révisions constitutionnelles de 2023 ont déclenché une petite avalanche de publications sur une partie jusque-là peu commentée de notre droit. Tout au long de la seconde moitié du 20e siècle, c’est pratiquement un seul ouvrage qui faisait le tour de la question constitutionnelle, à savoir *L’État luxembourgeois* de Pierre Majerus. Cet ouvrage paru en 1948 a fait l’objet de plusieurs mises à jour, et ceci jusque dans les années 1990. Il est bien connu de plusieurs générations de fonctionnaires, puisque « le Majerus » a servi de base pour le contrôle des connaissances lors des différents examens de la fonction publique. Mais il manquait un ouvrage complet et actualisé couvrant les aspects essentiels de notre droit constitutionnel.

Dans les vingt dernières années, d’autres publications ont essayé de combler ce vide. Le débat doctrinal s’est développé grâce au travail de l’université et la parution de nouvelles revues juridiques spécialisées, destinées aux professionnels du droit. Mais ce n’est que dans un passé très récent qu’un véritable engouement pour les questions constitutionnelles s’est manifesté parmi les juristes. La publication de pas moins de cinq ouvrages généraux sur la matière depuis fin 2023 en est l’expression.

Dans l’ordre chronologique, il y a eu d’abord *La nouvelle Constitution annotée* (Larcier, 2023). En puisant dans les documents parlementaires de la réforme constitutionnelle, l’avocat et conseiller d’État, Marc Thewes, retrace la genèse des différentes dispositions constitutionnelles. On y retrouve les différents commentaires apparus au cours de la longue gestation de la refonte de la Constitution. L’ouvrage constitue un outil de travail précieux pour tous ceux qui font des recherches sur l’origine et l’interprétation des textes.

Le second de la course à la présentation de la « nouvelle » Constitution a été Alain Steichen, auteur de plusieurs ouvrages sur des matières juridiques variées. En février 2024, il a sorti son livre *La Constitution luxembourgeoise commentée* (Legitech). Après une introduction générale sur la Constitution, il y fournit une explication détaillée de chaque article du nouveau texte.

Puis, en décembre 2024, c’est au tour d’un autre juriste et conseiller d’État (votre serviteur) de reprendre le sujet de la Constitution et du fonctionnement des institutions à travers la publication de son ouvrage *Le Luxembourg, son régime politique et ses institutions : historique, état des lieux et perspectives* (Éditions Paul Bauler), complété par des commentaires anecdotiques sur son vécu de l’intérieur des institutions.

En 2025 sort, dans la série « Droit constitutionnel européen », une publication corédigée par Marc Thewes et le professeur Francis Delpérée sur le « Droit constitutionnel du Grand-Duché de Luxembourg » (Larcier), une monographie présentant de manière synthétique et dynamique les éléments essentiels de l’organisation institutionnelle et normative du Luxembourg, ainsi qu’une ébauche de sa structure constitutionnelle.

En attendant la publication de l’édition de 2026 (fin janvier/début février)) du livre de Marc Besch, secrétaire général du Conseil d’État, intitulé *Normes et législation en droit public luxembourgeois*, le panier des publications traitant des questions de droit constitutionnel vient d’être complété par un nouveau livre édité en novembre

Rares sont les critiques ouvertes, mais on perçoit l’un ou l’autre regret

2025 : *Précis de droit constitutionnel luxembourgeois, commentaire de la Constitution révisée en vigueur depuis le 1er juillet 2023* (Legitech), dont les auteurs sont Paul Schmit et Georges Wivenes, eux-aussi issus du sérail du Conseil d’État, même s’ils ont entretemps quitté la Haute Corporation. C’est ce dernier ouvrage que nous comptons ici présenter plus en détail.

D’après ses auteurs, l’ouvrage « s’adresse à tous ceux qui, pour des raisons professionnelles ou autres, s’intéressent au contexte constitutionnel luxembourgeois ». L’appréciation du duo Schmit-Wivenes de l’œuvre du constituant est positive. Malgré certaines interrogations qui subsistent, ils estiment « que le nouvel ordonnancement constitutionnel donne au Luxembourg une Loi fondamentale actualisée, adaptée à la vie politique et sociétale moderne ». La plus-value du texte révisé apparaît, selon eux, tant au niveau de la possibilité de mettre en œuvre les principes de l’État de droit que du rétablissement de la cohérence entre le cadre constitutionnel et l’exercice réel des pouvoirs.

Ce jugement positif n’est pas vraiment une surprise dans la mesure où, par leurs fonctions au Conseil d’État, les deux auteurs ont été impliqués dans l’élaboration des avis qui ont eu un impact non négligeable sur le contenu de la refonte constitutionnelle. Longtemps confiné à une attitude extrêmement réticente, le Conseil d’État avait fini par accepter la nécessité d’une révision d’ampleur, notamment dans le souci de mettre fin à une pléthore de changements ponctuels qui risquaient de saper la cohérence générale du texte. Curieusement, le Conseil d’État avait ain-

si, dans son avis de 2012 sur la première proposition de révision globale, poussé le constituant à aller plus loin dans l’adaptation du texte constitutionnel que la réforme sur laquelle ce dernier avait initialement pu se mettre d’accord.

Au lieu de suivre la numérotation de la Constitution, l’ouvrage adopte une logique systémique en présentant les différentes facettes du droit constitutionnel luxembourgeois tout en veillant à mettre en lumière certaines évolutions importantes, une approche qu’on retrouve dans d’autres publications parues sur le sujet.

Par rapport au premier *Précis de droit constitutionnel* que Paul Schmit avait publié en 2009 en collaboration avec Emmanuel Servais, on note quelques évolutions dans la pensée, notamment en ce qui concerne la question de la coutume constitutionnelle. Alors que la première publication estimait encore que « la doctrine ne conteste pas l’existence en droit constitutionnel de la coutume, surtout si elle se présente dans la forme ‘praeter legem’ », la nouvelle publication admet que « la jurisprudence luxembourgeoise omet toute reconnaissance d’une éventuelle coutume constitutionnelle ». Les auteurs arrivent désormais à la conclusion que « même si, au fil du temps d’application de la Constitution de 1868, certaines pratiques institutionnelles ont pu s’établir à côté du texte constitutionnel, il ne saurait être affirmé qu’elles ont acquis le rang de coutume ».

Il est également intéressant de noter que les « objectifs à valeur constitutionnelle » inscrits dans la Constitution de 2023 ne sont pas considérés comme de simples déclarations d’intention politiques, mais se voient reconnaître une valeur juridique. Ce serait donc plus qu’un outil pouvant éventuellement servir à justifier des restrictions aux libertés publiques reconnues. Selon Schmit et Wivenes, le législateur serait tenu à respecter ces objectifs.

Certains articles de la Constitution font l’objet de développements fort détaillés, accompagnés de rappels historiques très utiles. La présentation fournit une description complète et argumentée de l’édifice constitutionnel luxembourgeois, les auteurs ayant résisté à la tentation de dépasser les

limites du droit constitutionnel pour s’aventurer dans le domaine de la science politique. Rares sont les critiques par rapport à l’une ou l’autre disposition constitutionnelle. Tout au plus peut-on percevoir un regret de la part des auteurs de n’avoir pas vu le constituant suivre les avis du Conseil d’État dans plusieurs domaines.

C’est le cas pour l’article 80 de la Constitution qui dispose : « La Chambre des députés peut décider d’avoir recours au référendum dans les cas, sous les conditions et avec les effets à déterminer par la loi ». Le constituant ayant voulu préserver la possibilité pour le législateur de donner un effet contraignant au résultat d’un référendum, il aurait été utile qu’il détermine en même temps comment une telle décision s’intégrerait dans la procédure législative, à l’instar de la procédure prévue en matière de révision constitutionnelle.

Si l’on peut ne pas partager la propension des auteurs à consacrer des développements importants aux symboles nationaux et au détail de la législation sur la nationalité (qui risque de connaître moins de stabilité que la Constitution), il faut, cependant, saluer leur initiative d’établir des liens avec l’actualité récente en examinant, par exemple, la question de la constitutionnalité des vaccinations organisées par le Gouvernement lors de l’épidémie du Covid-19. Les textes des anciennes Constitutions, le plus souvent présentés sous la forme de tableaux comparatifs, complètent la partie descriptive de la publication.

Il s’agit, sans doute, d’un manuel de droit constitutionnel complet, bien structuré, « up to date » qui trouvera à juste titre un large cercle de lecteurs essentiellement auprès des juristes. Il existe toujours le risque que, malgré un petit effort en vue d’alléger la publication par l’insertion de quelques illustrations photographiques, le citoyen lambda soit freiné dans sa décision d’achat par le prix imposé par les éditeurs de telles publications juridiques, prix qui souvent paraissent exorbitants. ●

Georges Wivenes, Paul Schmit, *Précis de droit constitutionnel luxembourgeois*, Legitech, 2025, 638 pages, 89 euros.



Salle de réunion, où siège le Conseil d’État en plénière

« Et geet natierlech em de Patient »

III Xavier Muller

Comment les écrits de Bruno Latour peuvent éclairer le débat sur le système de santé luxembourgeois

Ces derniers mois, que ce soit sur « Kloertext », « Background » ou « Invité vun der Redaktioun », chaque intervenant-e défendait son point de vue sur le système de santé, en mobilisant le même élément de langage : « Et geet natierlech em de Patient... ». Pourtant, ce que les médecins, ministres et directeurs et directrices d'hôpitaux n'expliquent pas, c'est qui est vraiment ce patient. Les travaux de Bruno Latour (1947-2022), philosophe et anthropologue, nous aident à trouver des éléments de réponse.

La dissociation du corps malade

En 2019, Latour est lui-même un patient. Atteint d'un cancer du pancréas, il nous raconte son parcours de soin à l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris dans ce qui sera son dernier livre, *Où suis-je ?* (2021). Le lundi, il consulte un oncologue, spécialiste du cancer. Le mardi, il voit un acupuncteur et le mercredi, une coach de qi gong, suivi d'une consultation chez un néphrologue, spécialiste du rein. Le vendredi, il consulte une cardiologue, spécialiste du cœur.

Au cours de cette prise en charge par différents professionnels de santé, Latour se rend compte que son corps est « découpé ». D'abord, l'oncologue administre la chimiothérapie qui va empêcher la prolifération des cellules cancéreuses. Or, cette chimiothérapie va aussi attaquer ses cellules non cancéreuses, notamment au niveau du rein et du cœur, ce qui oblige Latour à consulter un néphrologue et un cardiologue pour traiter les complications. En parallèle, sa coach de qi gong lui fait envoyer son énergie corporelle dans le muscle du pied droit. Cette expérience met Latour devant l'évidence que le fondement du soin médical aujourd'hui est le « corps biologique » dissocié en organes, muscles et cellules.

Apocalypse personnelle

Pourtant, le cancer du pancréas de Latour n'est pas seulement une prolifération incontrôlée de cellules ni un problème d'énergie intérieure. Il constitue avant tout un « drame de son histoire », pour reprendre l'expression du philosophe Georges Canguilhem dans ses *Écrits sur la médecine* (2002).

Un drame en tant qu'événement grave dans sa vie : « une apocalypse personnelle », écrit Latour. Au corps biologique découpé servant de fondement à la science médicale se substitue donc un « corps vécu » qui échappe au « réductionnisme médical ».

Paradoxalement, c'est l'expérience de la maladie à travers ce corps vécu, cette apocalypse personnelle, qui va permettre à Latour de se resituer dans sa vie et de retrouver un élan vital : « Cela assied... De nouveau, j'ai les pieds sur terre. Je sais où je suis. »

En partant de son expérience de patient, Bruno Latour met en évidence une tension entre ce corps biologique dissocié et le corps vécu dramatique ; entre le cancer biologique comme cellules à développement anarchique et le cancer dramatique comme événement bouleversant dans la vie du malade. Pour lever cette tension, Latour imagine son corps comme un territoire qui n'a pas « d'unicité, de bords, de frontières ». Les médecins, les acupuncteurs et les coaches de qi gong bénéficient tous d'un accès à une partie de ce territoire et peuvent l'analyser, le manipuler et le traiter. Mais ce territoire qui représente le corps malade ne pourra jamais être « couvert » dans sa totalité par ces intervenants.

Cartographies partielles

Quand les ministres, médecins et directeurs d'hôpitaux parlent du patient comme centre de leur préoccupation, il s'agit à chaque fois de leur propre représentation de ce patient. Pour Latour, cette représentation reste une cartographie partielle du territoire du corps malade du patient. Par conséquent, chaque acteur du système de santé ne pourra jamais individuellement connaître ce qui est la maladie et le patient dans sa totalité.

Par exemple, pour l'oncologue de la Pitié-Salpêtrière, le patient est un territoire biologique sur lequel les cellules cancéreuses se répandent sous forme de métastases. Il est donc urgent pour l'oncologue de prescrire les nouvelles chimiothérapies pour éviter que ces métastases envahissent davantage son corps (territoire). Pour les firmes pharmaceutiques, par contre, ce même patient atteint d'un cancer du pancréas est d'abord un

Au « corps biologique » dissocié en organes, muscles et cellules, Bruno Latour opposait le « corps vécu », échappant au « réductionnisme médical »

territoire économique avec une valeur marchande qui leur permet de vendre de nouvelles chimiothérapies. Le patient est aussi un territoire géographique, comme le précise Paulette Lenert (LSAP) dans le « Kloertext » du 4 décembre 2025. L'ancienne ministre de la Santé explique qu'il existe un nombre croissant de patients résidant dans la Grande Région mais travaillant et cotisant au Luxembourg, ayant donc accès au système de santé luxembourgeois.

Les modes d'existence du patient

La discussion actuelle sur la négociation du conventionnement des médecins montre bien que chaque acteur du système de santé définit le patient selon ses intérêts, parle en son nom et prétend savoir ce qui est le mieux pour lui. Pour Latour, il existe autant de territoires de santé qu'il y a d'acteurs et actrices qui interagissent avec le patient. Le patient ne peut donc être défini de manière univoque ; il présente différents modes d'existence qui dépendent de son interaction avec les différents acteurs du système.

Un exemple pour illustrer l'opposition de ces différents modes d'existence du patient est l'innovation en médecine. L'Associations des Médecins et Médecins-Dentistes (AMMD) défend l'argument que l'autonomie tarifaire des médecins a comme objectif d'assurer le financement des innovations en médecine. Cela sous-entend que ces innovations sont nécessaires pour garantir des soins de qualité au patient.

Cette vision de l'innovation n'est pas partagée par tous. Dans une carte blanche sur *RTL* du 8 décembre 2024 intitulée « Méi ass net ëmmen besser », la présidente de l'Association nationale des infirmiers et infirmières du Luxembourg, Anne-Marie Hanff, questionne le positionnement de l'innovation dans le soin. En cas de traitement complexe et innovant, elle propose de d'abord évaluer les potentielles alternatives : « Wat ass zwar technesch méiglech, a wat mécht fir déi Betraffe wierklech Sënn ? » Le choix thérapeutique doit finalement être guidé par le souhait du patient et non par l'innovation médicale. Pour le dire en termes latouriens : remettre en avant le « corps vécu » par rapport au corps biologique.

Un troisième acteur qui contribue directement au développement des innovations en médecine sont les chercheurs et chercheuses. Dans une tribune publiée le 9 décembre 2025 dans *Le Monde*, trois chercheur-euses en biologie et en bio-informatique déplorent que « les outils biotechnologiques sont devenus des objets de croissance économique plus que des objets de soin ». Selon les auteur-ices, ce « dogmatisme technologique » pousse les scientifiques à toujours avancer plus vite et faire des promesses exagérées sans prendre en compte les déterminants majeurs de la santé comme l'environnement et le contexte sociale. Afin de lutter contre cette « marchandisation de la santé » il faut une approche plus sobre de la recherche en santé qui doit être basée sur la transdisciplinarité incluant l'ensemble des acteurs du monde de la santé.

Réorienter notre système de santé

Ces exemples montrent que les acteurs au sein du système de santé utilisent tous une représentation distincte mais incomplète du patient. Le patient existe selon différents modes qui peuvent être scientifique, éthique, économique, technique etc. Un mode d'existence donné va conditionner les actions, priorités et revendications d'un acteur donné ou d'une actrice donnée. Certains vont prendre plus de poids dans la discussion que d'autres, comme le montre l'absence des professionnels paramédicales ou des chercheurs dans le débat actuel. Le dysfonctionnement de notre système de santé n'est pas lié à un problème de financement mais tout d'abord à une désorganisation politique (dans le sens de la distribution du pouvoir parmi les acteurs du système).

Bruno Latour est décédé le 9 octobre 2022. Il avait bien compris l'enjeu du cancer pour une personne quand il écrit : « l'antonyme de corps, ce n'est ni âme, ni esprit, ni conscience, ni pensée, mais mort ». Cette citation nous rappelle que la santé n'est pas seulement une affaire d'expert-es mais revient à ce que chacun de nous se demande : comment je veux vivre et comment je veux mourir ? La réorganisation de notre système de santé ne peut donc pas être basée sur les considérations économiques (performance, efficacité et coût) du rapport 2025 de l'OCDE sur le profil de santé du Luxembourg. Il faut changer radicalement d'analyse politique en identifiant les modes d'existence du patient afin de *réorienter* notre système de santé. ●

Xavier Muller est chirurgien hépato-biliaire et transplantateur hépatique à l'Institut d'Hépatologie de Lyon au sein des Hospices Civils de Lyon. Il enseigne également à la faculté de Médecine de l'Université Claude Bernard Lyon 1 dans le domaine de la philosophie de la médecine et de la technique.



Une patiente en chimiothérapie au CHL



Philippe Glaesener
lors de la
présentation
du rapport
Lux4Defence,
en avril 2025

Sven Becker

« Le quatrième pilier »

III Interview : Pierre Sorlut

Philippe Glaesener,
responsable « Espace &
Défense » chez SES,
sur le recours croissant à
l'opérateur luxembourgeois
de satellites dans le
domaine de la sécurité

d'Land : Monsieur Glaesener, est-ce que Donald Trump à la tête des États-Unis, c'est bon pour les affaires de SES ?

Philippe Glaesener : Je préfère ne pas répondre aux questions politiques. Cela ne dépend d'ailleurs pas d'une personne ou d'une autre. C'est le contexte mondial qui a changé. D'abord, depuis trois-quatre ans, les acteurs de la défense ont des besoins plus importants en communication et autres moyens satellitaires. Ensuite, les budgets, y inclus ceux de l'Otan, ont également énormément augmenté. Enfin, l'espace est devenu un quatrième pilier pour la défense, au-delà de la marine, de l'armée de l'air et des troupes au sol. L'espace est vraiment l'environnement dans lequel les armées se développent.

Notamment les États-Unis, le client de SES le plus important selon les rapports publics...

Les plus grandes armées ont leurs propres moyens satellitaires, mais cela ne suffit plus. Et les nations plus petites n'ont pas de ressources ou de compétences propres pour accéder rapidement à ce nouvel espace stratégique. D'où l'importance de voir comment coopérer, comment également trouver des partenaires commerciaux comme nous.

Quels moyens complémentaires SES peut-elle apporter aux ressources propres des grands États ?

De la communication bien sûr, avec nos capacités commerciales ou celles fournies avec le gouvernement luxembourgeois, via le satellite GovSat-1 existant ou le GovSat-2 à venir (dont le projet de loi a été voté le 21 janvier, ndlr) . Il s'agit de permettre aux états-majors de communiquer avec leurs troupes. Mais nous apportons aussi des réseaux, des compétences, des personnes que nous mettons à disposition pour faciliter l'intégration du satellite dans leur quotidien. Et puis, si l'on regarde vers le futur, il faut envisager l'environnement de l'observation de la Terre et de l'espace sous toutes ses formes. Et l'on se dirige vers une mise à disposition d'une infrastructure relais par satellite permettant la transmission d'images et de données relevées autour du globe en temps réel. Tous ces types d'activités, aujourd'hui, sont sur l'agenda des armées.

Votre périmètre d'activité couvre notamment l'alliance européenne au sein de l'Otan. Comment se sont développées les affaires de votre département, durant ces derniers mois ?

Nous sommes en pleine expansion du fait des besoins des armées en capacités satellites et des augmentations des budgets pour l'Otan. Le gouvernement allemand va par exemple investir 35 milliards d'euros dans l'espace, naturellement pour des activités propres, mais également pour d'autres types de connectivités. Les autres nations font de même. Il y a une volonté de créer un environnement coopératif entre partenaires européens dans l'espace, pour jouir d'une certaine souveraineté par rapport à d'autres nations. Vous pouvez donc en conclure que les affaires dans ce domaine sont en effet en plein essor.

[...]

[Suite de la page 13]

Dans quelle mesure l'intégration d'Intelsat joue-t-elle un rôle ?

Les activités des deux groupes sont très complémentaires. Car dans certains domaines nous travaillions ensemble et dans d'autres nous étions concurrents. Mais de toute façon, dans tous les domaines y inclus gouvernementaux, le volume d'activité a augmenté, aussi bien du côté américain que non-américain.

Comment votre département « activités institutionnelles » a évolué concrètement après la fusion ?

Nous avons été un peu moins exposés aux questions de synergies. Parce que nous manquons de ressources dans ces secteurs et que nous sommes très délocalisés. Nous avons besoin de personnes sur les différents marchés auxquels nous accédons, que ce soit en Europe ou en Asie. Il nous faut une présence locale, notamment pour répondre aux impératifs sécuritaires qui nous sont imposés. Notre staff est amené à croître dans les mois et années à venir. En tout, nous sommes déjà une bonne centaine de personnes (sur 4 000, ndlr) dédiées au secteur gouvernemental et institutionnel, notamment pour développer la sécurisation des communications, avec ce que nous appelons en interne le « sovereign space ». L'idée consiste à approcher la compétence satellitaire au plus proche de l'utilisateur final.

GovSat-2 est sur les rails. Quelle sera la différence par rapport au premier GovSat ?

Notre premier satellite est pratiquement rempli. Le gouvernement et SES ont donc décidé de lancer un deuxième programme. Il apportera plus de capacités et plus de flexibilité. Il bénéficiera de niveaux de sécurité beaucoup plus élevés également, avec une nouvelle bande de fréquence (UHF) utilisée par les armées, surtout pour des petits équipements et d'autres communications sécurisées et robustes. La demande est croissante. Les gouvernements souhaitent un complément « milsatcom » aux moyens de communication qu'ils pourraient avoir sur le marché ouvert.

Dans quelle mesure SES compte-t-elle sur le gouvernement luxembourgeois pour développer ses activités ?

L'État luxembourgeois est un actionnaire de référence chez LuxGovSat et le gouvernement soutient SES, notamment dans ces activités qui sont amenées à se développer à l'international. Les entrées fournies au niveau des différents acteurs gouvernementaux sont d'une grande aide.

L'intérêt porte aussi sur une *onshorisation* de la production de satellites, telle qu'elle a été évoquée par le CEO, Adel Al-Saleh (voir encadré). Quel pourrait être le rôle joué par le gouvernement ici ?

L'État est un partenaire clef. Il nous accompagne très clairement sur la voie de l'expansion. Nous voulons en effet étendre nos capacités à la production de satellites, surtout les nôtres. Parce que le marché exige de la réactivité, par exemple eu égard aux changements et exigences technolo-

« L'espace deviendra une partie importante de notre civilisation »

giques, que les constructeurs de satellites n'offrent pas suffisamment. Et l'État est très intéressé parce que cela amène de nouvelles compétences, comme des ingénieurs, du nouveau business. D'autres entreprises, luxembourgeoises ou étrangères, pourraient en profiter. Tout le monde y gagne.

Adel Al-Saleh explique notamment que des ingénieurs s'installeraient au Space Campus de Kockelscheuer dès le mois de mars. Est-ce que les entreprises partenaires sont suffisamment en nombre ? Quel est le calendrier ?

Je ne suis pas personnellement impliqué dans les détails de la stratégie. Je peux simplement vous dire que : Oui, les travaux ont commencé. Oui, les recrutements sont en cours. Oui, la sélection de partenaires est en train d'être évaluée... et il y en aura.

Vous vous êtes impliqué voilà un an dans le lancement du groupement LuxDefence pour renforcer la base industrielle de défense au Luxembourg. Quel est votre état de satisfaction quant à la mise en place de la stratégie ?

Je crois que ce travail a permis de rendre les besoins de l'industrie luxembourgeoise plus visibles, sur quelques éléments où l'on demandait à l'État de travailler. Cela profite à tout le monde, y inclus à SES. Ce retour économique de l'investissement dans la défense est devenu un message politique clé. Le gouvernement s'engage activement sur cette voie.

Avez-vous constaté, au cours de ces cinq années d'activité à votre poste chez SES, un changement d'attitude vers les solutions militaires ou *dual use* ? Un peu moins de naïveté ?

Je ne parlerai pas de naïveté. Ces dernières années ont montré que l'on avait également besoin en Europe d'une défense souveraine. La géopolitique nous pousse à davantage coopérer au niveau européen. Cela prendra un certain temps, mais nous allons dans la bonne direction. Et la défense dans l'espace est un sujet qui restera, même

si les tensions s'apaisent à court ou moyen terme. Il est primordial de bénéficier de moyens de communication efficaces, d'être en mesure d'observer ce qui se passe pour identifier les situations le plus tôt possible et ensuite informer les décideurs au plus vite des sujets de sécurité au niveau continental. Certaines révolutions (comme la démocratisation des lancements, ndlr) des dernières années dans l'espace font que ce dernier deviendra une partie plus importante de notre système économique, de notre civilisation même, parce qu'on y a accès beaucoup plus facilement que par le passé.

Dans ce contexte, est-ce que le fait d'avoir les États-Unis comme client majeur pose problème aux autres clients de notre côté de l'Atlantique ?

Nos activités américaines ont toujours été complètement séparées des activités européennes, surtout celles qui sont un peu plus confidentielles. Le business défense est, d'une manière générale, un business de sécurité. Nous devons créer des environnements de sécurité qui permettent de mener parallèlement différents projets au quotidien, en toute confidentialité. ●

All in sur l'espace avec SES

Le Premier ministre, Luc Frieden (CSV), a répété à plusieurs reprises ces derniers mois qu'on n'allait « pas construire des tanks au Luxembourg ». Eh bien ce sera des satellites. Le CEO de l'opérateur SES l'a confirmé lors d'une allocution au traditionnel Nouvel An de la Fedil le 15 janvier. Selon Adel Al-Saleh, il s'agira de contrôler davantage la chaîne d'approvisionnement, pour mieux coller aux avancées technologiques. Lors de l'événement dont *Paperjam* s'est fait l'écho, Luc Frieden s'est dit « fier » : « Vous pouvez compter sur nous comme actionnaire, comme pays d'accueil et comme client ! ».

En 2024, les revenus de la transmission de données par satellites offerte par SES ont dépassé pour la première fois les revenus (historiques) de la vidéo. Les solutions « défense » sont devenues déterminantes pour l'opérateur de satellites. Depuis, les membres de l'Otan se sont engagés à consacrer cinq pour cent de leur PIB à l'armée sous la pression du président américain. Le segment gouvernemental pèse pour moitié dans le chiffre d'affaires de SES, soit plus d'un milliard d'euros. Plus d'un tiers des revenus totaux (713 millions d'euros) sont générés aux États-Unis. Sur *RTL Télé*, le patron de l'opérateur de satellites a regretté des « vents contraires », comme le *shutdown* américain, qui ont retardé des projets et quelque peu plombé le chiffre d'affaires 2025. Mais la tendance à la commande publique en matière satellitaire serait en croissance durable. Adel Al-Saleh a en outre jugé que « le gouvernement (luxembourgeois) soutenait SES de manière incroyable ». Selon le rapport *Space Economy* produit tous les ans par l'Agence spatiale européenne (ESA), le Luxembourg est le pays européen qui dépense le plus dans l'espace en pourcentage de son PIB (0,135 pour cent), le troisième au niveau mondial derrière les États-Unis (0,262 pour cent) et la Russie (0,169 pour cent).

L'analyste et gestionnaire d'actifs Davide Leone, cité par *Luxtimes* en novembre dernier, voit le positionnement stratégique de SES dans le militaire comme une opportunité d'investissement : « The cheapest defense stock you can find in Europe ». L'action SES s'échangeait à 6,87 euros ce jeudi... C'est tout de même plus de deux fois plus que le plus-bas atteint en décembre 2024 (2,95 euros). L'État luxembourgeois possède un sixième du capital de l'opérateur de satellites, un tiers des droits de vote. Mardi, le député CSV Laurent Mosar a déposé une question élargie à la Chambre pour savoir comment le gouvernement entendait accompagner le « changement de stratégie de SES », qui ne fera donc plus seulement du *downstream*, mais aussi de l'*upstream*. PSO



Le premier rang au Nouvel An de la Fedil le 15 janvier. Adel Al-Saleh au centre

Croissance en K

IIII Georges Canto

Les revenus du capital croissent inexorablement quand ceux du travail se dégradent de manière spectaculaire



Manifestation de Attac le 1^{er} décembre devant le Bundestag à Berlin

Dans son rapport annuel sur les Tendances sociales et de l'emploi, publié le 14 janvier, l'Organisation internationale du travail (OIT) se réjouit que, malgré les incertitudes économiques et politiques, le chômage n'ait pas augmenté en 2025. Elle déplore néanmoins que la qualité des emplois créés soit en constante détérioration, ce qui pèse sur les rémunérations du travail. Face à cela, plusieurs études parues au même moment ont montré que les dividendes versés aux actionnaires, qui ont déjà atteint un montant record en 2025, pourraient être encore plus élevés en 2026 et en 2027, creusant les inégalités de revenus dans la quasi-totalité des économies développées, notamment en Europe.

En 2025 le taux de chômage mondial était estimé par l'OIT à 4,9 pour cent, sans changement par rapport à 2024. Il ne devrait pas augmenter en 2026, ni en 2027, traduisant « la résilience des marchés du travail face à une incertitude accrue et à un contexte politique en constante évolution ». Pour autant, ce chiffre, dont la faiblesse surprend, est sujet à caution à plusieurs titres. L'OIT reconnaît elle-même que, en raison du manque d'emplois dans certaines économies à faible revenu, de nombreuses personnes n'en recherchent pas (ce qui est une des conditions pour être reconnu comme chômeur au sens du Bureau international du travail) et que le nombre réel de personnes sans emploi s'élève en réalité à 408 millions au lieu de 186 millions, soit 2,2 fois plus, ce qui représente 10,7 pour cent de la population active de la planète.

D'autre part, 2,1 milliards de personnes, soit plus de la moitié de la population active, occupent des « emplois informels », principalement en Afrique et en Asie du sud. Leur proportion, qui avait diminué entre 2005 et 2015, est répartie à la hausse depuis (0,3 point de plus). Par nature, cette catégorie entre mal dans les statistiques du chômage.

L'OIT enregistre par ailleurs plusieurs évolutions préoccupantes, du côté des jeunes et des femmes. Les jeunes continuent de rencontrer des difficultés importantes, leur taux de chômage étant deux fois et demi supérieur à la moyenne « officielle » avec un niveau de 12,4 pour cent en 2025. Vingt pour cent d'entre eux, soit environ 260 millions de personnes, sont des NEET, ni en emploi, ni en éducation, ni en formation. Dans les pays à faible revenu, le taux de NEET approche les trente pour cent. Les femmes ne représentent que deux cinquièmes de l'emploi mondial et ont un quart de chances en moins

En UE, la part des revenus du capital s'élève à 42 pour cent aujourd'hui et pourrait encore augmenter

que les hommes de participer au marché du travail. Leur taux de chômage est supérieur. Et les jeunes femmes sont nettement plus susceptibles que les jeunes hommes d'être NEET (14,4 points de pourcentage de plus).

Pour l'OIT, la situation des femmes ne dépend pas du niveau de revenus des pays, mais « des obstacles, largement liés aux normes sociales et aux stéréotypes, profondément enracinés et durables à l'accès au travail rémunéré ». Les progrès en matière de participation des femmes à la population active se sont essouffés, éloignant la date de réalisation de l'objectif de parité. Si ces constats sont malheureusement récurrents dans les publications de l'OIT, celui sur la qualité des emplois est plus rarement mis en avant. Selon l'Organisation, les emplois « de mauvaise qualité » correspondent à des postes peu qualifiés, précaires et aux conditions de travail difficiles, que les travailleurs acceptent faute de meilleures options. La tertiairisation des économies, associée à de faibles gains de productivité, et l'automatisation sont les principales causes d'une évolution qui ne touche pas que les économies à faible revenu, même si dans ces dernières l'informalité aggrave le phénomène puisqu'elle se caractérise par un accès limité ou nul à la protection sociale, aux droits au travail et à la sécurité de l'emploi.

La médiocre qualité des emplois créés concerne la totalité des secteurs, de sorte que le mouvement des travailleurs entre les différentes activités économiques (qui les pousse à chercher du travail dans des branches offrant de meilleures conditions et perspectives) a été divisé par deux

à l'échelle mondiale au cours des deux dernières décennies. Cette tendance structurelle à la dégradation de la qualité des emplois est souvent accentuée pendant des périodes de ralentissement économique ou de crise sanitaire. Des emplois de moindre qualité sont logiquement moins bien rémunérés, ce qui a une conséquence sur les revenus du travail, dont la progression ralentit. Leur part dans le revenu mondial (52,6 pour cent en 2025) reste inférieure à son niveau de 2019 (53 pour cent) et aucune perspective d'amélioration ne se dessine.

Plus grave, la proportion de la population active mondiale vivant dans l'extrême pauvreté (gagnant moins de trois dollars par jour) qui avait baissé de 15 points entre 2005 et 2015, n'a diminué que de 3,1 points depuis, pour atteindre environ huit pour cent, soit plus de 280 millions d'individus. En 2025, plus des deux-tiers des travailleurs des pays à faible revenu vivaient dans une pauvreté extrême ou modérée (entre 3 et 5 dollars par jour), avec une nette majorité de femmes.

Dans le même temps, les revenus du capital poursuivent, en valeur absolue comme en proportion du revenu mondial, une croissance inexorable, surtout visible dans les économies développées puisque les intérêts et les dividendes sont principalement perçus par des résidents de ces pays. Dans l'UE, où la part des revenus du travail se situait autour de 61-62 pour cent entre 1995 et 2007, elle a diminué de 3 à 5 points entre 2008 et 2019, avant de se stabiliser aux environs de 58 pour cent. La part des revenus du capital est donc de quelque 42 pour cent aujourd'hui et pourrait encore augmenter.

Selon une étude d'Allianz Global Investors publiée le même jour que le rapport de l'OIT, les dividendes versés par les groupes de l'indice européen Stoxx 600 pourraient atteindre 454 milliards d'euros en 2026, soit une hausse de quatre pour cent par rapport à 2025, portée notamment par les groupes financiers. Une hausse encore plus marquée est prévue en 2027, les bénéfices 2026 des membres du Stoxx 600 étant attendus en hausse de dix pour cent. Si le cours de l'indice a grimpé de plus de cinquante pour cent au cours des cinq dernières années, son rendement total, qui prend en compte à la fois la progression de sa valeur et les versements de dividendes, dépasse les 80 pour cent.

En France une étude de l'École de management de Lyon montrait que, malgré une baisse de 12,4 pour cent des profits des sociétés de l'indice

CAC40 en 2024, leur distribution de dividendes est restée identique en 2025. La proportion des bénéfices reversés aux actionnaires (hors rachats d'actions) est ainsi passée de 42 à 48 pour cent en un an. Se trouve ainsi confirmée une tendance structurelle, selon laquelle « le mouvement de financiarisation a progressivement placé la distribution de dividendes au centre des orientations stratégiques des entreprises ». Pour preuve, le montant des dividendes versés a été multiplié par vingt en valeur nominale entre 1995 et 2024, alors que le niveau des prix n'augmentait que de 56 pour cent.

Dès lors on peut craindre que certaines économies de l'U.E, voire l'économie européenne dans son ensemble, n'adoptent une « croissance en K », une représentation apparue sur les réseaux sociaux en 2020 quand on s'interrogeait sur la sortie de la crise du Covid-19. De façon générale, une évolution en forme de K, après un choc (politique, économique ou technologique) qui touche à un moment donné l'ensemble de la société, désigne une situation où différentes parties de l'économie évoluent dans des directions opposées : certaines connaissent une forte croissance tandis que d'autres stagnent ou régressent.

Appliquée à la distribution de revenus, la partie haute du K représente l'évolution des revenus des ménages dont la situation s'améliore après le choc, grâce au rebond des marchés financiers et à l'augmentation des revenus du capital, tandis que la partie basse désigne ceux, principalement des salariés, dont les rémunérations stagnent ou sont orientées à la baisse en valeur réelle. On parle aussi de « société à deux vitesses ». Le concept a été popularisé par Peter Atwater, professeur à l'université de Williamsburg en Virginie, et président de Financial Insight, une société qui étudie les différents segments de la société américaine, traditionnellement très inégalitaire mais où l'écart entre ceux qui prospèrent et ceux qui stagnent ou déclinent atteint des niveaux inédits. Dans ce pays l'expression « en forme de K » est désormais entrée dans le langage courant et s'applique à toutes sortes de situations de divergence.

En Europe l'écart entre les deux « mâchoires » du K est moins marqué qu'outre-Atlantique mais il pourrait s'élargir, car l'OIT prévient que l'IA et l'automatisation pourraient exacerber les difficultés d'une partie de la population, en particulier les jeunes diplômés des pays à revenu élevé à la recherche de leur premier emploi dans des professions hautement qualifiées. ●

Une question de souveraineté

IIII Gaston Trauffler*

La compétitivité, c’est d’abord assurer un approvisionnement énergétique

Lors de la réception du Nouvel An de la Fedil, mi-janvier, le Premier ministre Luc Frieden a affirmé que 2026 devait devenir « l’année de la compétitivité » pour le Luxembourg. Cela n’a pas sonné comme une formule de circonstance, mais comme un signal d’alerte. L’Europe perd du terrain économique et le temps de la complaisance est révolu. Ce diagnostic mérite d’être pris au sérieux. Mais derrière l’appel politique se cache une réalité plus exigeante encore : renouer avec la compétitivité suppose des choix difficiles et un degré de courage politique que l’Union européenne n’a, jusqu’ici, pas pleinement assumé.

L’analyse du Premier ministre est sans ambiguïté. L’architecture qui a structuré l’après-guerre froide se fragilise à une vitesse inédite. Pour une petite économie ouverte comme le Luxembourg, il ne s’agit pas d’un débat théorique, mais d’un risque économique majeur. Sous la pression conjuguée des États-Unis et de la Chine, l’UE traverse l’un de ces moments rares, depuis la Seconde Guerre mondiale, où elle peine à identifier clairement ses alliés et les dépendances sur lesquelles elle peut encore s’appuyer.

Si le Premier ministre n’a pas cité d’exemple sectoriel précis, cette ambiguïté stratégique apparaît clairement dans le domaine de l’énergie, un sujet

central pour l’industrie. Après l’invasion de l’Ukraine par la Russie en 2022 et la réduction massive des livraisons de gaz russe, l’Europe a dû agir dans l’urgence pour éviter un choc économique majeur. La décision de se détourner des approvisionnements russes était stratégiquement justifiée : le gaz russe, qui représentait près de cinquante pour cent des importations européennes avant la guerre, n’en comptait plus qu’environ douze pour cent à l’automne 2025, l’Union s’étant engagée à y mettre fin d’ici 2027.

La Commission européenne avait pourtant envisagé cette transition autrement : diversification des sources, réduction de la demande, développement d’alternatives. Faute d’une action suffisamment déterminée sur ces trois axes, l’Europe n’a pas supprimé sa vulnérabilité stratégique ; elle l’a déplacée, passant d’une dépendance à un régime autoritaire imprévisible à une dépendance croissante envers un allié devenu lui-même plus incertain. En 2021, les États-Unis ne représentaient qu’environ cinq pour cent des importations européennes de gaz naturel liquéfié (GNL) ; cette part atteint aujourd’hui près de 27 pour cent et pourrait, à l’horizon 2030, atteindre 75 à 80 pour cent si les tendances actuelles se confirment. Dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes entre l’UE et l’administration Trump,

« *Un déficit de courage politique* »

il n’est pas exclu que l’énergie devienne, à terme, un levier de pression politique.

Ce constat dépasse la seule question énergétique. Il révèle un déficit de courage politique : celui d’innover dans notre manière de légiférer, d’ouvrir de nouvelles voies d’investissement, de repenser nos approvisionnements énergétiques et en matières premières, et de permettre à l’industrie de réduire ses dépendances. C’est ce même déficit qui menace aujourd’hui la capacité de l’Europe à inverser la trajectoire du déclin industriel et à faire de la compétitivité une réalité, et non un simple objectif affiché.

L’approche actuelle de la régulation européenne, notamment depuis le second mandat de la Commission présidée par Ursula von der Leyen, met l’accent sur la « simplification » — allègement des charges et rationalisation des règles. Cette orientation répond à une frustration réelle des entreprises, mais elle ne doit pas être confondue avec le courage politique ni avec une véritable innovation législative et institutionnelle. La vérité est plus inconfortable : la simplification consiste souvent à corriger des règles qui n’auraient jamais dû être adoptées telles quelles. Ce dont l’Europe a besoin aujourd’hui, ce n’est pas seulement de moins de règles, mais d’une innovation réellement disruptive dans sa manière de légiférer et de gouverner.

La disruption survient lorsqu’une innovation remplace un modèle existant. En matière réglementaire, elle apparaît lorsque la législation ne se contente plus d’ajuster l’existant, mais remet en cause des orthodoxies et redéfinit la manière dont la gouvernance s’exerce. Le courage requis n’est donc pas celui du démantèlement, mais celui de la construction : bâtir de nouvelles architectures juridiques capables de soutenir le renouveau industriel, d’aligner capacités industrielles et objectifs climatiques, et de positionner les entreprises européennes dans un monde où la sécurité économique devient un facteur politique central.

Si le mot courage a un sens en matière de politique industrielle, il ne réside ni dans des simplifications ponctuelles ni dans la multiplication de stratégies correctrices. Il réside dans la capacité à rompre avec des réflexes devenus inadaptés et dépassés. Si cette rupture ne doit pas rester abstraite, elle se traduit par des choix politiques précis, qui appellent un courage assumé. Au moins quatre actes s’imposent. Le premier acte de courage consiste à assumer que la base industrielle européenne doit être reconstruite, et que cela relève d’un choix politique. Pendant des années, l’industrie a été traitée comme une variable d’ajustement — tolé-

rée lorsqu’elle s’adaptait, ignorée lorsqu’elle disparaissait. Une politique industrielle crédible commence lorsque la capacité à produire en Europe redevient un objectif en soi, assorti des moyens nécessaires — financiers, réglementaires et infrastructurels.

Le deuxième acte de courage consiste à reconnaître et à corriger des politiques de protection du climat, menées en solitaire et insuffisamment articulées avec l’industrie, qui ont déjà entraîné une perte de capacités productives. Or, une Europe désindustrialisée ne peut ni garantir son autonomie stratégique et ses capacités de défense, ni réussir la transition énergétique. Sans industrie, les politiques européennes — climatiques, énergétiques, sociales et de sécurité — cessent d’être des politiques de souveraineté pour devenir des politiques de dépendance.

Le troisième acte de courage consiste à traiter la sécurité d’approvisionnement comme un enjeu industriel central. L’énergie et les matières premières critiques structurent directement la compétitivité. Une politique industrielle ou commerciale moderne ne peut dissocier l’accès au marché intérieur de la sécurisation des flux qui l’approvisionnent. Cela implique de diversifier les sources, de conclure de nouveaux accords commerciaux et d’assumer que l’accès au marché intérieur devienne conditionnel au comportement des pays tiers sur les matières premières critiques.

Le quatrième acte de courage consiste à admettre que la question de la préférence européenne est devenue incontournable dans l’action publique. Elle appelle toutefois à une approche différenciée, fondée sur des critères clairs et sectoriels, afin de soutenir les capacités industrielles européennes sans restreindre l’accès des entreprises aux technologies de pointe ni aux chaînes de valeurs mondiales. Pour autant, la commande publique se doit de contribuer à aligner davantage les dépenses publiques avec les objectifs de compétitivité, de résilience et de souveraineté industrielles.

Ces actes de courage déplacent le centre de gravité de la politique industrielle européenne. L’Union s’éloigne d’une logique d’empilement de standards trop ambitieux et poursuivis de manière isolée pour assumer un renouveau industriel : reconstruire des capacités, sécuriser des chaînes de valeur et orienter les investissements et les échanges. Non pour se replier sur elle-même, mais pour peser à nouveau dans un monde où la compétitivité est devenue un enjeu de souveraineté.

Faire de 2026 « l’année de la compétitivité » ne peut rester une bonne résolution de début d’année. Elle doit devenir un moment de décisions courageuses et d’actions assumées. Mais ce courage ne relève pas seulement des gouvernements : il dépend aussi des électeurs, car le courage politique n’existe que s’il est reconnu et récompensé aux urnes. La compétitivité ne se décrète pas ; elle se construit, par des choix assumés et un courage partagé. ●

*Gaston Trauffler est ingénieur diplômé de l’ETH Zurich. Il exerce les fonctions de responsable des politiques industrielles au sein de la FEDIL.



Luc Frieden lors de la cérémonie de la Fedil le 15 janvier



Rätselhafter Glanz

Feuilleton

IIII Frédéric Braun

Die Kirche von Rindschleiden stammt vermutlich aus dem 10. Jahrhundert

Um 1535 lässt der einst mächtige Deutsche Orden in Rindschleiden ein gotisches Schiff errichten und mit Fresken ausmalen

Wie gewaltige Eichenkronen erheben sich die rot- und ockerfarbenen Gewölbe über zwei Säulen und gliedern die dreischiffige Pfarrkirche in zwei Joche. Das vordere wird von einem einfachen Kreuzgewölbe überspannt, das hintere von einem komplexen Netz aus Liernen und Tiercerons, jenen diagonal verlaufenden Rippen, die in der Gotik zu kunstvollen Stern- und Netzgewölben führen. Die Gewölbe ziehen sich wie ein filigranes System über den gesamten Raum und lenken den Blick immer wieder auf die Schlusssteine, die mit einer Pietà, einem heiligen Bartholomäus, einem Sonnengesicht oder einem Menschenkopf geschmückt sind.

An den Seiten fallen die Bögen auf Schlussfiguren, von denen einige, darunter ein Sankt Hubertus, noch erhalten sind. Mittig münden sie in die Säulen, deren Kapitelle besondere Geschichten erzählen: Das rechte zeigt eine rätselhafte Maskenszene. Ein Ritter und ein Mönch ziehen einer Maske die gespaltene Zunge heraus. Wahrscheinlich ein Hinweis auf den Ordnungsanspruch durch weltliche und geistliche Macht. Das linke Kapitell stellt den heiligen Hubertus auf der Hirschjagd dar, das Tier mit dem Kreuz im Geweih.

Plötzlich erlöschen die Scheinwerfer erneut, bereits nach wenigen Minuten. Der Bestechungsversuch mit einer Zwei-Euro-Münze am Zeitschalter bleibt offenbar wirkungslos. Wie die göttliche Gnade ist auch das Licht in Rindschleiden eine Seltenheit. Im Halbdunkel der Kirche versuchen wir dennoch, uns einen Eindruck von den eben noch leuchtenden Fresken zu verschaffen, die nun wieder ins Dämmerlicht zurückgetreten sind.

Im Dezember 1952 wurden sie zufällig wiederentdeckt: Bei Renovierungsarbeiten kratzten Maler den Putz von den Innenwänden und stießen auf Farbschichten. Die knapp 170 Quadratmeter umfassenden Malereien bilden

Die 170 Quadratmeter umfassenden Malereien bilden das größte zusammenhängende Freskenensemble Luxemburgs

das größte zusammenhängende Freskenensemble Luxemburgs. Zunächst traten an der Turmwand Reste eines Abendmahls zutage sowie Einzelszenen in den Gewölbefeldern, darunter der heilige Willibrord, alttestamentarische Szenen wie die Auferstehung Lazarus, ein Zyklus von Legenden von Joachim und Anna, das Manna in der Wüste und Heiligenfiguren wie die Diakone Stephanus und Laurentius im Chor.

Pfarrer Alois Herber alarmierte sofort die Behörden, und Fachrestaurator Edmond Goergen aus dem Staatsmuseum machte sich umgehend auf den Weg nach Rindschleiden. Der Archäologe Ernst Rink und Bischofskoadjutor Léon Lommel gehörten ebenfalls zu den ersten, die die Fresken untersuchten. Die Bedeutung des Fundes war sofort klar: Hier hatte man ein seltenes mittelalterliches Zeugnis wiederentdeckt, wie es in Luxemburg sonst kaum zu finden ist.

Überraschenderweise sind die Fresken im Chor zugleich das älteste und wertvollste Zeugnis der Kirche. Im 15. Jahr-

hundert war der Chor, ebenfalls mit einem einfachen Kreuzrippengewölbe versehen, bis zum Boden vollständig ausgemalt. Große Teile der Malereien gingen jedoch im 18. Jahrhundert und bei einer Renovierung im Jahr 1936 verloren. Um die Fenster zu vergrößern, riss man das mittlere Register unwiederbringlich auf. Vermutlich waren die Wände bereits damals weiß übertüncht, denn im Barock wurden helle, klare Kirchenräume bevorzugt.

Besonders schmerzlich ist der Verlust des hinteren Gewölbeteils direkt über dem Altar, der vermutlich die zentrale Darstellung (Christus oder das Heilige Lamm) zeigte. Das linke Gewölbe ist von besonderer Bedeutung, da dort der Stifter Philip von Elffingen kniend vor Petrus dargestellt ist. Darüber spannt sich, wie auf den drei übrigen erhaltenen Gewölben, ein Sternenhimmel: ein Engel mit Weihrauchschwenker, der beflügelte Evangelist Matthäus mit krausem Haar in schöner Robe und daneben der Adler des Johannes. Nur für den Priester sichtbar, verbirgt sich im hinter dem Chorbogen liegenden Gewölbe die Krönung Mariens. Rechts daneben ersticht der heilige Georg zu Ross den Drachen, während im unteren Register bruchstückhaft Kreuzstationen zu erkennen sind.

Die Kirche von Rindschleiden stammt vermutlich aus dem 10. Jahrhundert. Obwohl sie heute dem heiligen Willibrord geweiht ist, gibt es keine Belege für eine Gründung durch ihn. Frühere Patrozinien galten etwa „allen lieben Heiligen“ oder dem heiligen Christophorus. Die erste urkundliche Erwähnung datiert vom Jahr 959; ein direkter Zusammenhang mit Echternach ist damit auszuschließen. Nach heutigem Forschungsstand wurde die Kirche von den Herren von Esch-Sauer gegründet und gehörte kirchlich zum Bistum Trier. Pilgerreisen nach Echternach sind jedoch bereits im 12. Jahrhundert belegt.

[Fortsetzung von Seite 17]

Die Architektur der Kirche zeigt mehrere Bauphasen: eine ursprüngliche romanische Kirche, einen später romanischen Turm, einen spätgotischen Chor aus dem 14. Jahrhundert und die Verbreiterung zur dreischiffigen Hallenkirche im Jahr 1535 (wie ein Schlussstein belegt).

Rindschleiden selbst war nie mehr als ein kleines Dorf mit wenigen Häusern, was die prachtvollen Fresken im Innern umso erstaunlicher macht. 1431 erwarb Philip von Elffingen die Pfarrkirche und übertrug sie dem Deutschen Orden, dessen Komtur er in Luxemburg wurde. Um 1434 begann er mit dem Umbau der romanischen Kirche und ließ den gotischen Chor errichten, in dem er selbst verewigt ist. Der Rest der romanischen Apsis ist noch heute sichtbar. Elffingen war ein wohlhabender Mann, der sogar als Schuldengarant für Elisabeth von Görlitz fungierte und im Umfeld Kaiser Sigismunds in Nürnberg mit zeitgenössischer Kunst in Berührung kam. Er starb 1440. Erst rund ein Jahrhundert später ließ der Deutsche Orden Kirche und Fresken vollenden. Warum ausgerechnet hier, an einem nahezu vergessenen Ort, bleibt eines der großen Rätsel von Rindschleiden.

Der Deutsche Orden, ursprünglich im Heiligen Land gegründet, errichtete später im Baltikum einen eigenen Ordensstaat. Mit der Marienburg (Malbork) verfügte er über einen der mächtigsten Herrschaftssitze des Mittelalters. Nach der Niederlage in der Schlacht bei Tannenberg/Grünwald 1410 und weiteren Rückschlägen verlor der Orden zunehmend an politischem Einfluss. Schließlich zog er sich aus der weltlichen Herrschaft zurück und konzentrierte sich in anderen Regionen, darunter Luxemburg, auf kirchliche, soziale und wirtschaftliche Aufgaben. Im Luxemburger Stadtteil Grund betrieb er ein Bürgerhospital. Dennoch bleibt die Frage: Warum investierte er ausgerechnet in diesem kesselförmigen Dorf derart massiv?

Nichtsahnend drücken wir den Knopf eines Sprechautomaten neben dem rechten Seitenaltar. Unter dröhnen der Orgelmusik erzählt eine erdige Stimme von vorchristlichen Menschenopfern an diesem Ort. Wir drücken auf „Stopp“. Die Erzählung stammt aus Nikolaus Gredts *Sagenschatz des Luxemburger Landes*, in dem die Gründung der Kirche dem heiligen Willibrord zugeschrieben wird. „Aber die Heiden lachten über seine Predigten“, heißt es dort. Willibrord habe die Götzenbilder gestürzt

und seine Hand ins Feuer gehalten, worauf dieses erlosch. Und mit ihm das Licht?

Heute beeindruckt dieser frömmelnde Ton in Rindschleiden niemanden mehr. Die Bewohner sind längst tot; als letzter starb 2016 Abbé Adolphe Goffin. Mit Diva Romaine Zieser, die ein Jahr zuvor ihr kokettes Bistrot MiRo nebenan eröffnet hatte, liegt jedoch wieder eine gewisse Spannung in der Luft. Ohne die Kirche verlöre das Café seinen Reiz; ohne das Café kämen umgekehrt viele Besucher der Fresken nie in Versuchung. Das Bistrot MiRo lebt von diesem Gegensatz: dort die dunkle Höhle des Patriarchats, hier die warme Stube einer Marlene-Verehrerin. Dort die Verführerin, hier der Versuchbare?

Ganz so einfach ist es freilich nicht. Und es ist keineswegs das erste Mal, dass Rindschleiden durch eine Frau ins Rampenlicht rückt. Die vorangegangenen Ausführungen stützen sich wesentlich auf die Studie von Blanche Weicherding-Goergen¹. 1940 in Luxemburg-Stadt geboren, erlebte sie als Jugendliche die Wiederentdeckung der Fresken hautnah. Als Tochter des Restaurators, Malers und Resistenzlers Edmond Goergen prägte dieses Erlebnis sie nachhaltig. Sie studierte Archäologie und Kunstgeschichte an der École du Louvre in Paris und schloss mit einer Arbeit über die illuminierten Handschriften der Nationalbibliothek ab.

Die Idee einer Monografie über Rindschleiden beschäftigte sie lange. Zu spärlich erschienen ihr die historischen Quellen. Doch die frühe Erfahrung ließ sie nicht los: „C'est en m'emmenant dès l'âge de douze ans à Rindschleiden, en me laissant monter près de lui sur les échafaudages, qu'il m'a appris à aimer l'archéologie médiévale, l'histoire de l'art, la restauration et la conservation des monuments historiques (...)“, schreibt sie anerkennend über ihren Vater. „Ces fresques m'ont si profondément impressionnée et elles ont si sensiblement marqué la direction de mes études, qu'il était presque un devoir pour moi d'écrire cette monographie.“

Dass das im Eingangsbereich ausliegende Informationsblatt zwar aus ihrem Buch zitiert, ihren Namen jedoch verschweigt, ist ein weiteres Detail, das Romaine und ihrem nebenan gepredigten „Evangelium der Nacht“ Recht zu geben scheint. Doch entscheidender ist etwas anderes: Rindschleiden geht uns alle an. Oder anders gesagt: Die Fresken haben uns kaum noch etwas mitzuteilen, wenn

Die Fresken haben uns kaum noch etwas mitzuteilen, wenn wir das biblische Vokabular, das zu ihrer Entschlüsselung nötig ist, nicht mehr beherrschen

wir das biblische Vokabular, das zu ihrer Entschlüsselung nötig ist, nicht mehr beherrschen.

Vielleicht liegt hierin des Rätsels Lösung. Vielleicht pflanzte jemand vor fünfhundert Jahren, als der Deutsche Orden nur noch ein Schatten seiner selbst war, bewusst ein solches Kunstwerk in die Öslinger „Wüste“. Vielleicht hat auch Dan Brown eine Theorie. Zwar ranken sich um den Deutschen Orden keine Legenden verschollener Schätze wie um die Templer – aber wer weiß: Vielleicht ist Rindschleiden Teil eines europaweiten Koordinatensystems, dessen Linien man nur verbinden muss, um den Gral zu finden...

Wir jedenfalls halten uns lieber an den kulturwissenschaftlichen Appell, der von Rindschleiden ausgeht. „La fresque est un art local par excellence“, schreibt Blanche Weicherding-Goergen. In Luxemburg ist dieses Lokale besonders fragil: Es gab (mit Ausnahme Echternachs) keine Malerwerkstätte, vieles ist verschwunden, mittelalterliche Glasfenster sind selten, Tapiserien ebenso. Fresken lassen sich nicht einfach entfernen. Oder doch: In Rollingen, wo der Deutsche Orden ebenfalls Schirmherr einer mit Fresken ausgestatteten Kirche war, wurde das Gebäude abgerissen. Umso bedeutender ist, was in Rindschleiden geblieben ist. Und umso größer ist das, was hier auf dem Spiel steht. ●

¹ Weicherding-Goergen, Blanche: *Rindschleiden: monographie de l'église paroissiale*. Imprimerie Saint-Paul, 1974



Im Dezember 1952 wurden die Malereien zufällig wiederentdeckt

Oliver Halmes



Le monde
ouvrier
contemporain,
rarement
montré au
cinéma

UFO Distribution

FILM MADE IN LUXEMBOURG

L'enfer du travail

IIII Loïc Millot

Coproduit par Les Films Fauves, *Grand ciel* exhume la lutte des classes

Au sein d'un univers de béton privé d'horizon, le titre prend une évidente tournure ironique. On ne saurait en effet être plus matérialiste, plus terre-à-terre, que *Grand ciel*, le premier long-métrage du Japonais Akihiro Hata, qui chemine dans la boue et la poussière des chantiers, s'enfonce dans l'obscurité des sous-sols, hurle au travers des assauts répétés et assourdissants des marteaux-piqueurs. Bienvenue dans le milieu impitoyable du BTP, où les corps des ouvriers sont autant besognés par leurs outils qu'ils sont mis au travail, de jour comme de nuit. On songe, en y pénétrant, au premier vers qui ouvre le troisième chant de *La divine comédie* de Dante : « Vous qui entrez, ôtez tout espoir... ».

Tourné sur trois sites, en Ile-de-France, en Lorraine et au Luxembourg, *Grand Ciel* a ce rare mérite de mettre en lumière des méfaits dont on parle (trop) peu. Le film s'avère particulièrement dense, évoquant le recours au travail clandestin sur les chantiers, les accidents du travail (dont la France possède le taux le plus élevé d'Europe dans le BTP), mais aussi, plus positivement, les nouveaux moyens d'organisation collective dont dispose le prolétariat de notre temps, hors de la tradition syndicaliste. Ainsi le film a pour sujet l'actuelle condition ouvrière, avec ses paradoxes, ses contradictions, ses aspirations à une vie meilleure. Étendus et bruyants, peuplés de gyrophares et de gilets fluorescents, les chantiers inscrits dans nos paysages ne passent pas inaperçus. Le sujet est pourtant peu représenté au cinéma et n'occupe pas les grands titres des médias : « Ce sont des histoires qui sont rarement racontées, pas seulement au cinéma, mais de façon générale, avec ses travailleurs invisibilisés. Je crois que la tâche du cinéma est justement de rendre visible l'invisible. », confie Akihiro Hata. Ses deux précédents courts-métrages exploraient déjà le monde du

travail : à travers les employés d'une centrale nucléaire dans *Les invisibles* (2012) et ceux d'une coopérative agricole dans *À la chasse* (2016). Pour *Grand Ciel*, le cinéaste, qui vit depuis vingt ans en France et s'apprête à tourner son prochain film au Japon, s'est rendu sur des chantiers à la rencontre d'ouvriers du BTP, tout en puisant dans ses souvenirs d'enfance lorsqu'il errait la nuit sur des sites industriels. C'est à Villejuif, puis à Ivry que Akihiro Hata a repéré le site qui est depuis devenu le foyer dramatique du récit : une immense tour en construction, dénommée Grand Ciel, présentée comme la pointe en matière d'écoresponsabilité et de high-tech... Certaines vues du site ont été reconstituées au Luxembourg, en studio. Pour les habitations collectives, le film a été tourné à Hayange en Moselle, conformément à la volonté du cinéaste de filmer dans une région marquée par l'histoire industrielle. Certains arrière-plans dévoilent les hauts-fourneaux de la ville, ou l'imposant viaduc qui la traverse et sous lequel se trouvent des logements. Ici, l'histoire de *Grand Ciel* trouvera assurément une résonance particulière.

Si *Grand Ciel* a valeur collective, il n'est heureusement jamais choral, tant la réalité professionnelle n'échappe pas à des formes d'autorité et de hiérarchisation plus ou moins avouées (et admises), même lorsque ses composants appartiennent à une même classe sociale. Les rivalités internes, les appétits individuels, le rêve d'ascension sociale façonnent une communauté de travailleurs vulnérables et à vif, pouvant à tout moment implorer en raison de la fatigue, des risques encourus et de l'exploitation sans issue à laquelle ils sont confrontés. Un portrait de classe qui doit cependant être nuancé par des aspects conviviaux, où le cosmopolitisme porterait l'avenir d'un possible vivre-ensemble. Parmi les différents personnages que l'on rencontre, le récit suit de près Vincent (Damien Bonnard), nouveau venu taiseux aux yeux globuleux, qui trime pour faire vivre sa famille. Par son intermédiaire, le spectateur pénètre en profondeur dans la psychologie et la condition sociale d'un ouvrier du bâtiment, père de famille. Rares moments arrachés à l'enfer du travail, la relation avec son fils émeut, évoquant ainsi le cinéma néoréaliste de Vittorio De Sica (*Le Voleur de bicyclette*, 1948), quand l'âpreté du travail sur le chantier fait songer par moment à l'éprouvant *La classe ouvrière ira au paradis* (1971) d'Elio Petri. Mais Akihiro Hata n'en reste pas à cet état de fait, ni se cantonne au naturalisme. À la tradition occidentale du réalisme social, le cinéaste ajoute la tradition japonaise du fantastique, Akihiro Hata citant notamment Kiyoshi Kurosawa, chez lequel Bonnard a récemment endos-

sé son premier rôle principal (*La Voie du serpent*, 2024). Grâce à cet habile mélange des genres, Hata transforme une immense tour de béton en une figure monstrueuse, un ogre mangeur d'ouvriers, dans la sensibilité animiste japonaise. « J'ai imaginé un rapport mystique à ce lieu, qui peut être vivant, avoir une âme et respirer, ce qui tout à fait normal dans ma culture natale », admet le cinéaste, qui a par ailleurs songé à Andreï Tarkovski. « Au début du processus de création, j'ai remarqué que beaucoup de personnes en Europe avaient des difficultés à imaginer un chantier qui mangeait des ouvriers ; ils pensaient qu'il allait avoir une bouche et des bras... Il a fallu les convaincre que cela était possible. » La tour anthropophage comme métaphore du néolibéralisme, d'un système dévorant et autodévorant. Grand Ciel est le nom du quartier high-tech fraîchement sorti de terre qui recèle, dans ses fondations, un cimetière d'ouvriers. L'évolution technologique de notre monde, nous souffle le cinéaste dialecticien, repose sur une effroyable exploitation humaine, comme le mythe américain s'élevait sur le refoulement d'un cimetière indien dans *Shining* (1980). À la dématérialisation des esprits, le cinéaste répond par une nécessaire re-matérialisation du réel.

Outre sa capacité à métamorphoser le réel, le fantastique de *Grand Ciel* est intéressant pour ce qu'il ne montre pas. Jamais on ne perçoit le mal qui s'abat sur les ouvriers, de même que l'identité des hauts-responsables de l'entreprise n'est pas dévoilée. Dans les deux cas, il est impossible de reconnaître la source du « mal », tant le monde est devenu complexe et la responsabilité partagée. Car nous en sommes tous, à des degrés divers, les agents (plus ou moins) consentants. *Grand Ciel* exhume alors la lutte des classes à tous les étages, usant de multiples contrastes qui situent les positions de chacun (ciel/obscurité ; intérieur/extérieur ; nuit/lueurs colorées ; travail/vie privée ; visible/invisible). Seul un ascenseur de misère, inspiré de celui qu'utilisaient les mineurs autrefois, fait communiquer le haut et le bas. Une vision verticale du pouvoir et de l'ascension sociale que Hata souhaite dynamiter, la percevant comme un leurre servant à diviser la communauté des travailleurs. Présent au côté du réalisateur lors de son passage au Luxembourg le week-end dernier, Damien Bonnard renchérit : « C'est cette sorte d'idéal que l'on nous propose et auquel on participe, qui est un mirage ou pas, mais qu'il faudrait peut-être éviter, au risque de finir bouffés. Il s'agissait d'exprimer ce tiraillement, de questionner cette participation à cet idéal et de se demander comment y échapper. » Les portes du paradis sont toujours étroites. ●

*La tour anthropophage
représente est une
métaphore du
néolibéralisme, d'un
système qui (se) dévore*

Le son de la chute, la maison aux esprits

IIII Maria Sole Colombo

Avec *Sound of Falling*, Mascha Schilinski en fait trop, mais s'annonce comme une grande réalisatrice

Sound of Falling (*In die Sonne Schauen*), deuxième long métrage de la réalisatrice berlinoise Mascha Schilinski, appartient à cette catégorie de films qui ne connaissent aucun juste milieu : débordant et excessif, à commencer par sa durée éprouvante (155 minutes), le récit se déploie sur plus d'un siècle d'histoire, en poursuivant les fils d'un tissu narratif complexe et mystérieux. Dans le cinéma de Schilinski, le temps est une matière malléable, élastique, traversable : tandis que la caméra impose au spectateur de vertigineux sauts chronologiques, allant et venant des années 1910 à aujourd'hui, la cohérence du récit est assurée par une unité de lieu, une vaste demeure dans la campagne allemande. Au cœur du film se trouvent les vies de ses habitants, génération après génération, et plus particulièrement celles de quelques jeunes filles qui, entre ces murs, ont fait l'expérience de leurs premiers tourments intérieurs.

Mais ce qui tient véritablement cette fresque ambitieuse, avant toute intrigue ou fil logique, relève d'abord d'une atmosphère, ou plutôt d'une sensation. Si l'on se voyait contraint d'expliquer en deux mots « de quoi parle » *Sound of Falling*, on répondrait sans doute qu'il s'agit d'un film sur la pulsion de mort, cette force mystérieuse qui semble nous appeler d'en bas lorsque l'on penche le visage au-delà d'un précipice ; l'attrait spectral d'un seuil invisible qui réclame, avec insistance, d'être franchi. Au cœur du projet esthétique de Mascha Schilinski se dessine ainsi la tentative de donner une forme cinématographique à ce qui, par définition, demeure impalpable, indicible et invisible : un vide, un « au-delà », une absence de sens et de sentiment ; une mort qui se présente comme une dimension constamment présente, y compris au cœur même de la vie.

Certaines des scènes les plus saisissantes de *Sound of Falling* donnent une incarnation particulièrement vive de cet état émotionnel fiévreux, proche de la transe ou de la possession. Tandis que son père fauche le blé à l'aide d'une moissonneuse-batteuse, l'adolescente Angelika imagine s'allonger au sol, s'offrant aux lames de la machine. Quarante ans plus tard, la petite Nelly, petite-fille d'Angelika, se demande ce qui se produirait si elle s'abandonnait au courant de la rivière qui longe la maison, laissant l'eau envahir ses poumons jusqu'à la noyade. Les deux séquences sont mises en scène comme des actions réelles. Ce n'est qu'après un moment de suspension, lorsque la salle est envahie par un silence

assourdissant, que la réalisatrice nous révèle que ce à quoi nous avons assisté n'était qu'un *what if*, une projection de l'esprit de ses jeunes personnages. Mais ce que nous avons entendu, dans cet instant où tout s'est arrêté, c'est précisément le *son de la chute* : une vibration imperceptible et terrifiante, une ligne ténue qui noue étroitement la vie à la possibilité de la mort.

Fidèle à son titre, *Sound of Falling* est donc un film qui travaille de manière obsessionnelle sa dimension acoustique : grâce à une maîtrise technique frôlant la virtuosité, la réalisatrice superpose voix et bruits, élaborant une forme de profondeur de champ sonore. Les échos des vies et des générations passées continuent de hanter le présent, telles des interférences ectoplasmiques. La texture auditive du récit s'accorde ensuite de façon remarquable à sa texture visuelle : dans ces moments de pathos et de silence, le spectateur peut percevoir le craquement à peine audible de la pellicule, exactement comme l'écran restitue le scintillement de la lumière impressionnée sur l'émulsion du film. Schilinski parvient ainsi à capter l'équivalent sonore du grain, qui est la qualité matérielle la plus essentielle du cinéma argentin.

Le travail sur l'image n'est ni moins ambitieux ni moins maximaliste que celui mené sur le son. *Sound of Falling* est un film qui accumule mouvements de caméra acrobatiques, plans-séquence vertigineux et cadrages d'une grande complexité compositionnelle. La photographie recherche une qualité picturale, tactile et envoiement, rendue possible par l'usage d'une palette chromatique parfaitement maîtrisée. Schilinski appartient ainsi à cette lignée d'autrices qui conçoivent le cinéma comme une expérience synesthésique, à la fois sensorielle et spirituelle, s'inscrivant dans la généalogie de Bergman ou de Tarkovski. En captant la lumière et ses variations minutieuses, la pellicule est censée fonctionner comme un dispositif de transcendance : un révélateur de l'âme profonde du monde, un instrument de lecture de plans de réalité secrets, dissimulés au-delà des barrières de la chair et du temps.

Cette obsession conduit Mascha Schilinski à s'immerger dans un univers visuel résolument vintage, où cohabitent la peinture flamande du XVII^e siècle, le gothique victorien et la photogénie de Jean Epstein, et jusqu'à *The Virgin*

La perméabilité entre présent et passé, âme et corps, esprit et chair inspirent des moments de cinéma pur et absolu

Suicides de Sofia Coppola ou *Das weiße Band* de Michael Haneke. Comme sur une page de l'*Atlas* d'Aby Warburg, des images en apparence éloignées révèlent des rimes secrètes et des symétries mystérieuses. Mais l'élan expressif qui nourrit *Sound of Falling* demeure constamment excessif : le laboratoire créatif de Schilinski, autrice visionnaire mais encore immature, engendre plus de suggestions que le film n'est en mesure d'absorber et de métaboliser, produisant un surplus d'images qui bombarde et submerge le spectateur. Comme si la réalisatrice berlinoise, habitée par l'urgence de son expression furieuse, se livrait à un effort quasi surhumain pour nous rappeler son talent et son indéniable culture visuelle.

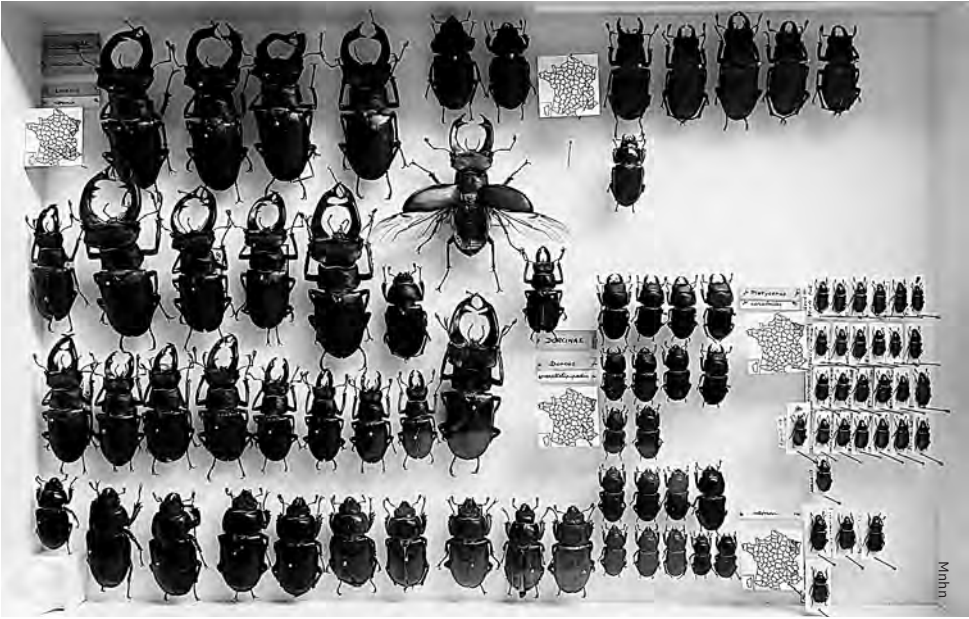
Pour ces raisons, *Sound of Falling* est un film déséquilibré, et potentiellement irritant. Un film atteint de boulimie, incapable de gérer son excès systématique de minutes, de solutions techniques, d'inventions de mise en scène et de sens. Mais si la structure globale du récit pâtit de ces tares, il n'en demeure pas moins que certaines séquences admirables laissent entrevoir la puissance extraordinaire d'une grande réalisatrice en devenir. Le projet fou et utopique d'un film sur la mort et la réincarnation se heurte à une mise en images trop libre et désordonnée, mais le cinéma de Schilinski vibre d'instantanés singuliers et d'éclairs soudains, composant un véritable catalogue de scènes mémorables.

L'un des moments les plus poétiques et terrifiants du film se noue autour d'un ancien daguerréotype représentant une fillette décédée. L'image, qui s'inscrit dans la tradition victorienne des portraits post-mortem, heurte la sensibilité contemporaine et se place au-delà du seuil de la décence de ce qu'il est permis de représenter. À l'intérieur de cette photographie troublante, qui deviendra pour l'une des protagonistes du film une véritable obsession, Schilinski opère cependant un renversement singulier du sens : bien que sa pose languide rappelle certaines vierges préraphaélites exsangues, la fillette, raide sous l'effet de la rigidité cadavérique, apparaît sur le daguerréotype comme une figure nette, aux contours précis et distincts ; à l'inverse, le profil « flou » et insaisissable de la mère, bien vivante au moment de la prise de vue, possède les contours estompés d'un fantôme. Les vivants peuvent donc adopter l'apparence des morts et vice versa, dans un jeu de rôles qui nous rappelle la qualité éphémère et mystérieuse de l'existence.

Jouant avec les codes narratifs et stylistiques du cinéma d'horreur, et en particulier avec le topos de la « maison hantée », Schilinski y entonne une fois de plus son *memento mori*, réaffirmant l'absolue perméabilité entre présent et passé, âme et corps, esprit et chair. Et son *Sound of Falling* vit de ces intuitions, qui inspirent des moments de cinéma pur et absolu. Pour en percevoir la beauté, le spectateur est invité à un exercice de patience, de tolérance et de bienveillance. Comme lorsqu'on observe un diamant à l'état brut, s'amusant à imaginer ce qui se cache sous son enveloppe rugueuse. ●



Lena Urzendowsky dans le rôle d'Angelika



Des coléoptères
Lucanides

Des insectes par milliers

IIII Erwan Nonet

Pour Noël, le Musée national d’histoire naturelle s’est offert une grande collection entomologique

Francesco Vitali est ravi. Les collections du Naturmusée viennent de s’enrichir de 172 boîtes dans lesquelles sont soigneusement rangés 46 000 spécimens représentant 2 500 espèces d’insectes, dont une très grande majorité de coléoptères. « C’est un ensemble magnifique. Sa cohérence géographique et son exhaustivité sont exceptionnelles. Nous avons désormais pour ces familles d’insectes la totalité des taxons présents au Luxembourg, en France, en Belgique et en Allemagne pour ces familles d’insectes. Les grands, les petits, les communs, les rares... Ils sont tous là ! », s’extasie l’entomologiste arrivé au musée en 2008.

« C’est une collection de référence, digne des plus grands musées d’histoire naturelle européens, tant par la quantité que par la qualité avec laquelle la collection a été préparée », ajoute-t-il. Car chaque insecte a été immortalisé dans les règles de l’art, dans la même position, ce qui facilitera considérablement les études scientifiques qui ne manqueront pas de suivre.

Cet important travail a été réalisé par Francis Matt, un entomologiste amateur originaire de Lorraine, décédé en mars 2024. « Mon père était instituteur à Hultehouse (près de Saverne, à la frontière entre la Moselle et le Bas-Rhin, ndlr), c’était un naturaliste passionné », confie son fils Yannick Matt *au Land*. Pêcheur averti, capable de passer des heures dans les champs à observer la nature, Francis Matt s’était pris de passion pour les coléoptères au milieu des années 1970. « Il était complètement autodidacte. Il a tout appris tout seul, dans les revues et les livres scientifiques », ajoute son fils.

L’amateur a collaboré avec le musée d’histoire naturelle de Strasbourg ou le parc naturel des Vosges du nord, toujours de manière bénévole. « Il n’a jamais gagné d’argent avec sa passion, il n’a jamais vendu un seul insecte », assure Yannick Matt. Certains espèces de sa collection valent une cinquantaine d’euros pièce. Francis Matt partageait son enthousiasme en famille. Ainsi, toutes les grandes vacances étaient consa-

crées à la recherche de nouveaux coléoptères. « Lorsque j’étais gamin, les destinations étaient choisies en fonction des insectes que mon père souhaitait trouver. Nous le suivions avec plaisir car nous adorions ça ! »

Le résultat de ces cinquante années de collecte a été acheté au mois de décembre par le Naturmusée pour un peu moins de 38 000 euros, une somme inférieure à la valeur totale des insectes. Francis Matt avait d’abord pensé léguer ses boîtes au musée de Strasbourg, mais l’institution lui a admis qu’elle n’aurait pas les moyens de les conserver dans de bonnes conditions. « Comme mon père respectait beaucoup Francesco Vitali, un entomologiste reconnu et respecté, l’idée de confier sa collection au Luxembourg s’est imposée d’elle-même », souligne son fils.

Un mois après avoir perdu son père, Yannick Matt a donc contacté Francesco Vitali qui est venu découvrir la collection en Lorraine fin 2024. Pour le scientifique, rapatrier les boîtes dans son institution était une chance à ne pas laisser passer. « Nous étions loin de posséder autant d’espèces. Nous n’avions même aucun exemplaire de certains groupes. Désormais, le MNHN devient un centre de référence pour ces coléoptères. Pas uniquement pour le Luxembourg et la Grande Région, mais pour toute l’Europe centrale. »

Si la collection Matt permet au Naturmusée d’enrichir considérablement son département « Entomologie », cette acquisition a aussi le mérite de ne pas disperser le travail patient et rigoureux d’un amateur chevronné. Une œuvre pourtant jusqu’ici largement méconnue, puisque Francis Matt n’a jamais publié d’articles dans la littérature spécialisée. La collection qui porte son nom est aujourd’hui accessible à tous les chercheurs qui souhaiteront étudier les insectes qu’il a naturalisés. « Voir cette collection ici, c’était le souhait de mon père. Je suis content, parce que je la sais entre de bonnes mains », conclut Yannick Matt. ●

T
A
B
L
O

ART CONTEMPORAIN



Brognon Rollin,

le duo d’artiste figure parmi les quatre finalistes du Prix Marcel Duchamp. Avec le Turner Prize en Grande Bretagne ou le Hugo Boss Prize de la fondation Guggenheim, il s’agit d’une des plus importantes récompenses de l’art contemporain. Il distingue les artistes les plus significatifs de leur génération et encourage toutes les formes artistiques nouvelles qui stimulent la création. Les quatre finalistes exposeront au Musée d’art moderne de Paris (en raison de la fermeture pour rénovations du Centre Pompidou) et le lauréat sera désigné le 22 octobre. Après leur participation à l’exposition *Lieux Saints Partagés* à la Villa Medici de Rome ou la commande d’une œuvre pour la future station de métro Fort d’Aubervilliers en banlieue parisienne, cette sélection marque une avancée considérable dans la carrière de Brognon Rollin (photo : BPS22). « C’est déjà une incroyable reconnaissance d’être finalistes. Nous travaillons maintenant pour réaliser un projet à la hauteur de ce défi », se réjouit David Brognon. Le duo n’oublie pas le Luxembourg d’où ils viennent : On pourra voir leur juke-box rassemblant des minutes de silence dans l’exposition *État Bruit*, à la Konthal d’Esch-sur-Alzette à partir du 28 mars et ainsi qu’une exposition monographique au CNA à l’automne. FC

Venise 1

On en sait un peu plus sur le travail qu’Aline Bouvy présentera au pavillon luxembourgeois à la Biennale de Venise (à partir du 9 mai). L’artiste décrit sa démarche comme un exercice de liberté artistique refusant l’adaptation aux attentes sociales. Elle considère l’abjection comme une zone d’instabilité entre l’ordre et le désordre, le corps et son dehors, le symbolique et la matière. Intitulé *La Merde*, le projet explore les mécanismes d’exclusion dans notre



société à travers un film. On suit le récit du quotidien d’une femme-étron qui, tour à tour, prend la forme d’une marionnette, d’une animation en 2D, d’une simple trace ou d’une présence incarnée. Entre ces scènes, on voit des images d’archives, tirées de l’histoire de l’art, de la culture populaire ou de l’iconographie scientifique. *La Merde* explore la honte comme construction sociale et expose les seuils à partir desquels l’humain est classé, toléré, réprimé ou disqualifié. L’artiste interroge la place de l’abject dans la culture occidentale. FC

ARCHITECTURE

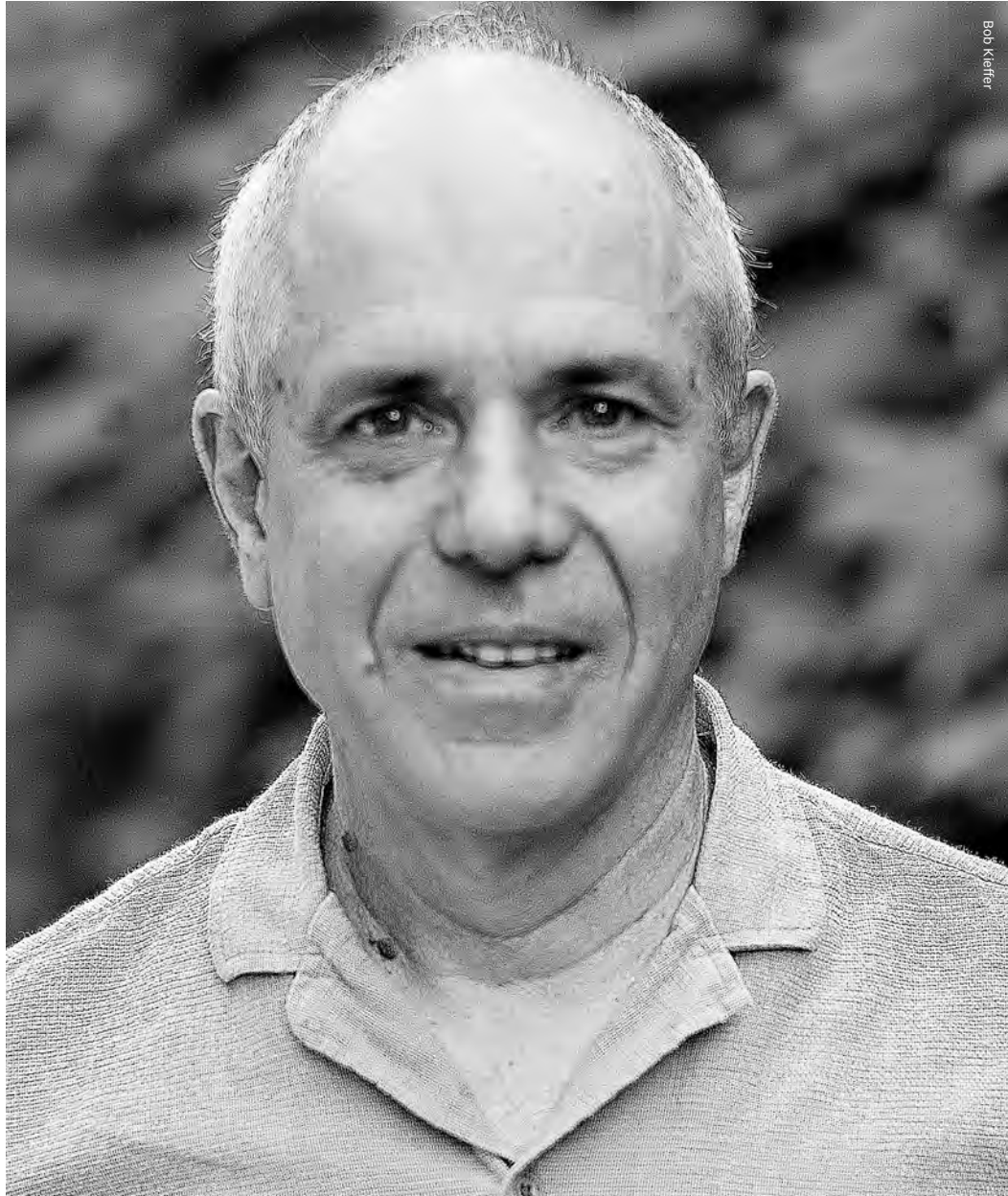
Venise 2

Après la Biennale d’art, suivra, en 2027 celle d’architecture. Kultur :LX a dévoilé le projet qui a eu les faveurs du jury : *Grössenwahn / Thüa dû* porté par Céline Zimmer, Paul-Antoine Lucas et Bui Quý Sơn. La proposition aborde la question de la surconsommation et la répartition inéquitable de l’espace habitable, comme un symptôme révélateur des modes de vie excessifs qui contribuent aux crises du logement et de l’écologie, tout en perpétuant les inégalités sociales. Le projet s’appuie sur un dialogue entre le Luxembourg et le Vietnam pour produire un savoir critique, relationnel et constructif. FC

SCÈNES

Revalorisation

En fin d’année 2025, la Theater federatioun (qui rassemble les théâtres et centres culturels) et l’Aspro (Association luxembourgeoise des professionnels du spectacle vivant) ont conclu un accord pour revaloriser les minima tarifaires sectoriels négociés, tant pour les métiers « Op der Bün » (comédiennes, danseurs, metteuses en scène, chorégraphes...) que ceux « Hannert der Bün » (décors, costumes, maquillage...). La grande nouveauté de cet accord est l’indexation des cachets qui permettra de suivre les augmentations régulières du coût de la vie au Luxembourg et de revaloriser automatiquement les minimas sectoriels. « En revalorisant ces tarifs, nous nous engageons ensemble pour assurer de meilleures conditions de travail et de vie pour les professionnels du secteur ; pour des rémunérations justes et équitables, ainsi que pour une toujours plus grande professionnalisation des arts de la scène du et au Luxembourg », ont déclaré Sascha Dahm et Claire Wagener, les présidents des deux groupements. FC



Bob Kieffer

Georges Kieffer

Den Hemingway queeren: wann d'Corrida op den Derrida trifft

IIII Jeff Schinker

Kritik vum Georges Kieffer sengem chaotesche Metaroman *Weeër*

„D'Buch ass mega langweilig. 't gëtt just gesoff a gehouert dran. D'Frae si Sexsymboler, Trophée fir frustréiert Männer, déi nëmmen Alkohol, Krich an domm Passiounen oder Sportarte wéi Fëschchen, Boxen, Juegd, Glécksspiller oder de Steierkampf an der Kopp hunn a mam verschrompelte Penis denken.“ Dës Analyse, geäussert vun der Dokter Santos dos Ramos hirer Studentin Eva während engem ruckelzegen Trajet mam Auto a Richtung Fiels, bezitt sech net op d'Buch, dat op dese Säite rezensiéiert gëtt, ma op een amerikanesche Literaturklassiker. Wéi vill prägen de Schoulsystem a seng Pflichtlektüren d'Erwuesseliewe vu Schüler a Schülerinnen, a wéi problematesch ass et deemno, Schrëftsteller op de Programm ze setzen, där hir Usichte fir ee gewëssent Männer- a Fraebild stinn an déi quasi zur Symbol vun toxescher Maskulinitéit gi sinn? Et ass dëst eng vu ville Froen, déi dem Georges Kieffer säi chaotesche Metaroman *Weeër* (Op der Lay) implizit opwerft, deen am Laf vu sengen dräi Handlungssträng esou vill Fiedem matenee verstréckt, dass et engem mat Momenter duerchaus dronke ka ginn.

Am Zentrum steet dobäi, nieft dem Ernest Hemingway – dem Auteur vum „mega langweilige“ Buch – sengem Openhalt zu Lëtzebuerg, eng Libesgeschichte tëschent zwou Fraen. Während an anere Länner bal just nach Autofiktione geschriwwen ginn a Literatur ëmmer méi mat engem Temoignage verwiesselt gëtt, dat, well sech déi (legitim) no vun der Legitimitéit vun enger Erzielung ëmmer méi an de Wee vun der Fiktione stellt an et lues a lues dorop erausleef, dass jidderee just nach iwwert seng eegen Erlebnisse dierf schreiwen, schéngt d'Luxemburgensia sech deem entgéint ze stellen: Hei schreiwen den Ament vill eeler wäiss Hären iwwert jonk homosexuell Fraen. Dem Georges Kieffer säi Roman peekt de Sujet awer mat der néideger formaler a semantischer

Distanz un, esou dass een him (bal) keng kulturell Appropriation oder thematischen Opportunismus, och nach Bandwagon-Jumping genannt, ka virwerfen.

Alles geet nämlech domat un, dass een als éischt onidentifizierten amerikanesche Schrëftsteller Enn 1944 zu Lëtzebuerg a, fir et méi genee ze soen, an enger Millen zu Roudemer gestrant ass, sech d'Zänn un enger Kuerzgeschichte ausbäisst, déi e Kapitel fir Kapitel ëmschreift, an dobäi Gott, d'Welt an (hauptsächlech) d'Mënscheit verflucht. Déi eenzeg Konstant vun deem, wat een onschwéier als apokrypt Hemingway-Material identifizéiere kann: Déi männlech Hauptfigur, den Tom, beséit sech Dag an Nuecht, ass jalous a reegt sech iwwert seng ontrei Partnerin op, déi sech vu Jänni a Männi umaache léisst. Net apokryph, dofir awer manner bekannt ass, dass den Ernest Hemingway nom Goethe an dem Victor Hugo effektiv eng Zäitchen zu Lëtzebuerg verbruecht huet, wat de Georges Kieffer dozou verleet, ganz no deem, wat d'Linda Hutcheon am Kontext vum amerikanesche Postmodernismus eng historiografesch Metafiktione genannt huet, den amerikanesche Schrëftsteller a verschidde fiktional Situatiounen ze versetzen. Mol raumen zwou Lëtzebuergerinnen dem Hemingway seng knaschteg Bud während den Auteur am duerch ze vill Alkohol induzierte Koma vegetéiert, mol mécht e sech Suergen, dass ee Journalist Kannerfotoe vun him a Meederchersgezei, déi seng Mamm gemaach huet, circuléieren deet a säi Ruff als taffen *Son of a Bitch*, wéi hien sech quasi selwer bezechent, ruinéiert, mol geet e mat sengem verhaasste Brudder an de Cravat lompfen, mol kritt e beim Bueden an engem äiskalen Trach eng Erektion, déi net ze bännegen ass an déi d'Lëtzebuergerin Marie-Alphonsine méi wéi just ze bestaune kritt. Nodeems am Fabio Martone sengem *Ondugen* no engem Lëtzebuerger Nationaldichter gesicht gouf, deen ee Produit

vum Goethe an Hugo hirer sexueller Aktivitéit zu Lëtzebuerg gewiescht wier, äntwert de Georges Kieffer domat, dass dem Hemingway seng Chromosomer do och ee Wiertche matgeschwat kéinten hunn. Wat vläicht erkläre géif, wéisou d'Luxemburgensia nach ëmmer esou testosterongelueden ass.

Mat deem Handlungsstrang kontrastéiert d'Erzielung am Joer 2023, wou eng gewieften Immobilienhändlerin sech an eng Musekwëssenschaftlerin verléift. D'Alissia kënnt vun der Blumeninsel Madeira, huet zu Hamburg studéiert an do an engem Owend de Vergewaltungsversuch vun engem Typ an eng éischt lesbesch Experienz an engem Wäschsalon erlieft. D'Priscilla, wat léiwer Pri genannt gëtt, schafft fir d'Immo vun de verstuerwenen Elteren a flucht andauernd, wéi ee Buuschtebänner, eng Eegenschaft, déi et mam Hemingway deelt. Déi zwee ongläich Frae verbënnt eng Léift fir Fraefussball, an et ass och während enger Rencontre tëschent Bouneweeg, fir déi d'Priscilla ënnert der Nummer 6 spillt, an der Fiels, wou d'Alissia den Tricot mat der Nummer 9 dréit, wou si sech erblécksen. A wéi et déi net wänsinneg subtil Allusioun op eng erotesch Positioun schonn undeit, gehéieren d'Nummer 6 an d'Nummer 9 einfach zesummen, dat obschonn déi zwee sech net wierklech trauen, an engem awer nach liicht spiessen an deels homophobe Lëtzebuerg, wou si sech mat schwiege Cliente respektiv Studentinnen erëmplee mussen, wa si net d'Advance vu männlechen Aarbechtskollege mussen ofwieren, de Kontakt zu deem aneren ze sichen.

Déi verschidden Handlungsfiedem verwurrele sech dobäi ëmmer méi, ouni dass sech direkt erschlësse géif, wat Präsenz a Vergaangenheet mateneen ze dinn hunn: D'Weeër aus dem Romantitel sinn hei ëmmer och déi, déi sech de Lieser duerch d'Gestrépp vun dësem dichte Roman maache muss. Dobäi hëllef d'Echoen a Resonanzen, déi sech duerch de Roman zeien. Stänneg stoussen d'Priscilla an d'Alissia op Wierker vum Hemingway, an an enger Variant vum Hemingway senger zu Lëtzebuerg verfaasster Kuerzgeschichte geet den Tom an de Monte Carlo Casino a setzt all säi Goss op d'Nummere 6 an 9 – seng Gléckszuelen. Donieft gëtt et eng sëllegen Niewefiguren, déi a méi oder manner gelongen Digressiounen opdauchen: Esou iwwerzege vrun allem dem Priscilla seng Analyse vun den Dating-Apps, hei komescherweis Site genannt – eng (gewollte) Referenz op dem Auteur säin Alter? –, an déi Begéinungen, déi et do mécht. Manner gelongen sinn d'Kapiteln, an deem d'Alissia versicht, ze ënnerrichten, ouni dauernd un d'Pri ze denken – d'Juxtaposition tëscht verléiften Dagesdrem an der professioneller Aktivitéit ass zu deem Zäitpunkt am Roman zimlech redundant – an dat, wou d'Pri als Immobilie-Sheherazade enger mësstrauescher Famill eng verschimmelt Bud verkeeft, andeems d'hirem Bouf eng Geschichte iwwert eng Hex, déi an der Pandemie Toilettepabeier klaut, verzielt: dass den Teenie Kevin esou begeeschtert op déi Geschichte, déi u sech net esou vulgär ass, wéi se et hätt misse sinn, reagiert, ass weineg plausibel.

Dobäi spréngt de Georges Kieffer net just vun enger Figur op déi aner, ma wiesselt blëtznell tëschent homodiegetescher an heterodiegetescher Erzielung, baut stänneg Metalepsen an, léisst sech selwer, beziungsweis d'Figur vum Auteur, zu Wuer kommen oder iwwerrascht, e bësse wéi an engem verspillte Roman aus dem 18. Joerhonnert, mat immens laange Kapitelnimm, esou dass een, getrei dem Brechtchen *Verfremdungseffekt*, stänneg dorun erënnert gëtt, dass mer et hei mat enger Fiktione ze dinn hunn. Dës Spillereien, déi dem Kieffer säi Roman an eng Tradition stellen, an där sech och den Denis Diderot an de Lawrence Sterne aschreiw an déi haut mat Schrëftsteller wéi dem Thomas Pynchon oder dem George Saunders weider gefouert gëtt, kontrastéiert mat dem Pastiche vum Hemingway sengem dréchene Stil – déi éiweg Spréng an der Erzielperspektiv reihe sech esou mat deem, wat de Gérard Genette eng extern Fokalisierung genannt huet a wourop den Hemingway säi ganz Wierk stilistesch opgebaut huet, wéi wann de Kieffer dem Hemingway sengem dach streng maskulinen a meeschtens eestëmmege Stil eng Polyphonie vun der Diversitéit entgéint stelle wëllt. Ee Liesschlüssel ass hei ganz kloer d'Opléschung vun der Alissia hire Seminairen op der Uni: Do, wou si deels eng queer Lecture vun der Museksgeschichte proposéiert, schléit de Georges Kieffer, mat de Fotoe vum effeminéierten Hemingway oder dem bal duusse Schluss vun der apokrypher Kuerzgeschichte, eng queer Interpretation vun virilste vun alle Schrëftsteller vir. Heiansdo bleibt de Lieser dobäi op der Streck, net ëmmer erschlësst sech bei all Digressioun, wat se soll bezwecken, verschidde Fokalisierung – a Gedankspréng wierken e bëssen erzwongen, wéi wann de Schrëftsteller hätt wëllen all oder bal all Zort vu postmoderner Spillerei a sengem Roman verschaffen – ma d'Feierwierk un Iddien, déi a *Weeër* verschafft ginn, och wa se net all zünden, stellen ee Géigegewicht zu enger viriller Literatur duer, woumat de Roman méi wéi eng interessant Foussnout zu heteronormativem Literaturenseignement duerstellt. A wien, wéi den Auteur, seng Figuren um Enn vum Buch scho vermësst: d'Pri an d'Ali hu Platze fir den David Byrne de 26. Februar 2026 an d'Rockhal kucken ze goen. ●

Der Drang, zurückzugeben

IIII Claire Barthelemy

Sarah Gilbertz arbeitet seit rund 15 Jahren als Kommunikationsspezialistin im humanitären Bereich. Das *Land* hat mit ihr über Berufung, Herausforderungen und Familienleben gesprochen

Sarah Gilbertz besitzt die Fähigkeit, sich schnell neue Kenntnisse anzueignen. „Ich habe mein kommunikatives Handwerkzeug, und je nachdem, wo ich arbeite, lerne ich ein ganz neues Themengebiet kennen“, sagt die Luxemburgerin im Gespräch in London Anfang Januar.

Ihre Karriere führte sie von Luxemburg über London und New York nach Berlin, wo sie kürzlich dem WHO-Zentrum für Pandemie- und Epidemieaufklärung beigetreten ist. Sie hat gerade ihr erstes Jahr dort abgeschlossen und eine intensive Lernphase hinter sich. „In meiner Arbeit geht es oft um Arboviren. Das sind Viren, die von Mücken übertragen werden, wie Dengue, Chikungunya, Gelbfieber. In diesen Bereich musste ich mich einarbeiten.“

Das Zentrum wurde 2021 während der Covid-Pandemie im Rahmen des WHO-Programms für Gesundheitsnotfälle gegründet. Ziel des relativ neuen Hubs in Berlin ist es, durch globale Zusammenarbeit Daten zu sammeln, Analysen bereitzustellen und so Entscheidungsprozesse zu verbessern. „Es geht darum, Informationen so aufzubereiten, dass Entscheidungsträger schnell auf qualitativ hochwertige Informationen zugreifen können, auf deren Basis sie fundierte Entscheidungen treffen können“, erklärt Sarah Gilbertz. Ein Chaos wie 2020 soll so verhindert werden. Denn die Frage sei nicht, ob eine nächste Pandemie kommt, sondern wann. „Viren verändern sich ständig, und unsere Reaktionen müssen entsprechend angepasst werden.“

Ihre Arbeit befasst sich auch mit humanitären Krisen wie der in Sudan, Gaza oder der Demokratischen Republik Kongo. „Bei solche Konflikten gibt es immer auch einen Gesundheitsaspekt“, so Gilbertz. In diesen Bereichen hat sie bereits umfangreiche Erfahrungen in anderen UN-Agenturen gesammelt. In New York arbeitete sie beim Flüchtlingshilfswerk der Vereinten Nationen (UNHCR) sowie bei UN Women, der Einheit für Gleichstellung und Ermächtigung der Frauen. „Dadurch hatte ich schon einen guten Hintergrund für Sudan und Gaza, es fiel mir nicht so schwer, hineinzukommen. Aber Themen wie Mpox, wie eine Variante entsteht und wie und in welchen Orten sie sich verbreitet, das war komplett neu für mich.“

Eine der Herausforderungen als Kommunikationsspezialistin ist die Sprache: Sie muss exakt auf eine bestimmte Zielgruppe zugeschnitten sein. Sarah Gilbertz arbeitet mit Experten im Gesundheitsbereich, deren Fachsprache sie verstehen und schließlich übersetzen muss. „Man muss in der Lage sein, das den Leuten verständlich zu vermitteln“, so die Luxemburgerin. Dabei können Begriffe wie Public Health Intelligence oder Krankheitsüberwachung falsch verstanden werden. „Wenn diese Worte aus dem Zusammenhang gerissen werden, können sie etwas anderes bedeuten oder bei den Leuten Assoziationen hervorrufen, die man gar nicht beabsichtigt. Als Kommunikationsspezialisten ist es unsere Aufgabe, solche Dinge zu erklären.“

Falschinformationen über die Wirksamkeit von Impfungen zirkulieren auf sozialen Plattformen immer noch. Auch Verschwörungstheorien über die Weltgesundheitsorganisation, die 194 Mit-

gliedstaaten hat und neutral ist, sind weit verbreitet. „Zum Beispiel liest man, die WHO versuche, die Weltherrschaft an sich zu reißen, oder solche Sachen“, so Sarah Gilbertz. Die Kritik der Trump-Regierung, die die USA seit letzter Woche offiziell aus der WHO zurückgezogen hat, hat dabei immer wieder Öl ins Feuer gegossen.

Die Weltgesundheitsorganisation will in den sozialen Medien Fehlinformationen nicht nur widerlegen, sondern ihnen vorbeugen. *Pre-bunking* nennt Sarah Gilbertz das. „Wenn es ein Thema gibt, das leicht missverstanden werden kann, drehen wir zum Beispiel ein TikTok-Video, in dem wir sagen: ‚So hört sich das an, aber es bedeutet eigentlich dies.‘ Ziel ist es, die Grundlagen zu legen und den Leuten zu zeigen, wie sich Fehlinformationen verbreiten“, erklärt sie.

Sarah Gilbertz hätte sich nie vorstellen können, einmal bei den Vereinten Nationen zu arbeiten. „Viele junge Leute, die eine Karriere im internationalen Bereich anstreben, haben oft schon sehr genaue Vorstellungen davon, bei welcher UN-Agentur sie arbeiten möchten. Ich selbst hätte nie gedacht, dass man als ‚Normalo‘ überhaupt bei der Uno arbeiten kann.“

Die Escherin wollte eigentlich Journalistin werden, studierte Medienwissenschaften in Trier, absolvierte anschließend Praktika beim *Tageblatt*, der *Revue* und bei *RTL*. „Irgendwann habe ich jedoch gemerkt, dass ich die Fähigkeiten, die ich mir im Studium und in den Praktika angeeignet hatte, auch für die Kommunikationsarbeit von NGOs einsetzen kann.“ In Luxemburg arbeitete sie für die Caritas, zog jedoch bald nach London, wo sie für eine NGO arbeitete, die sich für die Menschenrechte indigener Völker einsetzt.

Eines Tages schrieb das Luxemburger Außenministerium im Rahmen des Junior Professional Officer Programms eine Position als Kommunikationsspezialist/in am UN-Hauptsitz in New York aus. Sarah Gilbertz bewarb sich und bekam den Job. Mit ihrer Freundin Phoebe zog sie 2014 nach New York. „Es war überwältigend, ich konnte es mir kaum vorstellen, auch das Arbeiten im UN-Gebäude im 33. Stock an der First Avenue. Nach einiger Zeit wurde das jedoch zur Normalität.“ Die kulturelle Vielfalt an ihrem Arbeitsplatz gefiel ihr sehr. „Das erweitert den eigenen Horizont enorm, und zwar unmittelbar“, erinnert sie sich. In ihrer Arbeit erfährt sie täglich von traurigen Schicksalen, vor allem im Zusammenhang mit humanitären Krisen. „Man muss eine dicke Haut haben, aber man darf nicht abstumpfen.“

Kann man in diesem Beruf abschalten? „Das ist schwer“, gibt sie zu. „Sobald ich das Büro verlasse, bin ich Mutter. Meine Kinder brauchen mich dann und ich muss einfach abschalten. Und dann will ich natürlich auch abschalten.“ Sarah und Phoebe heirateten 2015 in New York. Heute leben sie mit ihren zwei Kindern Luka und Oskar und ihren zwei Katzen Mimi und Meowzer in Berlin. Regelmäßig besuchen sie London, wo Phoebes Familie sowie Sarahs Schwester leben. Auch Luxemburg spielt eine große Rolle für die Familie. „Es war mir immer wichtig, den Kontakt mit Luxemburg aufrechtzuerhalten und dass meine Kinder Luxemburgisch lernen. Es ist nach wie vor noch meine Heimat. Meine Eltern, Großmutter und Cousine leben dort.“

Während ihr Luxemburg als junge Professionelle oft zu klein erschien, ist sie heute sehr dankbar, dort aufgewachsen zu sein. „Irgendwann wurde mir klar, wie extrem privilegiert ich bin, auch

„Ich hätte nie gedacht, dass man als ‚Normalo‘ bei der Uno arbeiten kann.“

wenn ich vielleicht anfangs nicht immer die Worte dafür hatte“, sagt sie. „Wir mussten uns nie Gedanken darüber machen, ob genug Essen auf dem Tisch ist. Auch die Bildung, die ich kostenlos erhalten habe, die Programme, die in Luxemburg angeboten werden – auch für Frauen und Mädchen. Wenn ich irgendwo anders geboren worden wäre, wäre das nicht selbstverständlich gewesen“, betont sie.

Ihre Kindheit in Luxemburg hat demnach ihren Beruf geprägt. „Das hat dazu beigetragen, dass ich etwas zurückgeben wollte, wenn ich diese Privilegien nutze“, sagt Sarah Gilbertz. „Mein Wunsch war schon immer, beruflich etwas zu machen, das im Kleinen dazu beiträgt, die Welt ein Stück zu verbessern.“ ●

Sarah Gilbertz
in London





Marie Clauzade

Ein unbeschwerter Sommer

IIII Anina Valle Thiele

In Sarah Kohms Inszenierung von *Mémoire de fille* werden die Erlebnisse des Sommers 1958 zur kollektiven Erfahrung. Spiegel werfen das eigene Ich zurück

Der Wirbel um Annie Ernaux scheint abgeklungen. Dennoch sind die Werke der Literaturnobelpreisträgerin, über deren *Écriture plate* der französische Literaturbetrieb lange die Nase rümpfte, sehr präsent – gerade unter Feministinnen. Denn das Schreiben ist bei Ernaux seit ihren Anfängen ein Akt der Selbstermächtigung. In ihre Bücher kann man eintauchen und findet sich mit sich und ihr in einer vergangenen Zeit wieder.

Mémoire de fille ist die Spurensuche der zum Zeitpunkt der Veröffentlichung des Buchs 76-jährigen Ernaux nach ihrer eigenen Vergangenheit. Sie sucht in ihrem Gedächtnis nach dem Mädchen von damals in einer Ferienfreizeit und erkennt sich in diesem Prozess wieder. Während Annie sich euphorisch an diesen Sommer 1958 als einen Höhepunkt ihres Lebens erinnert, äußert sich der Missbrauch, den sie erlebt hat, körperlich: Jahrelang sind Menstruations- und Essstörungen eine körperliche Reaktion auf eine psychische Verletzung, die unter Schichten von Tabus und eigenen naiven Illusionen begraben

liegt. Jahrzehnte später, beim Schreiben, erkennt Ernaux diese Ereignisse als das an, was sie waren: Erfahrungen sexueller und verbaler Gewalt.

Die Inszenierung von *Mémoire de fille* untersucht ihre Geschichte als Möglichkeitsraum und nimmt dabei den Blick der Öffentlichkeit auf den Körper einer Schauspielerinnen als Ausgangspunkt. In Zusammenarbeit mit der Schauspielerin Veronika Bachfischer, Dramaturgin Elisa Leroy und der Schauspielerin Suzanne de Baecque untersucht Sarah Kohn in der französischen Fassung diese Erfahrung, die nur scheinbar überwunden wurde, in einem Monolog.

Ernauxs Ursprungstext wurde angereichert um Passagen von Veronika Bachfischer. Ironischerweise wurde die Inszenierung erstmals auf Deutsch 2022 für die Schaubühne in Berlin kreiert (dort werden seit Jahren die Stücke der Dreier-Clique Didier Eribon, Édouard Louis und Ernaux rauf- und runtergespielt), während in Luxemburg die später wieder ins Französische übertragene Fassung zu sehen ist.

Kohn stellt die Zuschauer/innen vor die Frage: Ist es möglich, jenseits männlicher Zuschreibungen eine universelle Sprache für weibliches Begehren zu finden?

Das Bühnenbild von Lena Marie Emrich ergibt Sinn. Es besteht aus einem großen Paravent aus vier Spiegeln, die sich klappen lassen, und ermöglicht eine Reflexion auf mehreren Ebenen. Die Spiegel reflektieren die Gestalt der Hauptfigur, reflektieren ihre Emotionen, spiegeln mitunter jedoch auch das Publikum. An einem rosa Karussell wird sich die Schauspielerinnen im Strudel ihrer Emotionen drehen.

An einem Metallhaken oberhalb der Bühne baumelt eine schwarze Lederjacke; sie kündigt irgendwie vom abwesenden Täter. Ein Symbol des Patriarchats? Wenn Suzanne de Baecque die Bühne zunächst schleichend, in Tanktop und Schlabberhose betritt, stellt sich angesichts ihrer schlaksigen, ungelinkten Art und einer (gespielten) Unsicherheit, die sie versucht – wie die Jugendlichen der Generation Z – hin-

ter Cool-Sprech-Phrasen zu verstecken, erstmal Skepsis ein.

Erstaunlicherweise ist es nicht Ernaux' Text, den die Schauspielerinnen vorträgt, sondern Gedanken über ihren eigenen Auftritt. So wird die vierte Wand direkt durchbrochen, indem die Schauspielerinnen ihre eigene Rolle und ihren Körper auf der Bühne reflektiert.

Das einstige Foto des Personalausweises von Annie, das Titelblatt des Buches, wird kurzerhand an die Spiegelwand geklebt. Dann die bekannten Sätze aus ihrem Roman: „Alles an ihr ist Verlangen und Stolz...“ Die Stimme der Schauspielerinnen de Baecque hallt nach und zu Musik aus den 1950er Jahren wird das Publikum in die Zeit ihrer Jugend versetzt. Rasch verschwimmen die Ebenen und tatsächlich findet Frau sich für kurze Momente wieder.

Dafür bedarf es eigentlich nicht mehr des Hinweises, dass Bertolucci *Der letzte Tango in Paris* (1972) und die Vergewaltigungsszene seiner Zeit drehte, ohne die betroffene Schauspielerinnen (Maria Schneider) in seine Absicht eingeweiht zu haben, damit ihr Spiel umso authentischer wirkte.

Am Ende werden die Spiegeltüren zu einem Käfig zusammengeklappt. Die Schauspielerinnen (deren Einzelperformance kontinuierlich stärker wird) zieht sich darin zurück, zieht sich um. Geht aus. Die Erinnerungen werden sie weiterhin martern, aber wenn sie heute zurückblickt, kann sie die Eindrücke ironisch bewerten und darüber lachen.

So wie die Zuschauerinnen sich über die Erinnerungen der Darstellerinnen Suzanne de Baecque auf der Bühne des Kapuzinertheaters amüsieren können – etwa, wenn sie komik-

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Glaçants messages des pôles

IIII Jean Lasar

Dans le contexte de la « crise » du Groenland suscitée par l'appétit de Donald Trump pour l'île arctique, on a beaucoup parlé de l'ouverture de passages maritimes au pôle Nord et de ses implications militaires et commerciales. Alors que cette affaire obnubilait les esprits, les commentateurs de service ont doctement analysé les gisements supposés en hydrocarbures, minerais et autres terres rares de ces zones septentrionales, ne mentionnant qu'en passant que c'est le réchauffement qui les rend potentiellement exploitables. Profiter du dégel de la calotte glaciaire pour saisir des opportunités stratégiques, raccourcir des routes maritimes ou exploiter des ressources minérales, quoi de plus naturel après tout. L'augmentation des températures au pôle Nord est considérablement plus prononcée qu'ailleurs dans le monde, avec des écarts qui dépassent par moments les quinze degrés. Cette simple anomalie devrait suffire, dans un monde rationnel, à freiner les ardeurs de ceux qui voient dans les zones polaires une nouvelle frontière. Mais qui ose, à part quelques esprits chagrins, se projeter dans l'après-Trump ?

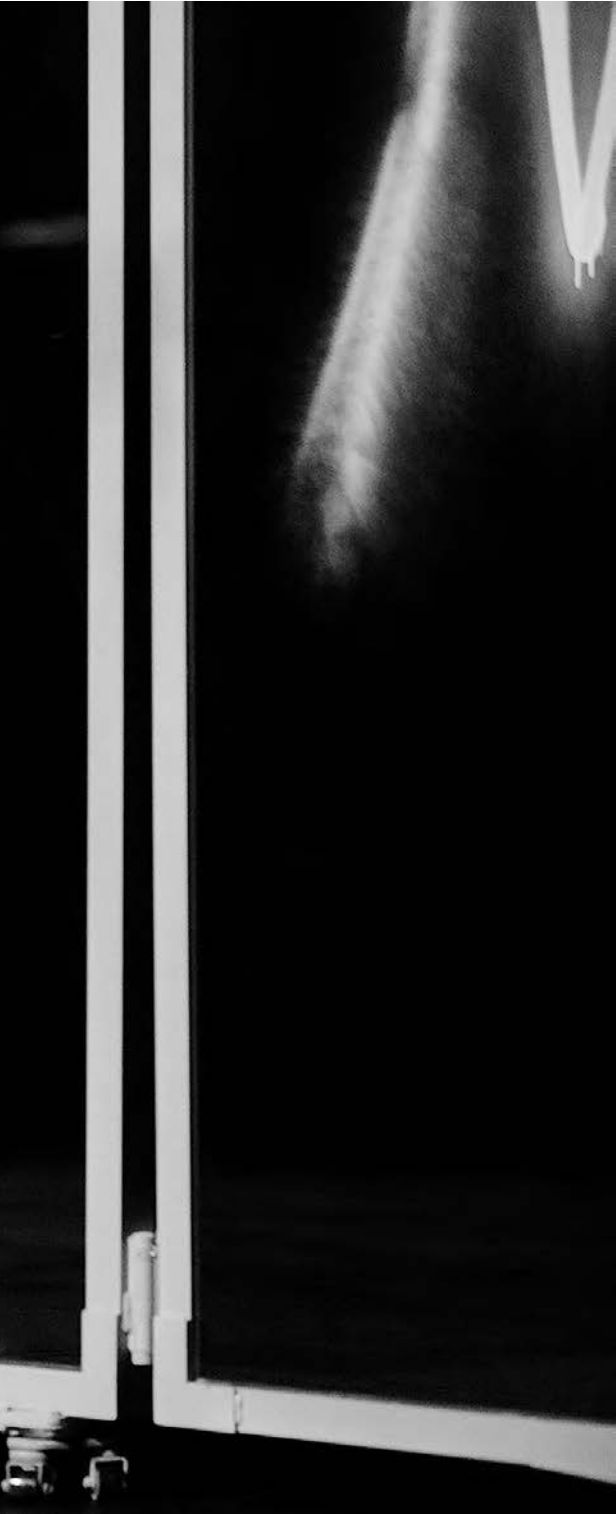
Être glaciologue en 2026, c'est étudier et documenter la désagrégation de la cryosphère à travers le monde tout en constatant, impuissant, l'indifférence des dirigeants censés réagir à cette évolution, tout comme celle des citoyens dont le mode de vie participe à cette destruction. L'Antarctique et l'Arctique et, plus généralement les régions proches des pôles, ainsi que celles de haute montagne, subissent de plein fouet la montée des températures, mais ceux qui, aux premières loges, sonnent l'alerte jour après jour au sujet de leur déliquescence, sont ignorés.

Tant en Arctique qu'en Antarctique, l'augmentation des températures, conséquence directe de notre usage immodéré des énergies fossiles, est largement supérieure à ce qu'on constate ailleurs sur le globe. Depuis les années 1950, la température a progressé de trois degrés dans la péninsule occidentale antarctique, particulièrement exposée, bien plus que la moyenne planétaire. En emmagasinant une partie de la chaleur excédentaire atmosphérique, l'océan austral, et avec lui le puissant courant océanique circumpolaire, a enregistré une hausse d'un degré depuis 1955, ce qui est considérablement plus que tous les autres océans. Un des résultats de ce réchauffement est un affaiblissement, voire, dans certains cas, un effondrement des banquises qui ceignent le continent sur son pourtour, accélérant la perte de glace. L'eau douce qui résulte de cette fonte s'enfonce dans les profondeurs de l'océan, ralentissant la circulation océanique australe, avec à terme pour conséquence probable une hausse des précipitations dans l'hémisphère nord et leur baisse dans l'hémisphère sud, ainsi que l'effondrement de certains écosystèmes marins : Certaines espèces vivant en Antarctique, dont des pingouins, ont déjà du mal à survivre dans les milieux affectés par ces transformations.

Les scientifiques s'accordent généralement à dire qu'une fonte complète des glaces de l'Antarctique, qui entraînerait une hausse du niveau des océans de plus de cinquante mètres, est engagée, mais prendra des milliers d'années sur notre trajectoire d'émissions actuelle. En revanche, la perspective que sa péninsule occidentale fonde entièrement est beaucoup plus proche – quelques siècles – et

inévitabile si la montée des températures n'est pas rapidement jugulée. Ceci aurait pour conséquence une hausse des mers de 3,3 mètres si sa banquise seulement s'efface, et de 4,3 mètres si la fonte affecte aussi ses chaînes montagneuses. Ces projections, relativement conservatrices parce qu'elles ne tiennent pas compte de possibles points de bascule susceptible de déboucher sur un emballement de ces phénomènes, devraient à elles seules suffire, dans un monde sain d'esprit, pour susciter une remise en question de la fuite en avant généralisée qui nous tient lieu de stratégie.

Rares sont ceux qui tentent d'attirer l'attention sur ce qui se passe aux pôles. Un groupe de scientifiques et d'activistes allemands a cependant récemment relevé ce défi en organisant l'expédition « Mission Antarctica » pour sensibiliser les écoliers et collégiens de leur pays sur cette actualité alarmante mais oubliée. Depuis le voilier Malizia Explorer, Luisa Neubauer, de Fridays for Future, Checker Tobi, un vulgarisateur scientifique connu et apprécié outre-Moselle et au Luxembourg, entourés de glaciologues, ont animé des séances de *streaming* destinées aux écoles en Allemagne. Ils ont montré et commenté la majesté de ces paysages exceptionnels, la richesse et la beauté de leurs écosystèmes tout comme leur fragilité, et bien sûr, les menaces multiples que le réchauffement fait peser sur eux. Un exercice difficile : Il s'agit d'adopter un vocabulaire convenant à des classes d'âge différentes, d'intéresser sans ennuyer ou terroriser, et surtout de faire passer le message que rien n'est inéluctable, qu'il appartient aux humains de sauvegarder ces régions précieuses. ●



Sich steigernde
Einzelperformance:
Suzanne de Baecque in
Mémoire de fille

haft schildert, wie unbeholfen ihr „erstes Mal“ ablief.

Dass diese Inszenierung tatsächlich bei der Zuschauerin individuelle Erfahrungen wachzurufen vermag, ist wahrscheinlich auch Resultat einer gelungenen Zusammenarbeit unter Frauen. Sie ist auch ein Trostpflaster. Ein bisschen wie Gisèle Pelicots später Prozess.

Denn es gibt der Zuschauerin mit: Du bist mit Deinen Erfahrungen allein und doch sind diese kollektiv. – Erfahrungen, die Frauen über Jahrtausende machen mussten.

So ist die Inszenierung von *Mémoire de fille* ein kleiner Aufschrei. Bisweilen ist die Performance Suzanne de Baecques etwas schrill-überdreht geraten. Für eine Adaptation von Ernaux' Prosatext ist es jedoch eine sehenswerte Inszenierung, die der Buchfassung weitere Ebenen hinzufügt und den Blick der Zuschauer/innen weitet. Gewalterfahrungen sind universell. Und doch sind diese individuell. Eine jede ist mit ihrer eigenen Geschichte allein. ●

Mémoire de fille nach Annie Ernaux. Mit Texten von Veronika Bachfischer und hinzugefügten Texten von Suzanne de Baecque. Mit: Suzanne de Baecque (Schauspiel). Regie: Sarah Kohm. Dramaturgie: Elisa Leroy. Simultan-Interpretation: Franziska Baur. Sound-Kreation: Leonardo Mockridge; Technischer Direktor: Matthieu Bordas; Bühnenbild und Kostüme: Lena Marie Emrich. Regieassistentz: Yasmine Ghozzi. Kostümbildnerin und Accessoires: Lucie Lizen; Maske und Frisur: Coraline Monfort; Licht-Design: Thomas Clément de Givry. Mit den Stimmen von: Lou Chauvain, Mélodie Richard, Elizabeth Mazeu, Christine Guerdon. Produktion: Marko Rankov; Produktionsmanagerin: Théa Schmitt; Produktion: Cité européenne du théâtre Domaine d'O, Montpellier; Koproduktion: Théâtre de la Ville Paris, Théâtres de la Ville de Luxembourg

D'GEDICHT VUN DER WOCH

IIII Jacques Drescher



Limerick vum Knéi

En Dokter bestuet sech mam Fric
An hätt gär seng FindelClinic.
E späizt op säi Knéi,
An 't deet nawell wéi.
Am Fong nennt een dat Politik.

Limerick vum Autofestival (2)

E ganz jonke Kärel vun Éinen,
Dee konnt sech déck bretzen an téinen.
E schreift och en Tweet:
„Ech wëll en Hybrid!“
Du giong bei d'Bank fir ze léinen.

La fin de la *Warte*

IIII Laurent Mignon

Le 18 décembre 2025 paraissait le 2848^e et dernier numéro de la *Warte-Perspectives*, le supplément culturel du *Luxemburger Wort*. Dans son billet d'adieu, Marc Thill notait que le comportement des lecteurs avait évolué et que le monde des médias ne pouvait plus vraiment ignorer ce changement. Pourtant il expliquait également que le journalisme culturel, tel que le concevait la *Warte*, n'avait jamais cherché à être à la mode, préférant la réflexion en profondeur au ton tapageur d'autres publications. La *Warte*, écrivait-il, avait longtemps résisté au changement du paysage culturel et médiatique. Il ajoutait aussi que « sa parution hebdomadaire avait toujours été un démenti au pessimisme culturel » (Marc Thill, *Abschied von der 'Warte'*).

Or, il y a bien longtemps déjà que les habitudes du lectorat ont été bouleversées par l'arrivée de nouveaux médias et de nouvelles formes de journalisme et cela n'avait pas vraiment empêché la *Warte* de faire de la « résistance » et de continuer son petit bout de chemin. Alors qu'est-ce qui a vraiment changé ? Les lecteurs cyniques diront que c'est le propriétaire du journal. Ces disciples de Diogène n'ont évidemment pas tort, comme le confirme Stéphanie Majerus dans son article analysant la politique rédactionnelle du *Wort* depuis le rachat par le groupe médiatique belge Mediahuis (*Land* 09.01.2026). Il est d'ailleurs vrai que le propriétaire précédent –l'archidiocèse– en tant qu'institution, n'essayait pas d'être au goût du jour et, pour dire vrai, c'est très bien ainsi.

Cependant, l'argument selon lequel le supplément hebdomadaire devait disparaître, parce qu'il ne suivait pas suffisamment la mode de l'époque, mérite réflexion. Certaines publications meurent de leur belle mort. Faute de moyens ou faute

d'idées, parfois les deux, elles s'essoufflent et cessent d'exister. Et puis il y a celles qui disparaissent par suite d'une intervention extérieure. Celles qui, soumises à un dictat, celui du marché, de la mode, ou celui d'un régime autoritaire, sont condamnées à disparaître.

Le hasard aura voulu qu'un certain nombre de publications auxquelles j'ai occasionnellement contribué aient disparu après ce genre d'intervention. La *Warte*, où j'ai publié un texte ou deux, à l'occasion du décès d'auteurs qui m'étaient chers, et quelques poèmes, en est. Ici, l'on pourrait dire que le manque de rentabilité de la publication qui refusait d'être dans le vent, aura provoqué l'ire et l'intervention des propriétaires. Les autres périodiques culturels auxquels je fais référence ont, en revanche, été interdits dans le contexte d'une Turquie dont le régime prenait une tournure très autoritaire. L'une de ces publications fut la revue mensuelle *Evrensel Kültür*. Proche du Parti du

travail (Emek Partisi), un parti marxiste-léniniste cultivant les alliances électorales avec le mouvement kurde, la revue fut victime, à la surprise générale, d'un décret-loi promulgué dans le cadre de l'état d'urgence suivant la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016, tentative à laquelle n'étaient nullement mêlés ni le parti, ni la revue. Cette revue littéraire et culturelle était connue pour son ouverture d'esprit et son humanisme sincère et pluriel, encourageant la rencontre entre diverses traditions progressistes. Une autre publication ainsi décapitée fut le supplément littéraire mensuel du quotidien *Zaman*, qui avait été mis sous tutelle judiciaire en mars 2016 dans le contexte du bras de fer entre le gouvernement de Recep Tayyip Erdoğan et le mouvement de Fethullah Gülen qui sera plus tard accusé d'avoir fomenté le coup d'État. Bien que le quotidien fût religieux et conservateur, ses pages « Commentaire » et son supplément littéraire étaient ouverts à toutes les opinions et avaient pour but de promouvoir le dialogue sur la base de la culture et de la littérature.

Peu de choses dérangent plus les régimes autoritaires que le pluralisme parce qu'ils ne peuvent reconnaître que la diversité des convictions et des intérêts est légitime. Ainsi le pluralisme est aussi une barrière à l'émergence de régimes autoritaires. Mais dans la Turquie d'Erdoğan, les avocats du pluralisme, d'un humanisme d'inspiration marxiste ou d'un Islam ouvert sur le monde, n'ont plus leur place. Ce sont des convictions qui ne sont pas dans l'air du temps.

C'est peut-être pour cela que la disparition de la *Warte* est inquiétante. Bien sûr, l'arrêt d'un supplément culturel au Luxembourg n'est pas équivalent à la répression d'État que connaît la Turquie. Toutefois, on aboutit dans les deux cas à l'ap-

pauvrissement du pluralisme et à la réduction des espaces de débat. Qu'être au goût du jour soit devenu une condition pour le droit à l'existence du supplément culturel du plus grand quotidien du pays est une forme de capitulation intellectuelle, même dans un contexte où la presse écrite est soumise à bien des pressions d'un ordre économique du fait du changement d'habitudes de son lectorat habituel et du manque de nouveaux lecteurs. Avec la disparition de la *Warte*, c'est tout de même un aspect de l'identité plurielle de la grande région qui disparaît. Nul besoin d'être un disciple de l'Abbé Heiderscheid et de son interprétation de l'humanisme chrétien pour regretter d'ores et déjà l'absence de la voix de la *Warte* à une époque où les « bulles de filtrage » causent l'isolement intellectuel et culturel de bien des internautes, même s'ils ne rejettent pas les médias traditionnels.

Cela vaut la peine de feuilleter d'anciens numéros de la *Warte*. De lire par exemple, sous la plume de Graziella Lehrmann, l'épouse du Grand Rabbin Kuno Chanan Lehrmann décédé en 1977, des réflexions sur la possibilité d'une confédération pour résoudre la crise au Proche-Orient : « Chasser les Juifs de l'État qu'ils ont arraché au désert par le labeur de leurs bras et l'intelligence de leurs cerveaux, est tout aussi impensable que de laisser les réfugiés palestiniens errer de par le monde avec une charge de haine et un désir de revanche qui constituent une menace constante pour la paix » (*Pour une confédération au Moyen Orient*, 22.01.1981). Ou bien de relire les débats sur l'intégration et l'identité européenne tout au long des années 1970 et 1980. La *Warte* avait beau ne pas être au goût du jour, il semble bien qu'elle avait toujours eu quelque chose à dire qui pouvait alimenter notre réflexion. Dommage qu'on la fasse taire, elle aussi. ●



S

T

|

L

land
30.01.2026

Marre du mou

IIII France Clarinval



Sven Becker

La pizza napolitaine séduit par son coté aéré

Dans le clip *Yummy*, visionné plus de 800 millions de fois, on voit Justin Bieber s'empiffrer de pancakes tremblotants, de pain de mie flasque et même piquer dans l'assiette de sa voisine une part de gâteau gélifié. Le titre est sorti il y a cinq ans et se montre annonceur d'une tendance culinaire aujourd'hui bien implantée : le mou.

Dans la gastronomie haut de gamme, les mousses, espuma, émulsions, crèmes et autres purées n'ont jamais été aussi pré-

sentes. D'autres pans du secteur alimentaire ne sont pas en reste. La pizza napolitaine avec ses rebords gonflés et sa pâte fine a éclipsé la romaine, plus croustillante ; le potato bun, moelleux et aéré s'impose pour la confection de burgers ; le fromage fondu de la raclette s'invite presque toute l'année ; les wraps ont détrôné la baguette... L'industrie agroalimentaire aussi propose de plus en plus d'aliments à la texture molle ou semi-liquide n'ont pas besoin d'être mâchés et s'avalent rapidement : pain de mie, nuggets, boulettes, compotes, pâtes à tartiner, yaourts à boire, smoothies.

Ces nouveaux modes de consommation révèlent un changement sociétal. L'alimentation molle est d'abord l'alimentation de la praticité. Elle se consomme vite, sans ustensile, sans mâcher, sans résidu. Elle répond aux contraintes de la mobilité urbaine, du travail flexible, de la solitude domestique. Dans son enquête sur les pratiques alimentaires urbaines, la sociologue Agnès Giboreau (2022) souligne que les textures molles sont plébiscitées dans les environnements de travail ouverts et partagés : open-spaces, coworking, multitasking.

Mais cette praticité met de côté l'aspect physique de l'acte de manger. En ne mastiquant plus, on perd le contact avec la matière, avec les interactions sensorielles que procurent les aliments. Le mou est certes confortable, il renvoie à la petite enfance ou, au contraire, à la vieillesse, quand la texture devient une contrainte. Mais il évoque, dans le même temps, la dépendance, la passivité, la facilité. On refuse la résistance, l'irritation, la friction. Ce manque de croquant est lié à une réduction de la vigilance cognitive, reflétant une société qui cherche trop le confort et s'anesthésie, évitant le frottement nécessaire à la

pensée critique. « Manger mou, c'est aussi penser mou, réagir mou, vivre mou », martèle Sandrine Doppler, spécialiste des tendances alimentaires. Elle prédit un développement futur dans deux axes opposés : l'hyperliquifaction, notamment dans un environnement médical ou contraint (zones de conflit par exemple), ou, à l'inverse, une résistance par le croquant et du *slow chew*, une niche sans doute élitiste.

Ajoutons que la nourriture molle est généralement ultra-transformée, reformatée, émulsionnée, enrichie avec un surplus d'additifs, de sucres, de sel, de graisses. L'extrême tendreté est vendue comme un confort, un plaisir, une facilité. D'un point de vue marketing, c'est en réalité une stratégie de fidélisation sensorielle : créer une texture rassurante, peu clivante, qui ne laisse aucun souvenir négatif, donc favorise la répétition de l'acte. Le mou devient ainsi une injonction alimentaire capitaliste : mange vite, sans effort, sans traces, consomme encore.

Sur le plan nutritionnel, l'absence de mastication est également problématique. Mâcher permet un meilleur travail enzymatique, donc une meilleure digestion. La mastication déclenche des hormones de satiété : Il faut entre quinze et vingt minutes pour les messages hormonaux envoyés par nos organes digestifs soient assez puissants pour se faire entendre. Quand on mange vite, on a donc tendance à manger trop. Chez l'enfant, trop d'aliments mous réduisent les goûts acquis (mastiquer favorise l'éclosion des saveurs des aliments), induisent des refus alimentaires et freinent le développement orofacial, ce qui peut entraîner des troubles de prononciation et des problèmes d'orthodontie. ●

L'ENDROIT

Florence II

Après le quartier gare, Florence part à l'assaut de Belair. Beaucoup de similitudes entre les deux coffee shops ouverts par Kelsey Toedter : ce sont des anciennes épiceries, sur



des coins de rues plutôt résidentielles, décorées dans un esprit vintage et industriel (photo : Instagram). Carrelages d'origine, tables colorées et une touche arty au mur. Les dessins muraux de Spike sont, à Belair, remplacés par des photos de Paul Kirps. Trône aux comptoirs l' incontournable machine à café La Marzocco pour préparer les lattes et espressos des clients. Le café est évidemment au cœur de l'activité avec des grains sélectionnés par la patronne directement au Rwanda ou à travers des réseaux vertueux qui rémunèrent convenablement les

agriculteurs en Afrique de l'Est (Éthiopie, Ouganda, Kenya). Outre les viennoiseries et le classique banana breads, la cuisine est encore limitée. Avocado toasts, œufs ou carrot cakes sont annoncés. Les habitants de Belair ont aussi droit d'être bobos. FC

L'ENDROIT

Brasserie S

Il aura fallu plus de quatre ans (et 7,4 millions d'euros) entre le vote au conseil communal de Luxembourg et

l'ouverture de la Brasserie S, en bordure du parc Ban de Gasperich. Car on ne s'est pas contenté d'une simple gargote où grignoter un cornet de frites ou une glace. On a ici affaire à un bâtiment de 80 places assises (plus deux terrasses, l'une vers la ville, l'autre vers la plaine de jeux) avec d'immenses baies vitrées, soutenues par une charpente métallique visible à l'intérieur (avec 6 m de hauteur sous plafond). L'architecte Diane Heirend a voulu un extérieur revêtu d'une peau de cuivre oxydé foncé pour répondre à la végétation du parc, on jugera

de l'effet en été. Après appel d'offres, l'exploitation a été confiée à Dionisio Sicoli et sa fille Vanessa, déjà à la tête des restaurants (presque) voisins à Kockelscheuer, la Duchessa et le Score. La carte reflète ce tropisme italien avec une offre de pâtes ancrées dans la saison, comme ces pappardelles à la saucisse italienne, champignons et sauce truffée (photo : fc) ou le risotto d'automne au potiron, poire, gorgonzola et châtaignes qui satisfera les végétariens. L'endroit est ouvert toute la journée, mais ne sert à manger que midi (tous les jours) et soir (du



mercredi au samedi). La carte de cocktails devrait attirer les nombreux travailleurs du quartier pour les afterworks. FC

PRINTED IN LUXEMBOURG